

SENATE



SÉNAT

CANADA

First Session
Forty-second Parliament, 2015-16-17-18

Première session de la
quarante-deuxième législature, 2015-2016-2017-2018

*Proceedings of the Standing
Senate Committee on*

*Délibérations du Comité
sénatorial permanent de l'*

ENERGY, THE
ENVIRONMENT AND
NATURAL RESOURCES

ÉNERGIE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DES
RESSOURCES NATURELLES

Chair:

The Honourable ROSA GALVEZ

Présidente :

L'honorable ROSA GALVEZ

Tuesday, October 30, 2018 (in camera)
Tuesday, November 6, 2018
Thursday, November 8, 2018

Le mardi 30 octobre 2018 (à huis clos)
Le mardi 6 novembre 2018
Le jeudi 8 novembre 2018

Issue No. 51

Fascicule n° 51

Seventieth and seventy-first meetings:

Soixante-dixième et soixante et onzième réunions :

Study on the effects of transitioning
to a low carbon economy

Étude sur les effets de la transition vers
une économie à faibles émissions de carbone

and

et

First and second meetings:

Première et deuxième réunions :

Bill C-57, An Act to amend the
Federal Sustainable Development Act

Projet de loi C-57, Loi modifiant la
Loi fédérale sur le développement durable

APPEARING:

The Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P.,
Minister of Environment and Climate Change

COMPARAÎT :

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée,
ministre de l'Environnement et du Changement climatique

WITNESSES:

(See back cover)

TÉMOINS :

(Voir à l'endos)

STANDING SENATE COMMITTEE ON ENERGY,
THE ENVIRONMENT AND NATURAL RESOURCES

The Honourable Rosa Galvez, *Chair*

The Honourable Michael L. MacDonald, *Deputy Chair*

and

The Honourable Senators:

Cordy	Neufeld
* Day	Patterson
(or Mercer)	Richards
* Harder, P.C.	Seidman
(or Bellemare)	* Smith
(or Mitchell)	(or Martin)
Massicotte	Woo
McCallum	* Woo
Mockler	(or Saint-Germain)

*Ex officio members

(Quorum 4)

Changes in membership of the committee:

Pursuant to rule 12-5 and to the order of the Senate of November 7, 2017, membership of the committee was amended as follows:

The Honourable Senator McCallum replaced the Honourable Senator Simons (*November 7, 2018*).

The Honourable Senator Simons replaced the Honourable Senator McCallum (*November 6, 2018*).

The Honourable Senator McCallum replaced the Honourable Senator Dean (*October 31, 2018*).

The Honourable Senator Dean replaced the Honourable Senator McCallum (*October 30, 2018*).

COMITÉ SÉNATORIAL PERMANENT DE L'ÉNERGIE,
DE L'ENVIRONNEMENT ET DES RESSOURCES
NATURELLES

Présidente : L'honorable Rosa Galvez

Vice-président : L'honorable Michael L. MacDonald

et

Les honorables sénateurs :

Cordy	Neufeld
* Day	Patterson
(ou Mercer)	Richards
* Harder, C.P.	Seidman
(ou Bellemare)	* Smith
(ou Mitchell)	(ou Martin)
Massicotte	Woo
McCallum	* Woo
Mockler	(ou Saint-Germain)

* Membres d'office

(Quorum 4)

Modifications de la composition du comité :

Conformément à l'article 12-5 du Règlement et à l'ordre adopté par le Sénat le 7 novembre 2017, la liste des membres du comité est modifiée, ainsi qu'il suit :

L'honorable sénatrice McCallum a remplacé l'honorable sénatrice Simons (*le 7 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice Simons a remplacé l'honorable sénatrice McCallum (*le 6 novembre 2018*).

L'honorable sénatrice McCallum a remplacé l'honorable sénateur Dean (*le 31 octobre 2018*).

L'honorable sénateur Dean a remplacé l'honorable sénatrice McCallum (*le 30 octobre 2018*).

ORDER OF REFERENCE

Extract from the *Journals of the Senate*, Thursday, October 25, 2018:

Resuming debate on the motion of the Honourable Senator Griffin, seconded by the Honourable Senator Christmas, for the second reading of Bill C-57, An Act to amend the Federal Sustainable Development Act.

After debate,

The question being put on the motion, it was adopted, on division.

The bill was then read the second time.

The Honourable Senator Griffin moved, seconded by the Honourable Senator Wells, that the bill be referred to the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources.

The question being put on the motion, it was adopted.

ORDRE DE RENVOI

Extrait des *Journaux du Sénat* du jeudi 25 octobre 2018 :

Reprise du débat sur la motion de l'honorable sénatrice Griffin, appuyée par l'honorable sénateur Christmas, tendant à la deuxième lecture du projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable.

Après débat,

La motion, mise aux voix, est adoptée avec dissidence.

Le projet de loi est alors lu pour la deuxième fois.

L'honorable sénatrice Griffin propose, appuyée par l'honorable sénateur Wells, que le projet de loi soit renvoyé au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles.

La motion, mise aux voix, est adoptée.

Le greffier du Sénat intérimaire,,

Richard Denis

Interim Clerk of the Senate

MINUTES OF PROCEEDINGS

OTTAWA, Tuesday, October 30, 2018
(97)

[*Translation*]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 5:06 p.m., in room 257, the East Block, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cordy, Dean, Galvez, MacDonald, Massicotte, Mockler, Patterson, Richards, Seidman and Woo (10).

In attendance: Sam Banks and Jesse Good, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 10, 2016, the committee continued its study on the effects of transitioning to a low carbon economy. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

Pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee considered a draft report in camera.

It was agreed:

That the committee allow transcription of the in camera meeting, that a copy be kept by the committee clerk for consultation by the committee members present or by the committee analysts;

That it be destroyed by the clerk when the Subcommittee on Agenda and Procedure so authorizes, but no later than the end of the parliamentary session.

It was agreed:

That the draft report, as amended, except for the summary, be adopted;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report, taking into consideration this meeting's discussions, and with any necessary editorial, grammatical and translation changes required.

It was agreed:

That the chair be authorized to request the Senate's permission to present the report to the Clerk of the Senate in the event that the Senate is not in session at that time.

At 6:22 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

PROCÈS-VERBAUX

OTTAWA, le mardi 30 octobre 2018
(97)

[*Français*]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit à huis clos aujourd'hui, à 17 h 6, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cordy, Dean, Galvez, MacDonald, Massicotte, Mockler, Patterson, Richards, Seidman et Woo (10).

Également présents : Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 mars 2016, le comité poursuit son étude sur les effets de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

Conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, le comité examine à huis clos une ébauche de rapport.

Il est convenu :

Que le comité permette la transcription de la réunion qui se tient à huis clos, qu'une copie en soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du comité présents et une copie pour les analystes du comité;

Qu'elles soient détruites par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu :

Que l'ébauche de rapport, telle que modifiée, et à l'exception du résumé, soit adoptée;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du rapport en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

Il est convenu :

Que la présidente soit autorisée à demander la permission du Sénat de déposer auprès du greffier du Sénat le rapport, dans le cas où le Sénat ne siégerait pas à ce moment-là.

À 18 h 22, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Tuesday, November 6, 2018
(98)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 7:03 p.m., in room 257, the East Block, the chair, the Honourable Rosa Galvez, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cordy, Galvez, MacDonald, Massicotte, Mockler, Neufeld, Patterson, Richards, Seidman, Simons and Woo (11).

Other senator present: The Honourable Senator Griffin (1).

In attendance: Sam Banks and Jesse Good, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 25, 2018, the committee began its examination of Bill C-57, An Act to amend the Federal Sustainable Development Act.

APPEARING:

The Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change.

WITNESSES:

Environment and Climate Change Canada:

Stephen Lucas, Deputy Minister;

Hilary Geller, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch;

Gail Haarsma, Acting Director, Sustainable Development Policy Division, Strategic Policy Branch.

Treasury Board of Canada Secretariat:

Nick Xenos, Executive Director, Centre for Greening Government.

The minister made a statement and, together with Mr. Lucas and Ms. Haarsma, answered questions.

At 8:04 p.m., the committee suspended.

At 8:08 p.m., the committee resumed.

Mr. Lucas answered questions.

At 8:20 p.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

OTTAWA, le mardi 6 novembre 2018
(98)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 19 h 3, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Rosa Galvez (*présidente*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cordy, Galvez, MacDonald, Massicotte, Mockler, Neufeld, Patterson, Richards, Seidman, Simons et Woo (11).

Autres sénatrice présente : L'honorable sénatrice Griffin (1).

Également présents : Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 octobre 2018, le comité entreprend son examen du projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable.

COMPARAÎT :

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

TÉMOINS :

Environnement et Changement climatique Canada :

Stephen Lucas, sous-ministre;

Hilary Geller, sous-ministre adjointe, Direction générale de la politique stratégique;

Gail Haarsma, directrice par intérim, Division des politiques relatives au développement durable, Direction générale de la politique stratégique.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Nick Xenos, directeur exécutif, Centre pour un gouvernement vert.

La ministre fait une déclaration et, avec M. Lucas et Mme Haarsma, répond aux questions.

À 20 h 4, la séance est suspendue.

À 20 h 8, la séance reprend.

M. Lucas répond aux questions.

À 20 h 20, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

OTTAWA, Thursday, November 8, 2018
(99)

[Translation]

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources met this day at 8:04 p.m., in room 257, the East Block, the deputy chair, the Honourable Michael L. MacDonald, presiding.

Members of the committee present: The Honourable Senators Cordy, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mockler, Neufeld, Patterson, Seidman and Woo (9).

In attendance: Sam Banks and Jesse Good, Analysts, Parliamentary Information and Research Services, Library of Parliament.

Also present: The official reporters of the Senate.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, October 25, 2018, the committee continued its examination of Bill C-57, An Act to amend the Federal Sustainable Development Act.

WITNESSES:

Sustainable Development Advisory Council:

Brett Favaro, Member.

International Institute for Sustainable Development:

Stefan Jungcurt, Lead, Sustainable Development Goals Knowledge.

Office of the Auditor General of Canada:

Julie Gelfand, Commissioner of the Environment and Sustainable Development;

Andrew Hayes, Senior General Counsel;

Heather Miller, Principal.

Mr. Favaro and Mr. Jungcurt each made a statement and answered questions.

At 9:06 a.m., the committee suspended.

At 9:09 a.m., the committee resumed.

Ms. Gelfand made a statement and, together with Mr. Hayes, answered questions.

At 9:45 a.m., the committee suspended.

At 9:47 a.m., pursuant to rule 12-16(1)(d), the committee resumed in camera to consider a draft report.

Pursuant to the order of reference adopted by the Senate on Thursday, March 10, 2016, the committee continued its study on the effects of transitioning to a low carbon economy. (*For complete text of the order of reference, see proceedings of the committee, Issue No. 4.*)

OTTAWA, le jeudi 8 novembre 2018
(99)

[Français]

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles se réunit aujourd'hui, à 8 h 4, dans la pièce 257 de l'édifice de l'Est, sous la présidence de l'honorable Michael L. MacDonald (*vice-président*).

Membres du comité présents : Les honorables sénateurs Cordy, MacDonald, Massicotte, McCallum, Mockler, Neufeld, Patterson, Seidman et Woo (9).

Également présents : Sam Banks et Jesse Good, analystes, Service d'information et de recherche parlementaires, Bibliothèque du Parlement.

Aussi présents : Les sténographes officiels du Sénat.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 25 octobre 2018, le comité poursuit son examen du projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable.

TÉMOINS :

Conseil consultatif sur le développement durable :

Brett Favaro, membre.

Institut international du développement durable :

Stefan Jungcurt, chef de pratique, Connaissances des objectifs de développement durable.

Bureau du vérificateur général du Canada :

Julie Gelfand, commissaire à l'environnement et au développement durable;

Andrew Hayes, avocat général principal;

Heather Miller, directrice principale.

MM. Favaro et Jungcurt font chacun une déclaration et répondent aux questions.

À 9 h 6, la séance est suspendue.

À 9 h 9, la séance reprend.

Mme Gelfand fait une déclaration et, avec M. Hayes, répond aux questions.

À 9 h 45, la séance est suspendue.

À 9 h 47, conformément à l'article 12-16(1)(d) du Règlement, la séance se poursuit à huis clos afin que le comité examine une ébauche de rapport.

Conformément à l'ordre de renvoi adopté par le Sénat le jeudi 10 mars 2016, le comité poursuit son étude sur les effets de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone. (*Le texte intégral de l'ordre de renvoi figure au fascicule n° 4 des délibérations du comité.*)

It was agreed:

That the committee allow transcription of the in camera meeting, that a copy be kept by the committee clerk for consultation by the committee members present or by the committee analysts;

That it be destroyed by the clerk when the Subcommittee on Agenda and Procedure so authorizes, but no later than the end of the parliamentary session.

It was agreed:

That the draft summary, as amended, be adopted;

That the Subcommittee on Agenda and Procedure be empowered to approve the final version of the report, taking into consideration this meeting's discussions, and with any necessary editorial, grammatical and translation changes required.

At 10:17 a.m., the committee adjourned to the call of the chair.

ATTEST:

Il est convenu :

Que le comité permette la transcription de la partie de la réunion qui se tient à huis clos, qu'une copie en soit conservée par la greffière pour consultation par les membres du comité présents et une copie pour les analystes du comité;

Qu'elles soient détruites par la greffière lorsque le Sous-comité du programme et de la procédure l'autorisera à le faire, mais au plus tard à la fin de la session parlementaire.

Il est convenu :

Que l'ébauche de résumé, telle que modifiée, soit adoptée;

Que le Sous-comité du programme et de la procédure soit autorisé à approuver la version définitive du résumé en tenant compte des discussions d'aujourd'hui, et en y apportant tout changement jugé nécessaire, que ce soit au niveau de la forme, de la grammaire ou de la traduction.

À 10 h 17, la séance est levée jusqu'à nouvelle convocation de la présidence.

ATTESTÉ :

La greffière du comité,

Maxime Fortin

Clerk of the Committee

EVIDENCE

OTTAWA, Tuesday, November 6, 2018

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-57, An Act to amend the Federal Sustainable Development Act, met this day at 7:03 p.m. to study the bill.

Senator Rosa Galvez (*Chair*) in the chair.

[*Translation*]

The Chair: Good evening and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Rosa Galvez. I am an independent senator representing Quebec and I am the chair of this committee. I will now ask senators around the table to introduce themselves please, starting on my left.

[*English*]

Senator MacDonald: Michael MacDonald, Nova Scotia.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

[*Translation*]

Senator Mockler: Percy Mockler from New Brunswick.

[*English*]

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Seidman: Judith Seidman, Quebec.

Senator Woo: Yuen Pau Woo, British Columbia.

Senator Griffin: Diane Griffin, Prince Edward Island.

Senator Cordy: Jane Cordy, Nova Scotia.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Pierre Massicotte from Quebec.

[*English*]

Senator Richards: Dave Richards, New Brunswick.

Senator Simons: Paula Simons, Alberta.

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le mardi 6 novembre 2018

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable, se réunit aujourd'hui, à 19 h 3, pour étudier ce projet de loi.

La sénatrice Rosa Galvez (*présidente*) occupe le fauteuil.

[*Français*]

La présidente : Bonjour et bienvenue au Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je m'appelle Rosa Galvez. Je suis sénatrice indépendante, je représente le Québec et je suis aussi présidente de ce comité. Je demanderais aux sénateurs autour de la table de bien vouloir se présenter, en commençant à ma gauche.

[*Traduction*]

Le sénateur MacDonald : Michael MacDonald, de la Nouvelle-Écosse.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, du Québec.

Le sénateur Woo : Yuen Pau Woo, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Griffin : Diane Griffin, de l'Île-du-Prince-Édouard.

La sénatrice Cordy : Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Richards : Dave Richards, du Nouveau-Brunswick.

La sénatrice Simons : Paula Simons, de l'Alberta.

The Chair: I would also like to introduce our library analysts, Sam Banks and Jesse Good, and the clerk of the committee, Maxime Fortin.

Colleagues, tonight we are beginning our study of Bill C-57, An Act to amend the Federal Sustainable Development Act.

For our first meeting we welcome, from Environment and Climate Change Canada, the Hon. Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister; Stephen Lucas, Deputy Minister; and Gail Haarsma, Acting Director, Sustainable Development Policy Division, Strategic Policy Branch. I thank all of you for joining us.

Minister McKenna, I invite you to proceed with your opening statement, after which we will go to a question and answer period.

[*Translation*]

Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change: Hello, everyone. To begin, I wish to acknowledge that we are gathered today on the traditional territory of the Algonquin and Anishinabe peoples.

[*English*]

I want to thank all of you for inviting me here today to discuss Bill C-57, An Act to amend the Federal Sustainable Development Act. This bill came about as a result of our government's response to the unanimous report of the House of Commons Standing Committee on Environment and Sustainable Development. It has received unanimous support at every stage of consideration by the House of Commons. I should say that doesn't always happen.

I am also very pleased to be joined by Stephen Lucas, my deputy, as well as Gail Haarsma, Acting Director, Sustainable Development Policy.

[*Translation*]

I will use this opportunity to provide an overview of the bill and to respond to any questions you may have.

[*English*]

The Federal Sustainable Development Act, as we know it today, was put forward as a private member's bill by the Honourable John Godfrey and became law in 2008. It provides the legal framework for the Federal Sustainable Development Strategy and requires 26 departments and agencies to prepare their own strategies that contribute to it.

La présidente : J'aimerais également présenter les analystes de la Bibliothèque du Parlement, Sam Banks et Jesse Good, ainsi que la greffière du comité, Maxime Fortin.

Chers collègues, ce soir, nous débutons notre étude du projet de loi C-57, loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable.

Pour notre première réunion, nous recevons, d'Environnement et Changement climatique Canada : Catherine McKenna, C.P., députée, ministre; Stephen Lucas, sous-ministre; et Gail Haarsma, directrice par intérim, Division des politiques relatives au développement durable, Direction générale de la politique stratégique. Je vous remercie tous de vous joindre à nous.

Madame la ministre McKenna, je vous invite à faire votre déclaration préliminaire, après quoi nous passerons aux questions et réponses.

[*Français*]

Catherine McKenna, C.P., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique : Bonjour à tous. Pour commencer, je tiens à souligner le fait que nous sommes aujourd'hui réunis sur le territoire traditionnel du peuple algonquin et du peuple anishinabe.

[*Traduction*]

Je vous remercie tous de m'avoir invitée ici aujourd'hui pour discuter du projet de loi C-57, loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable. Il s'agit d'un projet de loi qui découle de la réponse du gouvernement au rapport unanime présenté par le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes. Il a été appuyé à l'unanimité à toutes les étapes de l'examen par la Chambre des communes, ce qui n'arrive pas couramment.

J'ai le plaisir d'être accompagnée par Stephen Lucas, sous-ministre, ainsi que par Gail Haarsma, directrice par intérim de la Division des politiques relatives au développement durable.

[*Français*]

Je profiterai de l'occasion pour vous donner un aperçu du projet de loi et répondre aux questions que vous pourriez poser.

[*Traduction*]

La Loi fédérale sur le développement durable, telle que nous la connaissons aujourd'hui, a été présentée comme un projet de loi d'initiative parlementaire par l'honorable John Godfrey. Ce projet de loi est devenu une loi en 2008. Elle fournit le cadre juridique de la Stratégie fédérale de développement durable et oblige 26 ministères et organismes à préparer leur propre stratégie à l'appui de la Stratégie fédérale.

That act was an important step forward for transparency and accountability. It resulted in a strategy that brings federal sustainability goals, targets and actions together in one place, supported by effective reporting through environmental indicators.

[*Translation*]

But we can, and must, go further. We need strategies that guide action across government and improve Canadians' quality of life. We need strong accountability to ensure we achieve results. And we need to continue talking with Canadians because everyone has a role to play in achieving sustainable development.

[*English*]

With Bill C-57, we are taking the next step toward a more effective, accountable and inclusive approach to sustainable development in Canada.

In June 2016, the Standing Committee on Environment and Sustainable Development tabled a unanimous report entitled *Federal Sustainability for Future Generations*. The committee heard from 17 witnesses who provided feedback, sound advice and guidance.

If we want our government's Federal Sustainable Development Strategy to be a success, the report made clear that we need to make amendments to the Federal Sustainable Development Act.

Bill C-57 addresses the 13 recommendations made by the standing committee report. The recommendations include expanding the purpose and scope of the act, promoting a whole-of-government approach, engaging Canadians, and increasing the number of federal departments required to prepare sustainable development strategies.

Bill C-57 would revise the act's purpose, shifting the focus from short-term planning to long-term vision. It would ensure that our strategy respects international and domestic sustainable development obligations, including the Pan-Canadian Framework, the United Nations Convention on Biological Diversity, and the United Nations Framework Convention on Climate Change. At the same time, it would provide the flexibility to address new and emerging issues such as plastic waste.

Cette loi a représenté un important pas en avant en ce qui concerne la transparence et la reddition de comptes. Elle a entraîné la définition d'une stratégie qui réunit en un seul endroit les objectifs, les cibles et les mesures du gouvernement fédéral en matière de développement durable, stratégie qui est appuyée par la production de rapports efficaces fondés sur des indicateurs environnementaux.

[*Français*]

Toutefois, nous pouvons et devons aller plus loin. Nous avons besoin de stratégies pour orienter les mesures dans l'ensemble du gouvernement et améliorer la qualité de vie des Canadiens. Nous avons besoin d'un solide régime de reddition de comptes pour garantir l'atteinte des résultats. De plus, nous devons continuer de discuter avec les Canadiens, étant donné que nous reconnaissons que chacun a un rôle à jouer dans la réalisation du développement durable.

[*Traduction*]

Avec le projet de loi C-57, nous franchissons une nouvelle étape vers une approche plus efficace, plus responsable et plus inclusive en matière de développement durable au Canada.

En juin 2016, le Comité permanent de l'environnement et du développement durable a présenté un rapport adopté à l'unanimité qui s'intitule *La durabilité fédérale pour les générations futures*. Le comité a entendu 17 témoins qui ont fourni des commentaires, des conseils éclairés et une orientation.

Le rapport indique clairement que, si nous voulons que notre Stratégie fédérale de développement durable soit un succès, nous devons apporter des modifications à la Loi fédérale sur le développement durable.

Le projet de loi C-57 répond aux 13 recommandations formulées dans le rapport du comité permanent. Ces recommandations incluent d'élargir l'objet et le champ d'application de la loi, de promouvoir une approche pangouvernementale, de mobiliser les Canadiens ainsi que d'augmenter le nombre d'organisations fédérales chargées de préparer des stratégies de développement durable.

Le projet de loi C-57 entraînerait la révision de l'objet de la loi, qui mettrait non plus l'accent sur la planification à court terme, mais sur la vision à long terme. Le projet de loi permettrait de nous assurer que notre stratégie respecte nos obligations internationales et nationales en matière de développement durable, y compris le Cadre pancanadien, la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique et la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Parallèlement, il donnerait la souplesse nécessaire pour aborder les questions nouvelles et émergentes, comme les déchets de plastique.

In addition to the precautionary principle and the basic principle of sustainable development, which already appear in the act, Bill C-57 adds six new principles.

First is the principle that sustainable development is a continually evolving concept, setting out how it can be achieved and advanced. Second is the principle of intergenerational equity. Third is the principle of openness and transparency. Fourth is the principle of Aboriginal involvement. Fifth is the principle of collaboration, and sixth is the principle of a results and delivery approach.

All of these principles would be considered in the development of sustainable development strategies.

[*Translation*]

The bill also responds to the standing committee's recommendation to involve central agencies in promoting sustainable development within government. Amendments in Bill C-57 would formalize Treasury Board's role in developing policies and issuing directives on the sustainable development impact of government operations.

[*English*]

Bill C-57 will help bring about a whole-of-government approach by expanding the number of federal organizations subject to the act, bringing the number of organizations from 26 to over 90. Many of these organizations have a significant environmental footprint. By bringing them on board we can promote sustainable development in a way that has greater impact on Canada.

[*Translation*]

Transparency and accountability to Parliament were key recommendations of the standing committee. Parliamentarians have always played an essential role in monitoring how the government meets its sustainable development commitments. Bill C-57 would set a higher bar for transparency and oversight by making departments report annually to the committee of each house of Parliament that deals with sustainable development.

[*English*]

It would also require targets in the federal strategy to be measurable and include a time frame.

En plus du principe fondamental de développement durable et du principe de précaution, qui figurent déjà dans la loi, le projet de loi C-57 ajouterait six nouveaux principes.

Le premier est un principe précisant que le développement durable est un concept en constante évolution et énonçant des façons de l'atteindre et de le faire progresser. Le deuxième est le principe de l'équité intergénérationnelle. Le troisième est le principe de l'ouverture et de la transparence. Le quatrième est le principe de la mise à contribution des Autochtones. Le cinquième est le principe de la collaboration, et le sixième, le principe des résultats et de l'exécution.

Tous ces principes seraient pris en compte lors de l'élaboration des stratégies de développement durable.

[*Français*]

Le projet de loi répond aussi à la recommandation du comité permanent de faire participer les organismes centraux à la promotion du développement durable au sein du gouvernement. Les modifications prévues dans le projet de loi C-57 officialiseraient le rôle du Conseil du Trésor quant à l'élaboration des politiques et à la publication de directives sur les répercussions des activités gouvernementales sur le développement durable.

[*Traduction*]

Le projet de loi C-57 permettra d'adopter une approche pangouvernementale en faisant passer de 26 à plus de 90 le nombre d'organismes fédéraux assujettis à la loi. Bon nombre de ces organismes ont une empreinte environnementale importante. En les incluant, nous pouvons promouvoir le développement durable d'une manière qui a une incidence plus grande pour le Canada.

[*Français*]

La transparence et la reddition de comptes au Parlement ont été des sujets cruciaux de l'examen du comité permanent. Les parlementaires ont toujours joué un rôle essentiel en ce qui a trait à la surveillance de la façon dont le gouvernement respecte ses engagements en matière de développement durable. Le projet de loi C-57, s'il est adopté, établirait des normes plus strictes en matière de transparence et de surveillance. En vertu de ces normes, chaque année les ministères auraient la responsabilité de présenter des rapports au comité des deux Chambres du Parlement qui traitent du développement durable.

[*Traduction*]

Il exigerait aussi que les cibles de la stratégie fédérale soient mesurables et associées à un échéancier.

Recognizing that sustainable development is an evolving concept and that we cannot anticipate the future, we are also proposing that the act be reviewed every five years by a parliamentary committee.

For the same reason, the bill would not incorporate specific goals in the legislation. The Honourable John Godfrey himself stated that had goals been included in the existing act, we could not have had coverage to address clean growth and climate change.

[*Translation*]

The standing committee also wanted to ensure Canadians' perspectives guide our strategy and our actions. Public consultations are already an essential part of the government's approach. Canadians showed their support for the strategy during consultations on the 2016-19 Federal Sustainable Development Strategy, and for the 2030 Agenda for Sustainable Development and other key initiatives. Canadians have appreciated the strategy's accessibility and transparency, and the government's openness to receiving input.

However, Canadians also stressed that they are looking for greater progress and improvements, including more inclusiveness to guarantee a strategy that engages all Canadians.

[*English*]

We will continue to engage Canadians to ensure that Canada is a sustainability leader. Public consultation will continue to shape future federal sustainable development strategies, and the bill would require that federal organizations take the feedback of Canadians into account when developing their own strategies.

To further promote inclusive consultation, the bill would strengthen the Sustainable Development Advisory Council, which I chair and which currently includes representatives of each province and territory, Indigenous peoples, business, environmental non-governmental organizations and labour. Bill C-57 would increase representation of Indigenous peoples on the council from three members to six, and the council would seek to reflect the diversity of Canadian society.

[*Translation*]

The current Federal Sustainable Development Strategy is the strongest to date, and Bill C-57 would make future strategies even stronger. This is because we will have a more inclusive and participatory approach aimed at engaging and involving all Canadians.

Comme nous reconnaissons que le développement durable est un concept en évolution et que nous ne pouvons pas prévoir le futur, nous proposons également que la loi soit examinée tous les cinq ans par un comité parlementaire.

Pour la même raison, le projet de loi n'entraînerait pas l'ajout d'objectifs précis dans la loi. L'honorable John Godfrey a lui-même déclaré que si des objectifs avaient été inclus dans la loi actuelle, nous n'aurions pas eu la marge de manœuvre nécessaire pour aborder la croissance propre et les changements climatiques.

[*Français*]

Le comité permanent voulait également s'assurer que les stratégies et les mesures tiennent compte du point de vue des Canadiens. Les consultations publiques sont un élément essentiel de l'approche du gouvernement. Dans le cadre des consultations, les Canadiens ont manifesté leur appui à la Stratégie fédérale de développement durable de 2016-2019 et au Programme de développement durable à l'horizon 2030, ainsi qu'à d'autres initiatives cruciales. Ils ont apprécié l'accessibilité et la transparence de la stratégie, de même que l'ouverture du gouvernement à l'égard de leurs commentaires.

Cependant, les Canadiens ont mentionné qu'ils s'attendaient à ce que le gouvernement fasse davantage de progrès, notamment qu'il fasse preuve d'une plus grande ouverture afin de garantir une stratégie qui tienne compte de tous les Canadiens.

[*Traduction*]

Nous continuerons de faire participer les Canadiens pour faire du Canada un chef de file en matière de développement durable. Les consultations publiques continueront de façonner les futures stratégies fédérales de développement durable et le projet de loi exigerait que les organisations fédérales tiennent compte des commentaires des Canadiens dans l'élaboration de leurs propres stratégies.

Afin de promouvoir davantage la consultation inclusive, le projet de loi renforcerait le Conseil consultatif sur le développement durable, que je préside et qui est actuellement composé de représentants de chaque province et territoire, des peuples autochtones, des entreprises, des organismes environnementaux non gouvernementaux et des syndicats. Le projet de loi C-57 ferait passer la représentation des peuples autochtones au sein du conseil de trois à six membres. Le conseil cherchera à refléter la diversité de la société canadienne.

[*Français*]

La Stratégie fédérale de développement durable actuelle est la plus solide à ce jour, et le projet de loi C-57 permet de renforcer les futures stratégies grâce à une approche participative plus inclusive qui vise à mobiliser et à faire participer l'ensemble des Canadiens.

We are committed to continuing the dialogue with our partners, stakeholders, and all Canadians outside of consultations on the Federal Sustainable Development Strategy. We will continue to let them know what the government is doing, and encourage them to share their own sustainable development initiatives.

This bill would build on what we have already achieved, set the stage for more transparent and accountable strategies in the future, and support our government's commitment to building a clean environment and a strong economy. Sustainable development is about people — about achieving a better quality of life for all Canadians.

[English]

I look forward to the work of this committee as it reviews this important piece of legislation. I welcome recommendations that may be brought forward by the committee, and I am happy to respond to any questions you may have.

I also want to acknowledge the work of Senator Griffin, the sponsor of Bill C-57. I really appreciate all your support.

The Chair: We have a list of 12 senators wanting to ask questions. I suggest that each one uses three minutes for the first round, and then we will see for a second round of questions. Agreed?

Hon. Senators: Agreed.

The Chair: Thank you so much.

[Translation]

Senator Massicotte: Madam Minister, the bill refers to achieving measurable results within fixed time frames. We know that certain organizations, such as the UN and the Auditor General of Canada, have stated that Canada is behind on its initial time frame. They even said that Canada is far from adequate and has not done its share.

Can you reassure Canadians by telling them that, even if we are behind schedule, we will catch up? Can you reassure them by explaining how Canada can catch us?

Ms. McKenna: In terms of being behind schedule, do you mean with respect to climate change?

Senator Massicotte: With regard to CO₂ emissions.

En marge des consultations sur la Stratégie fédérale de développement durable, nous sommes déterminés à poursuivre le dialogue avec nos partenaires, les intervenants et tous les Canadiens. Nous continuerons de les informer au sujet de ce que fait notre gouvernement et nous les encouragerons à nous faire part des mesures qu'ils prennent en vue de faire progresser le développement durable.

Ce projet de loi tirerait profit de ce que nous avons déjà accompli et ouvrirait la voie à de futures stratégies plus transparentes et plus responsables. Il appuierait l'engagement de notre gouvernement à promouvoir un environnement propre et une économie forte. Les gens sont au cœur du développement durable, dont l'objectif sera toujours d'améliorer la qualité de vie de tous les Canadiens.

[Traduction]

Je suis impatiente de suivre les travaux du comité dans le cadre de l'examen de cet important projet de loi. Je suis ouverte à toutes les recommandations que pourrait formuler le comité et c'est avec plaisir que je répondrai à toutes vos questions.

J'aimerais également souligner le travail de la sénatrice Griffin, marraine du projet de loi C-57. Je suis vraiment reconnaissante de votre appui.

La présidente : Douze sénateurs aimeraient poser des questions. Je suggère d'accorder à chacun trois minutes pour une première série de questions, puis nous réévaluerons pour la deuxième série. Est-ce d'accord?

Des voix : D'accord.

La présidente : Merci beaucoup.

[Français]

Le sénateur Massicotte : Madame la ministre, dans le projet de loi, il est question d'obtenir des résultats mesurables avec des échéanciers fixes. On sait que certaines organisations, comme l'ONU et le vérificateur général du Canada, ont indiqué que le Canada était en retard quant à son échéancier initial. Elles estiment même que le Canada est loin d'être adéquat et qu'il n'a pas fait sa part.

Pourriez-vous rassurer les Canadiens et les Canadiennes en leur disant que, même si nous accusons un retard, nous allons nous rattraper? Pouvez-vous les rassurer en leur faisant part de la façon dont le Canada pourra se rattraper?

Mme McKenna : Lorsque vous parlez de retard, c'est du point de vue des changements climatiques?

Le sénateur Massicotte : C'est du point de vue des émissions de CO₂.

Ms. McKenna: You mean CO₂ emissions related to climate change?

Senator Massicotte: Yes, that's right.

Ms. McKenna: Okay. Thank you for your question, senator. Having targets and plans to achieve them is important. We also have to be able to measure progress.

When our government came into office, there had been no action on climate change for 10 years. We spent a year negotiating with the provinces, territories and Indigenous peoples. We then set targets and a plan to achieve them.

We have already made some progress since our greenhouse gas emissions are dropping, even though we are in a period of economic growth. We have a lot of work to do, since the 2030 target involves eliminating coal. From now until then, we will not see all the results, but we can say that we have a robust plan.

In addition to setting a price on carbon, we are making historic investments in clean technologies, green infrastructures, renewable energy and public transit.

I can assure you that we are working every day to see the progress made and to measure it. In my opinion, setting a target is not enough. We also have to be able to meet that target. As a result, we obviously all have to do more to get there.

Under the terms of the Paris Agreement, we have to increase our ambition every five years. We are at the start of the process and think that every country will have to do more.

Senator Massicotte: You negotiated a national plan with the provinces that everyone is participating in. That said, certain provinces are showing signs of hesitation, yet you are imposing this federal strategy, which I support.

You also seem to think that everything will work out and that we will meet expectations and obligations under the Paris Agreement. Is that correct?

Ms. McKenna: Yes. We have a plan that will allow us to meet our objectives. There is a UN report that indicates that we have a lot of work to do to remain below the 2 °C level.

That is why we are taking further actions abroad. With the United Kingdom, for instance, we are trying to eliminate coal, something that all countries have to do. A lot of countries are working with us to eliminate coal.

Mme McKenna : Des émissions de CO₂ liées aux changements climatiques?

Le sénateur Massicotte : Oui, effectivement.

Mme McKenna : D'accord. Je vous remercie de votre question, sénateur. Nous croyons qu'il est important d'avoir des cibles et des plans pour les atteindre. Il faut aussi pouvoir constater les progrès.

Lorsque notre gouvernement est arrivé, rien n'avait été fait en matière de changements climatiques depuis 10 ans. Nous avons pris une année pour négocier avec les provinces, les territoires et les peuples autochtones. Par la suite, nous avons établi des cibles et un plan pour les atteindre.

Nous voyons déjà un certain progrès, car nos émissions de gaz à effet de serre diminuent, alors que nous connaissons une période de croissance économique. Nous avons beaucoup de travail à accomplir, puisque la cible de 2030 prévoit l'élimination du charbon. D'ici là, nous ne verrons pas tous les résultats, mais nous pouvons affirmer que notre plan est robuste.

En plus de fixer un prix sur le carbone, nous faisons des investissements historiques dans les technologies propres, les infrastructures vertes, l'énergie renouvelable et les transports en commun.

Je peux vous assurer que nous travaillons chaque jour pour voir les progrès accomplis et les mesurer. Selon moi, il ne suffit pas d'établir une cible. Il faut aussi pouvoir atteindre cette cible. De ce fait, il est évident que nous devons tous en faire davantage pour y arriver.

Selon les modalités de l'Accord de Paris, tous les cinq ans nous devons redoubler d'ambition. Nous en sommes au début du processus et nous croyons que chaque pays devra en faire davantage.

Le sénateur Massicotte : Vous avez négocié un plan pancanadien avec les provinces, auquel tout le monde participe. Quelques provinces montrent cependant des signes d'hésitation, mais vous leur imposez cette stratégie fédérale, et je l'appuie.

Par ailleurs, vous semblez croire que tout va s'arranger et que nous répondrons à nos attentes et à nos obligations en vertu de l'Accord de Paris. Est-ce bien le cas?

Mme McKenna : Oui. Nous avons un plan qui nous permettra d'atteindre nos objectifs. Il y a un rapport des Nations Unies qui indique que nous avons beaucoup de travail à faire si nous voulons demeurer sous la barre des 2 °C.

C'est la raison pour laquelle nous faisons autre chose à l'étranger. Par exemple, avec le Royaume-Uni, nous cherchons à éliminer le charbon, chose que tous les pays doivent faire. Beaucoup de pays se joignent à nous pour éliminer le charbon.

Honestly, I can tell you this represents a lot of work for Canada, given the conservative provinces that refuse to put a price on pollution. Nonetheless, we re-evaluate our targets every year and make sure we are on track.

Senator Massicotte: Thank you.

The Chair: I will now give the floor to the critic of the bill, Senator Patterson.

[English]

Senator Patterson: Yes, I am privileged to be the critic of the bill, although, as you said, minister, it has had all-party support in the Commons.

As I said when addressing the bill in the Senate, it also received the endorsement of the previous Harper government. That government supported Mr. Godfrey's bill.

It is logical to bring all the operations of federal government departments, agencies and Crown corporations under this bill. As you said in your speech, minister, it brings all federal sustainability goals, targets and actions together in one place by requiring reports using environmental indicators.

What if the departments don't do their jobs? What if they don't report? What if their reports are not adequate?

We heard from the Commissioner of the Environment and Sustainable Development who talked about the successes of federal departments in meeting their obligations in other respects. She recently presented us with concerns about not all departments getting on board with these important initiatives.

What is going to happen? How are we to make sure that there are consequences for not reporting or not meeting goals?

Ms. McKenna: That's a very important question because the goal of this is to make sure that we do show progress and that we hold departments to account.

That was one of the reasons we amended the act, quite frankly. We wanted to have clearer targets and increased transparency because some of the targets were not really measurable before. As you know, we also increased the requirement and applied it to 90 federal organizations.

Honnêtement, je vous dis qu'au Canada cela représente beaucoup de travail, compte tenu des provinces conservatrices qui refusent de fixer un prix sur la pollution. Toutefois, chaque année nous réévaluons nos cibles et nous nous assurons de réaliser les progrès que nous devons réaliser.

Le sénateur Massicotte : Merci.

La présidente : Je cède maintenant la parole au critique du projet de loi, le sénateur Patterson.

[Traduction]

Le sénateur Patterson : En effet, j'ai le privilège d'être le porte-parole pour le projet de loi, même si, comme vous l'avez dit, madame la ministre, celui-ci a joui de l'appui de tous les partis à la Chambre des communes.

Comme je l'ai dit dans mon discours au sujet du projet de loi au Sénat, celui-ci est également approuvé par l'ancien gouvernement Harper, qui avait appuyé le projet de loi de M. Godfrey.

Il est logique d'assujettir à ce projet de loi toutes les activités des ministères et des organismes du gouvernement fédéral ainsi que de toutes les sociétés d'État. Comme vous l'avez dit dans votre déclaration, madame la ministre, cette stratégie permet de réunir en un seul endroit les objectifs, les cibles et les mesures du gouvernement fédéral en matière de développement durable, stratégie qui est appuyée par la production de rapports fondés sur des indicateurs environnementaux.

Qu'arrive-t-il si les ministères ne font pas leur travail? Qu'arrive-t-il s'ils ne produisent pas de rapport? Qu'arrive-t-il si leur rapport est inadéquat?

Nous avons entendu la commissaire à l'environnement et au développement durable. Elle a parlé des réussites des ministères fédéraux pour ce qui est de respecter leurs obligations à d'autres égards. Elle nous a récemment exprimé ses préoccupations comme quoi ce ne sont pas tous les ministères qui adhèrent à ces importantes initiatives.

Qu'arrivera-t-il? Comment nous assurer qu'il y aura des conséquences si aucun rapport n'est produit ou si les objectifs ne sont pas atteints?

Mme McKenna : C'est une question très importante, car l'objectif de cet exercice est de montrer que nous faisons des progrès et que nous exigeons des comptes des ministères.

Bien franchement, c'est l'une des raisons pour lesquelles nous avons modifié la loi. Nous voulions avoir des cibles plus claires et une transparence accrue, parce que certaines des cibles n'étaient pas vraiment mesurables auparavant. Comme vous le savez, nous avons également rehaussé l'exigence et l'avons appliqué à 90 organismes fédéraux.

When you look at the targets, they will all be measured. Reporting will be required every year. Departments will be required to go before committee, and the Commissioner of the Environment and Sustainable Development will also be reviewing the reports.

We think that this is a much more robust framework to ensure that we are holding folks to account. When you look at things like our climate change plan in my role as Minister of Environment and Climate Change, I want other departments to be making sure that they're delivering. Whether it is transportation on electric vehicles, it really is an across-government approach. I think this approach has that intended impact.

Senator Patterson: The Treasury Board is mentioned in the bill. What is their role in co-ordinating the work of federal departments? Could you explain what the Treasury Board could do?

I believe the bill suggests that the Treasury Board could take action in its role, in addition to your authority as the minister. What could the Treasury Board do with negligent departments?

Ms. McKenna: Treasury Board is also covered as a central agency and plays a very important role. I was on the Treasury Board reviewing departments, projects and programs. I'll ask my deputy to add to that.

Stephen Lucas, Deputy Minister, Environment and Climate Change Canada: The bill recognizes the role of the Treasury Board Secretariat in providing the guidance framework for how the sustainable development objectives translate into government operations. It provides that foundational role.

Our Department of Environment and Climate Change provides the coordination function for bringing together the progress report and the Federal Sustainable Development Strategy every three years. Each department provides their own. Then Parliament itself, through the annual progress reporting three-year cycle or triennial, reviews overall progress and new strategies and provides the accountability and transparency framework critical to raising the bar over time.

Senator Patterson: Did you say that the Treasury Board provides a standard template for reporting the strategies? If so, does that mean they don't have enforcement or they don't have tools to demand that departments step up when they're falling short?

Toutes les cibles seront mesurées. La production d'un rapport sera exigée chaque année. Les ministères devront comparaître devant le comité, et la commissaire à l'environnement et au développement durable examinera les rapports.

Nous croyons qu'il s'agit d'un cadre beaucoup plus robuste pour assurer une reddition de comptes. En tant que ministre de l'Environnement et du Changement climatique, je tiens à m'assurer que les autres ministères respectent leurs obligations aux termes, notamment, du plan sur les changements climatiques. Qu'il s'agisse de transport au moyen de véhicules électriques, l'approche est réellement pangouvernementale. Je crois que cette approche a l'incidence souhaitée.

Le sénateur Patterson : Le Conseil du Trésor est mentionné dans le projet de loi. Quel rôle joue-t-il dans la coordination des activités des ministères fédéraux? Pourriez-vous expliquer ce qu'il ferait?

Je crois que le projet de loi laisse entendre que, outre les pouvoirs que vous avez en tant que ministre, un rôle pourrait être exercé par le Conseil du Trésor. Quelles mesures le Conseil du Trésor pourrait-il prendre à l'égard des ministères qui font preuve de négligence?

Mme McKenna : En tant qu'organisme central, le Conseil du Trésor est également concerné et joue un rôle très important. J'ai participé aux examens du Conseil du Trésor visant les activités, les projets et les programmes des ministères. Je vais demander au sous-ministre de fournir de plus amples renseignements à ce sujet.

Stephen Lucas, sous-ministre, Environnement et Changement climatique Canada : Le projet de loi reconnaît que le Secrétariat du Conseil du Trésor a un rôle à jouer pour orienter les activités gouvernementales en fonction des objectifs de développement durable. Il joue ce rôle fondamental.

Le ministère de l'Environnement et du Changement climatique joue un rôle de coordination en fournissant son rapport d'étape et en rendant des comptes sur la Stratégie fédérale de développement durable tous les trois ans. Chaque ministère fournit son propre rapport. Ensuite, lors du cycle d'examen triennal des rapports d'étape annuels, le Parlement se penche sur les progrès réalisés de façon globale ainsi que sur les nouvelles stratégies, et il établit le cadre de responsabilisation et de transparence qui contribue de façon cruciale à hausser les attentes au fil du temps.

Le sénateur Patterson : Avez-vous dit que le Conseil du Trésor fournit un modèle normalisé pour la production de rapports sur les stratégies? Si c'est le cas, doit-on en déduire qu'il n'y a pas de mesures d'application qui permettent d'exiger que les ministères redoublent d'efforts s'ils n'atteignent pas leur objectif?

Mr. Lucas: We work closely with the Treasury Board. They provide the framework for the annual reporting on progress through supplementary tables to the departmental performance reports. We provide the overall framework for developing the departmental sustainable development strategies. We both play a challenge function in reviewing the robustness of those.

Through the transparency provisions of tabling, they're out there for scrutiny by parliamentarians, by the Commissioner of the Environment and Sustainable Development, and by Canadians. The sustainable development advisory process and our website will provide a focal point for Canadians to comment.

We indeed receive comments that lead to changes in the strategy. We've updated our strategy twice since it was last realized in 2016. We believe this process, through transparency and accountability, strengthens the strategy and provides that challenge from a number of directions.

Senator Cordy: Thank you, minister, for being here on what I think is a crazy day for everybody.

I am pleased to see the five-year review placed in the bill because with changing technology and with new knowledge about the environment, it's important that it be renewed.

When I read clause 9 I am in a bit of confusion. First it says, "by any committee of the Senate or the House of Commons," and then it says later on, "or of both Houses of Parliament."

Is it an either/or, or is it one committee in each of the houses of Parliament?

Ms. McKenna: My understanding is that it could be both committees, but I will seek clarification. I mean the committees of the Senate and the House of Commons.

Senator Cordy: Is it either/or, or is it definitely one committee in each house of Parliament?

We know in the Senate that if it is one committee, I guess the percentage is pretty high that it will just be the House of Commons.

Mr. Lucas: It is specifically noted as either one or the other or both in a joint process.

Senator Cordy: But who makes the decision?

M. Lucas : Nous travaillons en étroite collaboration avec le Conseil du Trésor. Il encadre la production des rapports d'étape annuels en fournissant les modèles de tableaux supplémentaires pour les rapports ministériels sur le rendement. Nous fournissons le cadre général pour la production des stratégies ministérielles de développement durable. Nous contribuons tous deux à hausser les attentes en évaluant la force de ces stratégies.

Avec la présentation de rapports qui répondent aux dispositions sur la transparence, les activités peuvent être examinées par les parlementaires, par la commissaire à l'environnement et au développement durable et par la population canadienne. Le processus consultatif sur le développement durable et notre site web offrent aux Canadiens la possibilité de faire part de leurs commentaires.

D'ailleurs, nous avons reçu des commentaires qui nous ont amenés à apporter des changements à la stratégie. Nous avons mis notre stratégie à jour à deux reprises depuis le dernier examen, réalisé en 2016. Nous croyons que ce processus, qui favorise la transparence et la reddition de comptes, contribue à renforcer la stratégie et à hausser les attentes à bien des égards.

La sénatrice Cordy : Merci, madame la ministre, d'être des nôtres en ce qui me semble être une journée chargée pour tout le monde.

Je suis heureuse de voir que le projet de loi prévoit un examen tous les cinq ans, car il est important de renouveler l'approche en fonction de l'évolution de la technologie et des connaissances sur l'environnement.

À la lecture de l'article 9, j'ai un peu de mal à comprendre le processus. On dit que l'examen est réalisé par un comité permanent de la Chambre des communes ou du Sénat ou par un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat.

L'examen doit-il être réalisé par un comité de l'une ou l'autre des deux Chambres ou par un comité de chaque Chambre du Parlement?

Mme McKenna : Je crois comprendre que les deux comités peuvent y participer, mais je vais demander des précisions. Je parle des comités du Sénat et de la Chambre des communes.

La sénatrice Cordy : L'examen doit-il être réalisé par un comité de l'une ou l'autre des deux chambres, ou faut-il vraiment qu'il soit mené par un comité de chaque Chambre du Parlement?

Au Sénat, nous savons que, si c'est un seul comité qui doit effectuer l'examen, il y a, à mon avis, de fortes chances qu'il ne soit réalisé que par la Chambre des communes.

M. Lucas : Il est expressément indiqué que l'examen est réalisé par le comité de l'une ou l'autre des deux chambres ou par un comité mixte de la Chambre des communes et du Sénat.

La sénatrice Cordy : Dans ce cas, qui prend la décision?

Mr. Lucas: We'll clarify that.

Senator Cordy: You spoke about the principles that have been added to the bill. Could you give a bit more detail on what is meant by the principle of intergenerational equity?

Ms. McKenna: I'll give you my understanding of intergenerational equity. I am not sure if there is a definition, so I will have my able team go and look for it.

Senator Cordy: I don't need a definition in the bill.

Ms. McKenna: Intergenerational equity comes up a lot when we think about, for example, climate change. Right now we are passing on the biggest debt ever to future generations. This is called climate change and the impacts of climate change.

As we think about what is equitable, it's thinking, maybe in the way First Nations put it, seven generations ahead. We look at equity in a broader way than just passing on wealth in monetary terms. When it comes to the environment, it's much broader than that. We need to be considering the impacts we are making on our planet when it comes to future generations.

There might be a more eloquent way of putting it.

Senator Cordy: I like the ordinary way.

Mr. Lucas: It goes to the heart of sustainable development and the principle flowing from the Brundtland Commission.

The clarification on the previous point is that it is up to the committees here and in the house to individually or jointly decide on the process of review every five years.

Senator Richards: In the last year the companies that moved away from Alberta and out west were Strath, Total, Shell, ConocoPhillips and Marathon. Recently, Canadian companies have been feeling that they will have to move too.

Will this sustainable development strategy ever entice these companies back, or do you think we even need those companies as far as our economy goes today? Do we need them back, or can we let them go?

Ms. McKenna: I always say the environment and the economy go together. Of course we need good companies because they create good jobs here in Canada.

M. Lucas : Nous allons clarifier cela.

La sénatrice Cordy : Vous avez parlé des principes inscrits dans le projet de loi. Pourriez-vous nous en dire un peu plus sur ce qu'on entend par le principe de l'équité intergénérationnelle?

Mme McKenna : Je vais vous donner mon interprétation de l'équité intergénérationnelle. Je ne suis pas sûre qu'il y ait une définition, mais je vais demander à mon équipe compétente de la chercher.

La sénatrice Cordy : Je n'ai pas besoin d'une définition tirée du projet de loi.

Mme McKenna : L'équité intergénérationnelle est un principe dont on parle souvent lorsqu'il est question, par exemple, des changements climatiques. Nous sommes maintenant sur le point de léguer un fardeau d'une ampleur sans précédent aux générations futures. C'est la conséquence des changements climatiques.

L'équité intergénérationnelle, c'est, en quelque sorte, planifier en fonction des sept prochaines générations, comme le disent les Premières Nations. Nous considérons l'équité dans un sens plus large que le simple fait de léguer des richesses financières. En ce qui concerne l'environnement, il faut avoir une vision bien plus vaste. Nous devons tenir compte des conséquences de nos gestes pour la planète et pour les générations futures.

Il pourrait y avoir une façon plus éloquente de définir ce principe.

La sénatrice Cordy : Je préfère la façon simple.

M. Lucas : C'est un principe qui est au cœur du développement durable et qui découle de la Commission Brundtland.

À titre de précision au sujet de la question précédente, je souligne qu'il incombe aux comités du Sénat et de la Chambre de déterminer, individuellement ou conjointement, comment se déroulera l'examen prévu tous les cinq ans.

Le sénateur Richards : Au cours de la dernière année, les entreprises qui ont délaissé l'Alberta et l'Ouest canadien sont Strath, Total, Shell, ConocoPhillips et Marathon. Dernièrement, un certain nombre d'entreprises canadiennes estiment qu'elles devront également partir.

Avec cette stratégie de développement durable, pourra-t-on jamais faire revenir ces entreprises, ou croyez-vous même que nous avons besoin de ces entreprises dans le contexte économique actuel? A-t-on besoin de les faire revenir, ou peut-on se passer d'elles?

Mme McKenna : Je dis toujours que l'économie et l'environnement vont de pair. Il est évident qu'il nous faut de bonnes entreprises, car elles créent de bons emplois au pays.

I have also been unapologetic in saying that we need to get our resources to market, but we need to do that in a sustainable way.

Companies make decisions based on a whole range of factors. What is critically important for the government is to have proper regulatory frameworks and to make sure we are showing that we can take action on climate change in a way that ensures the competitiveness of companies.

Clean competitiveness is incredibly important. When you look at the investments that we've seen, Shell just announced the largest investment in Canada's history in LNG. That is an opportunity that I see.

I came back from China on Saturday night, and China is looking for Canadian clean solutions. I promote Canadian companies and businesses everywhere I go. LNG is a huge opportunity. China is one of the investors as they look at moving off coal, which they want to do because it's really bad for the quality of life for people, for their health and for climate change.

We have solutions. I think you can do both. That has always been the approach of our government. I don't think you can do neither. For example, not looking at the impacts on the environment of major projects and not considering climate change actually makes you less competitive. You need to be smart in how you approach things, and that's certainly the principle we take.

I take very seriously the importance of having strong Canadian companies, including in our resource sector.

Senator Woo: I want to pick up on the question of the intergenerational equity. I totally agree with the deputy minister that this concept is as central as you can get to the idea of sustainability. It is actually a real surprise that it wasn't part of the principles of the original bill because it all boils down to intergenerational equity.

Intergenerational equity is not just some vague concept. It boils down to some very specific measures of how we weigh the present versus the future.

I hope this question is not too technical. Maybe it's for the department. It has to do with discount rates, if I can put it very directly. It is the idea of a social discount rate that allows society to say that the costs to society in the future are as important as the costs today. The way we weigh how important these costs are is the interest rate we use to measure it.

Par ailleurs, je n'hésite pas à dire que nous devons acheminer nos ressources vers les marchés, mais de façon durable.

Les entreprises prennent des décisions en fonction d'une foule de facteurs. Pour le gouvernement, il est primordial de se doter d'un bon cadre de réglementation et de démontrer qu'il est possible de lutter contre les changements climatiques tout en favorisant la compétitivité des entreprises.

La compétitivité écologique est extrêmement importante. Au chapitre des investissements, nous savons que Shell vient d'annoncer le plus grand investissement de l'histoire du pays dans le secteur du gaz naturel liquéfié. Je vois cela comme une occasion à saisir.

Je suis revenue de ma visite en Chine samedi soir. La Chine veut connaître les solutions écologiques canadiennes. Je fais la promotion des entreprises canadiennes partout où je vais. Le secteur du gaz naturel liquéfié est énormément prometteur. La Chine fait partie des investisseurs intéressés, car elle cherche à remplacer le charbon, une source d'énergie qui nuit à la qualité de vie de la population, à la santé et à la lutte contre les changements climatiques.

Nous avons des solutions. Je crois qu'on peut faire les deux à la fois. C'est l'approche que le gouvernement préconise depuis toujours. Je ne crois pas que l'un va sans l'autre. En fait, on nuit à la compétitivité si, par exemple, on ne tient pas compte des effets des grands projets et des changements climatiques sur l'environnement. Il faut avoir une approche sensée, et c'est certainement le principe que nous défendons.

Je prends très au sérieux l'importance d'avoir des entreprises dynamiques au Canada, y compris dans le secteur des ressources.

Le sénateur Woo : J'aimerais revenir sur la question au sujet de l'équité intergénérationnelle. Comme le sous-ministre, je conviens tout à fait que c'est un principe on ne peut plus fondamental du développement durable. D'ailleurs, il est vraiment surprenant qu'il n'ait pas été inclus dans la première version du projet de loi, car tout est une question d'équité intergénérationnelle.

L'équité intergénérationnelle n'est pas qu'une idée vague. Elle implique de prendre des mesures très concrètes pour évaluer les coûts actuels par rapport aux coûts futurs.

J'espère que ma question ne sera pas trop technique. Elle l'est peut-être pour le ministère. Pour dire les choses très directement, j'aimerais parler du taux d'actualisation public. Le taux d'actualisation public est l'outil qui permet de déterminer si les coûts futurs pour la société sont aussi importants que les coûts actuels. Nous mesurons l'importance de ces coûts au moyen d'un taux d'intérêt.

If you are taking a whole-of-government approach to sustainability, one very simple approach is to have a consistent social rate of discount for major projects and in assessing the costs of climate change or any other kind of pollution in our society. When you use a consistent discount rate, you are taking a view on the importance of the future vis-à-vis the present.

I don't expect a detailed answer at this stage, but I am interested to know if the department is working on the issue of how we come up with an appropriate social rate of time preference, as some people call it, so that the government can be consistent across departments in evaluating projects, in evaluating pollution, and in evaluating damage to the environment.

Ms. McKenna: I'll take a stab at that, and then I will hand it over to my deputy. As soon as you said that, it made me think of the social costs of carbon, where we actually put a cost and a value on that.

It is really important. We found the definition of intergenerational equity. It is a principle that is important to meet the needs of the present generation without compromising the ability of future generations to meet their own needs.

This is also an approach when we look at major projects and we have legislation that is going through the Senate in terms of impact assessments.

It is an interesting question about how you value it across the board. It is certainly something we think about greatly. The UN was able to put a cost of inaction on climate change. I cannot remember what year, but they put the cost at \$50 trillion in the future if we do not act on climate change.

Often we don't think about that. It is incredibly important. I think about that all the time because if you have children, you think about what you're passing on to them. Are you giving them the same opportunities? Will they be able to meet their own needs?

Mr. Lucas: I was going to say in direct response that certainly the most rigorous analysis occurs in the context of regulatory policy and the cost benefit analysis we do. Whether it is indeed the social cost or health impacts of taking action on air quality, they are considered in the cost and benefits of a policy. That is an established methodology that we continue to develop through working with other departments. It provides that framework as you work into the future and understand the costs and benefits associated with policies.

Si on veut adopter une approche pangouvernementale en matière de développement durable, une solution très simple consiste à établir un taux d'actualisation public uniforme pour les grands projets et à évaluer les coûts des changements climatiques ou de toute autre forme de pollution pour notre société. En utilisant un taux d'actualisation uniforme, on peut se faire une idée de l'importance des coûts futurs par rapport aux coûts présents.

Je ne m'attends pas à une réponse détaillée pour le moment, mais j'aimerais savoir si le ministère s'emploie à déterminer comment établir ce que certains appellent un taux de préférence sociale pour le temps, afin que l'ensemble des ministères puissent évaluer de manière cohérente les projets, la pollution et les dommages à l'environnement.

Mme McKenna : Je vais tenter une réponse, puis je céderai la parole au sous-ministre. Dès que vous avez parlé de cet aspect, j'ai songé au coût social du charbon et à la façon d'attribuer un coût et une valeur à l'utilisation de cette ressource.

C'est vraiment important. Nous avons trouvé la définition de l'équité intergénérationnelle. C'est un principe important qui consiste à répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures de répondre à leurs propres besoins.

C'est également une approche dont nous tenons compte lorsque nous évaluons les grands projets. D'ailleurs, un projet de loi sur les évaluations d'impact est à l'étude au Sénat.

Il est intéressant de se pencher sur la façon d'établir une valeur uniforme à tous les égards. C'est certainement un aspect auquel nous réfléchissons beaucoup. L'ONU a pu établir ce que coûterait l'inaction à l'égard des changements climatiques. Je ne me rappelle pas à quelle année remonte cette estimation, mais, selon l'ONU, les changements climatiques nous coûteront 50 billions de dollars si nous n'agissons pas.

On y pense rarement, mais c'est extrêmement important. J'y pense constamment, car, lorsqu'on a des enfants, on songe à ce qu'on va leur léguer. On se demande si on pourra leur donner les mêmes possibilités et s'ils seront capables de subvenir à leurs propres besoins.

M. Lucas : Pour répondre directement à la question, j'allais dire qu'il est évident que l'analyse la plus rigoureuse se produit dans le cadre de nos processus de réglementation et d'analyse coûts-avantages. Des facteurs comme le coût social ou les effets sur la santé qui sont associés aux mesures concernant la qualité de l'air sont pris en compte dans l'analyse coûts-avantages d'une politique. C'est une méthodologie établie que nous continuons de peaufiner en collaboration avec les autres ministères. C'est une façon d'orienter les activités futures et de connaître les coûts et les avantages associés aux politiques.

Senator Woo: Perhaps I can elaborate a bit. Even if you can estimate the cost in the future of X trillion dollars to the environment, you can easily discount that cost by having a very high interest rate. You can say that those costs don't matter as much because the present matters more than the future.

A lot of countries get away with it by having a very high discount rate. A lot of analysts get away with not worrying about pollution and not worrying about climate change by assuming that the present is much more important than the future. They do that by using a number.

It boils down to numbers in some senses. If the Government of Canada is able to advance some thinking and work on how Canadians think about the present vis-à-vis the future, I think that really will help us all come together on where we value today versus the future.

Right now it's an abstract debate. When you say \$30 trillion, a high discount rate can get rid of that quite quickly.

Ms. McKenna: It's interesting because there is a movement internationally to do a much better job of this. You can look at what Mark Carney is working on and look at climate disclosure and how important it is because you now have assessment of risk.

That might be a bit different from what you are talking about, but it is a similar idea. You can't keep marching on the way you are without acknowledging the huge risk that you have if you have a high carbon portfolio.

Senator Neufeld: Thank you, minister, for being here. It's interesting to listen to your explanation.

I have a couple of questions. You say that you want a more effective, accountable and inclusive approach to sustainable development, and that we need strong accountability to ensure we achieve results.

I don't agree. Tell me how you will get accountability from 90 departments. Explain a bit more about how the accountability part works.

If the departments aren't meeting their targets, what happens? Is there some form of a penalty or what? Usually, if you are not meeting a target that is set for you, something has to happen. Maybe you could give me a couple of examples of how that would work.

Le sénateur Woo : Je pourrais peut-être être plus précis. Même si on peut estimer les coûts futurs pour l'environnement à x billions de dollars, on peut facilement réduire ces coûts au moyen d'un taux d'intérêt très élevé. On peut dire que ces coûts ne sont pas si importants, parce que le présent est plus important que le futur.

Beaucoup de pays réussissent à s'en sortir en utilisant un taux d'actualisation très élevé. Beaucoup d'analystes se permettent de faire fi de la pollution et des inquiétudes liées aux changements climatiques en tenant pour acquis que le présent compte beaucoup plus que l'avenir. Pour justifier leur analyse, ils utilisent un chiffre.

Tout repose sur les chiffres d'une certaine façon. Si le gouvernement du Canada pouvait plancher sur la question de l'opinion des Canadiens quant à la valeur du présent comparativement à celle du futur, je crois que nous serions plus à même d'en arriver à un consensus quant à l'équilibre souhaité entre le présent et l'avenir.

Présentement, tout ce débat demeure abstrait. Les 30 billions de dollars dont vous parlez peuvent facilement être supprimés si on applique un taux d'actualisation élevé.

Mme McKenna : C'est intéressant, car il y a un mouvement à l'échelle internationale pour faire beaucoup mieux à ce sujet. On n'a qu'à penser à ce que fait Mark Carney ou à la divulgation des renseignements relatifs à l'environnement et à son importance, puisqu'il y a maintenant une évaluation du risque.

Ce n'est peut-être pas exactement la même chose que ce dont vous parliez, mais c'est un concept similaire. Il n'est plus possible de continuer dans une direction sans tenir compte du risque immense que représente un portefeuille à forte empreinte carbonique.

Le sénateur Neufeld : Merci, madame la ministre, de votre présence. C'est très intéressant d'entendre vos explications.

J'ai quelques questions. Vous dites que vous voulez une approche plus efficace, plus responsable et plus inclusive en matière de développement durable et vous dites aussi qu'il faut des mesures plus contraignantes quant à la reddition de comptes pour nous assurer d'obtenir des résultats.

Je ne suis pas d'accord. Dites-moi comment vous ferez pour que 90 ministères et organismes rendent des comptes. Donnez-nous plus de détails quant au fonctionnement de la partie sur l'obligation de rendre des comptes.

Si un ministère n'atteint pas les cibles, qu'arrive-t-il? Y aura-t-il une forme quelconque de pénalité? Habituellement, si on n'atteint pas un objectif qui nous a été donné, il y a une conséquence. Peut-être pourriez-vous donner quelques exemples du fonctionnement de ce processus.

Ms. McKenna: First of all, it is very important that you actually have a target that is measurable. A real problem before was that people had vague targets, so you could not even tell if someone had made that target or not. You could say that you made it but maybe you had not.

Senator Neufeld: Governments have done that? Is that what you're saying?

Ms. McKenna: It's now a requirement. One of the amendments we made is that you actually have to have tangible targets that were measurable. You have to report on your progress and indicate whether you were achieving your targets.

Then you are held to account through transparency, through the Senate and through the House of Commons process. You also have the commissioner who also does very vigorous reporting, analysis and auditing of each of the reports.

When we are audited and we are found not to have lived up to the high standards by the commissioner, certainly we take that extremely seriously. I will certainly say that there are repercussions in the sense that you are now having to explain yourself as to why you have not met those targets, and you will be required to do better.

That process is quite standard across the board. That is the approach that has been taken, and I think transparency through Parliament is an important part of this.

Senator Neufeld: We are not coming close to meeting the target the present government has set to meet by 2030, as far as I understand and from the reports I have seen and whatnot.

What you are saying is the transparency of letting the public know that the government is not meeting its targets is the accountability, the penalty and something that encourages government to do better. Is that correct?

Ms. McKenna: To be clear, it is a 2030 target, and we have committed to meeting that target. I will be frank that it is a challenging target because for 10 years the previous government did nothing.

We have a plan. The plan has been in place now since December 2016. We are implementing that plan. Some of the measures would impact quite quickly, but some of them are like phasing out coal by 2030 or even, taking a very local example, the investment in the second phase of LRT for Ottawa. It will be the largest reduction in greenhouse gas emissions in the city's history, but we are still building it.

Mme McKenna : D'abord et avant tout, il est très important qu'il y ait une cible mesurable. Un des problèmes qui existaient auparavant est que les cibles qui étaient fixées étaient vagues, alors il était même impossible de savoir si la cible avait été atteinte ou non. On pouvait affirmer avoir atteint une cible, alors que ce n'était peut-être pas le cas.

Le sénateur Neufeld : Les gouvernements ont fait cela? C'est bien ce que vous affirmez?

Mme McKenna : C'est maintenant une obligation. Une des modifications que nous avons apportées est qu'il sera maintenant obligatoire d'avoir des cibles mesurables. Il est obligatoire de faire rapport de sa progression et d'indiquer si les cibles ont été atteintes.

Il faut ensuite rendre des comptes de façon transparente par l'entremise des processus du Sénat et de la Chambre des communes. Il y a aussi la commissaire qui produit des rapports, des analyses et des vérifications très rigoureux de chacun des rapports présentés.

Lorsque la commissaire fait une vérification et qu'elle conclut que nous n'avons pas respecté les normes élevées qu'elle a fixées, nous prenons certainement cela très au sérieux. Je dirais qu'il y a assurément des répercussions, en ce sens qu'il faut alors expliquer pourquoi les cibles n'ont pas été atteintes et qu'il faut ensuite faire mieux.

Ce processus est plutôt uniforme. C'est l'approche qui a été choisie et je crois que la transparence obtenue par l'entremise du Parlement en est une composante très importante.

Le sénateur Neufeld : Nous sommes encore très loin d'atteindre les cibles fixées par le gouvernement actuel pour 2030, d'après ce que je peux comprendre, d'après les rapports que j'ai vus et d'autres choses du genre.

Ce que vous dites, c'est que ce qui constitue la responsabilisation, la conséquence et l'incitation pour le gouvernement à faire mieux, c'est la transparence obtenue en informant le public que le gouvernement n'atteint pas ses cibles. C'est bien cela?

Mme McKenna : Soyons clairs, il s'agit d'une cible pour 2030 et nous nous sommes engagés à atteindre cette cible. Je dois admettre qu'il ne sera pas facile d'atteindre cette cible, car, pendant 10 ans, le gouvernement précédent n'a rien fait.

Nous avons un plan. Ce plan est en place depuis décembre 2016. Nous travaillons à le mettre en œuvre. Certaines des mesures qu'il contient pourront avoir un effet très rapidement, mais il y a d'autres mesures comme l'élimination progressive du recours au charbon d'ici 2030 ou encore, pour prendre un exemple près de nous, l'investissement dans la deuxième phase du train léger à Ottawa. Ce projet mènera à la

We are absolutely committed. Even in that context, we report on our emissions, how we are tracking and all of the measures in a very transparent, robust way. We are certainly hopeful other parties that say they will have climate plans will do the same.

Senator Neufeld: You say you are to bring the number of organizations from some 26 to 90.

Is that all of government? Is that it, or are there more organizations and groups that you have to corral?

Mr. Lucas: The detailed Financial Administration Act is for the three schedules. It takes you from core departments like Environment and Climate Change, to include the RCMP and the National Research Council, out to 90 departments.

Crown corporations are not included in that group at this point, but the bill can enable that through a Governor-in-Council decision to go further.

We view the step from 26 to 90 as a significant step. It allows the embrace of moving away from environmental focus to a sustainable development focus by bringing in departments that look at social policy.

Senator Neufeld: But Crown corporations are not included.

Mr. Lucas: Crown corporations like Canada Post are not included at this point.

The Chair: Because we are on the subject, can I ask you if the budget for the environment commissioner will increase because her load will increase from 26 to 90 departments? She will be appearing here, so I will ask her that question too.

Ms. McKenna: She may have views. That isn't the intention.

Senator Seidman: I would like to ask about the Sustainable Development Advisory Council. The bill says:

The mandate of the Sustainable Development Advisory Council is to advise the Minister on any matter related to sustainable development that is referred to it by the Minister.

plus importante réduction des émissions de gaz à effet de serre de l'histoire de la ville, mais il est toujours en construction.

Notre engagement est indéfectible. Même dans ce contexte, nous faisons rapport de nos émissions, de la façon dont nous effectuons le suivi et de toutes les mesures d'une façon très transparente et robuste. Nous espérons que les autres partis qui affirment qu'ils auront un plan de lutte contre les changements climatiques feront la même chose.

Le sénateur Neufeld : Vous avez dit que le nombre de ministères et organismes passera de 26 à 90.

Cela comprend-il l'ensemble du gouvernement? Restera-t-il d'autres organismes ou groupes qui devront être ajoutés?

M. Lucas : En gros, la Loi sur la gestion des finances publiques sert pour les trois annexes. On y trouve les principaux ministères comme le ministère de l'Environnement et du Changement climatique, ainsi que des organismes comme la GRC et le Conseil national de recherches, et on arrive à un total de 90 ministères et organismes.

Les sociétés d'État ne sont pas incluses pour le moment, mais le projet de loi permettrait qu'elles le soient par un décret du gouverneur en conseil.

Pour nous, passer de 26 à 90 représente une étape importante. Cela permet de passer d'une approche axée sur l'environnement à une approche axée sur le développement durable en incluant les ministères chargés des politiques sociales.

Le sénateur Neufeld : Les sociétés d'État ne sont donc pas incluses.

M. Lucas : Les sociétés d'État comme Postes Canada ne sont pas incluses pour l'instant.

La présidente : Comme nous abordons la question, puis-je vous demander si le budget de la commissaire à l'environnement augmentera, puisque sa charge de travail augmentera en raison du passage de 26 ministères et organismes à 90? Elle viendra témoigner, alors je lui poserai également la question.

Mme McKenna : On verra ce qu'elle en pense. Ce n'est pas l'intention.

La sénatrice Seidman : Je voudrais poser une question au sujet du Conseil consultatif sur le développement durable. Voici ce que dit le projet de loi :

Le Conseil consultatif sur le développement durable conseille le ministre sur toute question touchant le développement durable que ce dernier lui soumet.

I would appreciate if you could help me understand what that means. What types of matters would you suspect would be referred? Let's start with that.

Ms. McKenna: We have many different groups that provide advisory roles to me in my function as Minister of Environment and Climate Change. It could be anything from progress reporting, or I guess it could be something that isn't strictly related to this act.

It could be using their expertise in the concept of sustainable development, which is a concept we have embraced as a government, as we approach a whole range of different issues.

Mr. Lucas: I would complement the minister's point. Core areas would be engaging consultants and seeking their views on the triennial progress report that we would compile, coupled with the draft strategy. Indeed that was done in the 2016-19 strategy, and it received invaluable input from the advisory committee as well as Canadians more broadly.

Senator Seidman: It is the minister who is asking the council on any matter related to sustainable development. I am just trying to understand because it's very broad.

How does the minister decide what types of matters she wants consultation on?

Ms. McKenna: As my deputy said, obviously the focus would be on the act, the measures under the progress reports and the strategy.

Oftentimes getting advice from broad groups that have particular expertise is useful and could be in a whole range of different ways such as approaching species at risk or different parts of my portfolio.

Senator Seidman: Would that advice be made public?

Ms. McKenna: That's a good question.

Gail Haarsma, Acting Director, Sustainable Development Policy Division, Strategic Policy Branch, Environment and Climate Change Canada: In the past we made public the information that we received during public consultation. In the 2016-2019 strategy there is a resumé of what the Sustainable Development Advisory Council put forward. Yes, it would be made public.

J'aimerais que vous m'aidiez à comprendre ce que cela signifie. D'après vous, quel type de questions pourraient être soumises? Commençons par cela.

Mme McKenna : Il y a de nombreux groupes qui agissent en tant que conseillers auprès de moi dans mon rôle de ministre de l'Environnement et du Changement climatique. Ce pourrait être des questions liées aux rapports de progrès, ou j'imagine que ce pourrait aussi être des questions qui ne sont pas uniquement liées au projet de loi à l'étude.

On pourrait également avoir recours à l'expertise du conseil en matière de développement durable, le concept que préconise le gouvernement, quant à la façon d'approcher une vaste gamme de questions.

M. Lucas : Je voudrais ajouter quelque chose à la réponse de la ministre. Les secteurs clés communiqueraient avec des consultants pour qu'ils donnent leur opinion quant au rapport de progrès triennal que nous allons produire, en plus de la stratégie provisoire. C'est d'ailleurs ce qui s'est produit pour la stratégie 2016-2019, qui a grandement profité de l'apport du comité consultatif et de celui des Canadiens en général.

La sénatrice Seidman : C'est la ministre qui devra soumettre au conseil toutes les questions relatives au développement durable. Je veux seulement comprendre, parce que c'est très large.

Comment la ministre déterminera-t-elle les questions qu'elle veut soumettre?

Mme McKenna : Comme le disait mon sous-ministre, évidemment, ce serait avant tout des questions liées au projet de loi, aux mesures prévues dans le cadre des rapports de progrès et de la stratégie.

Souvent, obtenir l'avis de groupes aux expertises variées est utile et cela pourrait concerner une vaste gamme de questions comme la façon d'approcher les espèces en péril ou d'autres éléments de mon portefeuille.

La sénatrice Seidman : Les avis obtenus seraient-ils rendus publics?

Mme McKenna : C'est une bonne question.

Gail Haarsma, directrice par intérim, Division des politiques relatives au développement durable, Direction générale de la politique stratégique, Environnement et Changement climatique Canada : Dans le passé, nous avons rendu publics les renseignements qui nous avaient été communiqués lors des consultations publiques. Dans la stratégie de 2016-2019, il y a un résumé de ce que le Conseil consultatif du développement durable a produit. Oui, les avis seraient rendus publics.

Senator Seidman: You say that there will now be six representatives of Aboriginal peoples on this advisory council. How would they be selected?

Mr. Lucas: It is a matter on which we would engage with national Indigenous organizations. We would seek representation from First Nations, Inuit and Metis nations and look for expertise in areas pertaining to sustainable development on one or more of the pillars.

Senator Simons: This is my first time at this meeting, and I've already learned that I have to get to my questions faster because the two questions I wanted to ask have already been asked. I will follow up with some other questions on the advisory council.

You are increasing the Indigenous membership. How many people are on the council now? Would the number of people on the council be increased overall, or would those three new Indigenous voices bump three existing people off of the committee?

Ms. Haarsma: There are currently 25 members on the Sustainable Development Advisory Council, plus the minister, which would make 26. The three would be in addition to that, so 28 plus the minister would be 29.

There are representatives from each province and territory, three representatives from business, three from unions, three from environmental organizations, three currently representing Indigenous peoples, and then there will be three more.

Senator Simons: The responsibilities they will be taking on will be greatly increased. The mandate before was just to look at the draft legislation. Now they will be on call to provide ongoing advice to the minister.

Do they have term limits? Do they serve for three years or five years? Do they serve at the pleasure of the minister? It talks about compensation for some expenses. Do they also receive honoraria?

Ms. McKenna: I can answer one part of that with clarity. The compensation is for reasonable expenses, which is pretty standard. They serve for four-year terms.

Mr. Lucas: I would add that the focus of the work is really in the context of the act and the elaboration of sustainable development strategies.

Are there particular actions? Is progress being made? Are there future areas of their advice the government could consider

La sénatrice Seidman : Vous dites qu'il y aura maintenant six représentants des peuples autochtones au sein du conseil consultatif. Comment seront-ils choisis?

M. Lucas : Cela se fera en consultation avec les organismes autochtones nationaux. Nous allons chercher des représentants des Premières Nations, des Inuits et des nations métisses qui possèdent une expertise dans les domaines liés au développement durable concernant un ou plusieurs des piliers.

La sénatrice Simons : C'est ma première présence à une réunion du comité et, déjà, j'ai appris qu'il fallait que je me dépêche à poser mes questions, parce que deux des questions que j'avais ont déjà été posées. Alors je vais poser des questions complémentaires au sujet du conseil consultatif.

Vous allez accroître la représentativité des Autochtones. Combien le conseil compte-t-il de membres présentement? Le nombre total de membres du conseil va-t-il augmenter ou est-ce que les trois nouveaux représentants des Autochtones vont remplacer trois des membres actuels?

Mme Haarsma : Présentement, le Conseil consultatif du développement durable compte 25 membres, en plus de la ministre, ce qui fait 26. Les trois représentants s'ajouteront au nombre, donc 28 membres, plus la ministre, soit 29.

Il y a des représentants de toutes les provinces et de tous les territoires, trois représentants de l'industrie, trois représentants des syndicats, trois représentants des organismes environnementaux, trois représentants des peuples autochtones présentement, et auxquels s'en ajouteront trois autres.

La sénatrice Simons : Les responsabilités dont le conseil devra s'acquitter seront beaucoup plus importantes. Auparavant, le mandat demandait seulement d'examiner le projet de loi. Maintenant, le conseil devra donner son avis à la ministre sur demande.

Le mandat des membres sera-t-il d'une durée déterminée? Les membres siégeront-ils au conseil pendant trois ans ou cinq ans? Peuvent-ils rester en poste aussi longtemps que le souhaite la ministre? Il est question de couvrir certaines dépenses des membres. Recevront-ils aussi des honoraires?

Mme McKenna : Je peux répondre à une de ces questions avec certitude. Les dépenses couvertes sont les dépenses raisonnables, une mesure assez courante. La durée des mandats est de quatre ans.

M. Lucas : J'ajouterais que leur travail est surtout axé sur le projet de loi et sur la création de stratégies de développement durable.

Des mesures particulières sont-elles prises? Est-ce que des progrès sont réalisés? Y a-t-il des éléments des avis donnés dont

in the context of an overall sustainable development strategy or departmental strategies in particular.

Ms. McKenna: If you are interested, I found the multi-interest advisory committees are extraordinarily helpful. People sit around the table who might not sit around the table normally, so you have industry with Indigenous peoples, with provinces and with environmentalists.

Sometimes it's easier to have different views outside of the room, but when you sit at the table you find common interests relatively quickly. There will be divergences, but you can get better outcomes.

Senator Simons: That's very good to hear. My 30 years of journalism makes me cynical about advisory councils in all their various forms and manifestations.

It seems to me, minister, that you are describing a different process from the one your deputy minister is describing. Mr. Lucas is saying that this advisory council would be very narrowly attached to this act, and you seem to indicate they would give you more broad advice across issues in your ministry.

I want to clarify which it was.

Ms. McKenna: The focus is definitely on the act, the reports and the reporting. Could they do something more broadly? I imagine a potential situation where they could, but I don't think that is the intent.

Senator Griffin: I have a quick observation and then a quick question.

My observation follows up on Senator Cordy's question about which committee, which house or both. I understand that. I just want to point out that the Statistics Act said that something similar could go to a committee of either house, and it went to neither. That is a problem, so I am glad you are on top of that so that the same thing doesn't happen again.

My question is in regard to the timing of the passage of this amendment or the amended legislation. If it's not passed relatively soon, I am assuming that you will have started to develop the next three-year strategy using the old or existing legislation. Is that correct?

Ms. McKenna: That is true. We need to be starting to take action. However, we are hopeful that we will be able to pass this. We are thinking more broadly as we approach the issues. This is a very good approach. Aligning it more closely with the sustainable development goals and taking a sustainability

le gouvernement pourrait éventuellement tenir compte dans le cadre d'une stratégie globale de développement durable ou de stratégies de ministères en particulier?

Mme McKenna : Si cela vous intéresse, j'ai découvert que les comités consultatifs multilatéraux sont extraordinairement utiles. Ils regroupent des gens qui ne participeraient peut-être pas aux discussions autrement, alors on rassemble l'industrie, les peuples autochtones, les provinces et les environnementalistes.

Parfois, il est préférable que les opinions contraires s'expriment ailleurs que dans une réunion, mais, lorsque des gens se retrouvent à une même table, ils trouvent des intérêts communs assez rapidement. Il y aura toujours des divergences d'opinions, mais on obtient ainsi de meilleurs résultats.

La sénatrice Simons : Heureuse de l'entendre. Les 30 années que j'ai passées dans le monde du journalisme m'ont rendue cynique au sujet des conseils consultatifs de tout acabit.

Il me semble, madame la ministre, que vous décrivez un processus différent de celui que décrit votre sous-ministre. M. Lucas affirme que le conseil consultatif travaillera surtout sur des questions qui sont rattachées au projet de loi, alors que vous affirmez qu'il pourra rendre des avis sur différentes questions liées à votre ministère.

J'aimerais que vous clarifiiez cette question.

Mme McKenna : Son travail portera assurément sur les questions liées au projet de loi, aux rapports et à la reddition de comptes. Est-ce que le conseil pourrait travailler sur des questions plus larges? J'imagine que cela pourrait arriver, mais je ne crois pas que ce soit l'objectif.

La sénatrice Griffin : J'aurais un commentaire à formuler, suivi d'une brève question.

Mon commentaire se rapporte à la question de la sénatrice Cordy quant au comité ou à la Chambre qui serait concerné, voire les deux Chambres. J'ai compris, mais je voudrais mentionner que la Loi sur la statistique prévoit qu'une chose du genre peut être traitée par un comité de l'une des deux Chambres. Or, cela n'est pas arrivé, ce qui est problématique. Je suis donc bien contente que vous en soyez consciente afin que cela ne se reproduise pas.

Ma question concerne le moment choisi pour adopter cette modification, ainsi que la loi modifiée. Si elles ne sont pas adoptées assez rapidement, j'imagine que vous aurez commencé à concevoir la prochaine stratégie triennale au moyen de l'ancienne loi. Est-ce exact?

Mme McKenna : C'est exact. Nous devons commencer à agir. Cependant, nous sommes sûrs de pouvoir adopter le projet de loi. Nous élargissons notre réflexion dans notre étude des différents enjeux. C'est une très bonne approche. Une approche mieux alignée sur les objectifs du développement durable et

approach is a better approach. It also helps me in my portfolio. I am one minister, but really we need to ensure ministers across the board are doing the work they need to be doing, whether on climate change or other environmental issues.

The Chair: You mentioned that one of the reasons for Bill C-57 was to ensure that we respect our obligations internationally and domestically and you cited different conventions. However, the UN 2030 goals are not there. Can you explain why specifically they are not mentioned in the bill?

Ms. McKenna: I'll get the answer on specifically why they are not mentioned. The Commissioner of the Environment and Sustainable Development had the helpful suggestion that we should align these with the sustainable development goals. It's tricky because the legislation was drafted before you had sustainable development goals. The focus of the sustainable development goals is actually what is Canada doing as a whole on a whole range of goals. Some are a bit too far removed from the framework that we have here. It includes what the provinces are doing and what other people are doing, but we did reflect 13 of the most relevant sustainable development goals.

Mr. Lucas: The construct of the purpose now notes those international and domestic obligations but recognizes they can change over time. Rather than enumerating them specifically, which reflects a point in time, it references that. Certainly those obligations are read into the specific three-year strategies and commitments made, whether it's the UN SDGs Convention on Biological Diversity or other new conventions that may emerge in the future.

Senator MacDonald: Section 12 of the act requires the federal government to include provisions in all performance-based contracts for meeting the applicable targets in the Federal Sustainable Development Strategy and the departmental sustainable development strategies, but Bill C-57 repeals this. Why would you repeal it?

Mr. Lucas: The answer is more technical. That pertained to performance-based contracts for procurement. Because of the reference to the Treasury Board and its policies pertaining to government operations including procurement, the view was rather than have that specific mention, the reference to Treasury Board and policies would be reflected in the policies the government needed to operate by, be they performance-based contracting, other measures on greening government, or pertaining to other aspects of the act.

fondée sur ce dernier est une meilleure approche. C'est aussi une approche qui m'aide dans la gestion de mon portefeuille. Je représente un ministère, mais il faut vraiment que l'ensemble des ministres fassent ce qu'il faut en matière de changements climatiques et d'autres enjeux environnementaux.

La présidente : Vous avez mentionné que l'une des raisons qui ont mené à la présentation du projet de loi C-57 était de s'assurer que nous respectons nos engagements internationaux et nationaux et vous avez cité différentes conventions. Cependant, les objectifs de l'ONU pour 2030 n'en font pas partie. Pouvez-vous expliquer pourquoi ces objectifs en particulier ne font pas partie du projet de loi?

Mme McKenna : Je vais m'informer au sujet de la raison exacte pour laquelle ils n'en font pas partie. La commissaire à l'environnement et au développement durable a eu la bonne idée de suggérer qu'on aligne ces objectifs sur les objectifs du développement durable. C'est un peu compliqué, parce que la loi avait été rédigée avant l'arrivée des objectifs de développement durable. Les objectifs de développement durable concernent ce que fait le Canada dans l'ensemble au sujet de différentes cibles. Certaines sont un peu trop éloignées du cadre que nous avons ici. Les mesures prises par les provinces et par d'autres entités sont incluses, mais nous avons pris en compte 13 des objectifs de développement durable les plus pertinents.

M. Lucas : L'objet énoncé tient maintenant compte de ces obligations internationales et nationales tout en reconnaissant qu'elles peuvent évoluer avec le temps. Comme elles sont circonscrites dans le temps, plutôt que de les énumérer, le projet de loi y fait référence. Assurément, ces obligations sont prises en compte dans les différentes stratégies triennales et dans les engagements qui sont pris, qu'il s'agisse de la Convention sur la diversité biologique liée aux objectifs de développement durable de l'ONU ou d'autres conventions qui pourraient être adoptées au cours des années à venir.

Le sénateur MacDonald : L'article 12 de la loi exige du gouvernement fédéral qu'il prévoie des clauses visant l'atteinte des cibles applicables de la stratégie fédérale de développement durable et des stratégies ministérielles de développement durable pour tous les contrats fondés sur le rendement, mais le projet de loi C-57 abroge cet article. Pourquoi l'abroger?

M. Lucas : La réponse est plutôt technique. Cela concerne les contrats d'approvisionnement fondés sur le rendement. Comme il y a une référence au Conseil du Trésor et à ses orientations concernant les opérations du gouvernement, notamment l'approvisionnement, on a considéré que, plutôt que d'avoir cette mention spécifique aux contrats fondés sur le rendement, la référence aux orientations du Conseil du Trésor serait reflétée dans les orientations auxquelles le gouvernement doit se plier, qu'il s'agisse des contrats fondés sur le rendement, d'autres mesures visant à rendre le gouvernement plus écologique ou d'autres éléments du projet de loi.

Senator MacDonald: Does it mean that performance-based contracts no longer include provisions for meeting applicable targets?

Mr. Lucas: Those are the rules. They will continue but through the directives and policies of government-to-government procurement, purchasing, or other matters as set out by the Treasury Board. That continues but it is framed more broadly.

Senator MacDonald: I used to work years ago in Public Works and Supply and Services, which doesn't exist anymore. We were always dealing with contracts and purchasing.

Senator Neufeld mentioned increasing the number of federal institutions required to contribute to the strategy from 26 to 90 and noted that there were some exemptions. He mentioned a couple.

Why would any be exempt? Why would anybody be exempt?

Mr. Lucas: The stage in going from the 26 departments that currently have more of environmental focus and are currently preparing sustainable development strategies for 90 departments is a very significant expansion for all of the scheduled organizations with parliamentary appropriations, including National Research Council, Defence and the RCMP.

Given the significance of that step, the decision was taken to broaden that focus which allows for the encompassing of social, economic and environmental considerations, sustainable development and consideration of the ability to act in the future.

Senator MacDonald: Why would anybody be exempt?

Ms. McKenna: Technically they are not exempt. It is just that they have not been added. There is a distinction. Because we started with 26 to 90, it was a huge increase. The focus was on the most relevant ones.

Having said that, your question is right. Should we be looking more broadly? I think we should. The National Capital Commission, for example, has already said they want to fall under this. We are looking at how they could be added by regulation. There is an intent. This is an important approach that we should be adopting across government.

[Translation]

Senator Mockler: I want to thank you, Madam Minister, for being with us this evening. Thanks also to the public servants in attendance. I would like to make a few comments.

Le sénateur MacDonald : Est-ce que cela signifie que les contrats fondés sur le rendement ne devront plus comprendre de clauses visant l'atteinte des cibles applicables?

M. Lucas : Ce sont les règles. Cela continuera d'être exigé, mais au moyen des orientations et des directives liées à l'approvisionnement de gouvernement à gouvernement, aux achats ou à d'autres questions établies par le Conseil du Trésor. Ce sera toujours le cas, mais le cadre sera élargi.

Le sénateur MacDonald : Il y a longtemps, j'ai travaillé pour Travaux publics et Approvisionnements et Services, un ministère qui n'existe plus. Les contrats et l'approvisionnement étaient notre lot quotidien.

Le sénateur Neufeld a parlé de l'augmentation du nombre d'organismes fédéraux qui devront contribuer à la stratégie — il y en aura 90 au lieu de 26 — et il a souligné qu'il y aurait des exemptions. Il en a mentionné quelques-unes.

Pourquoi y aura-t-il des exemptions? Qu'est-ce qui justifie que tel ou tel organisme soit exempté?

M. Lucas : On passera de 26 ministères et organismes qui ont des liens avec l'environnement et qui préparent déjà des stratégies de développement durable à 90 ministères et organismes, soit un élargissement considérable visant à inclure tous les organismes inscrits à l'annexe qui sont financés par crédits parlementaires, notamment le Conseil national de recherches, le ministère de la Défense et la GRC.

En raison de l'ampleur de cet élargissement, il a été décidé d'étendre les éléments pris en compte afin d'inclure des considérations sociales, économiques et environnementales, le développement durable et la capacité d'agir dans l'avenir.

Le sénateur MacDonald : Qu'est-ce qui justifierait une exemption?

Mme McKenna : Techniquement, ils n'ont pas été exemptés. Ils n'ont simplement pas été inclus; ce n'est pas la même chose. Comme on passait de 26 à 90, la marche était haute. On a donc ciblé les organismes les plus pertinents.

Cela dit, votre question est pertinente. Devrait-on inclure encore plus d'organismes? Je crois que oui. La Commission de la capitale nationale, par exemple, a déjà affirmé qu'elle souhaitait être incluse. Nous examinons présentement la possibilité de l'inclure au moyen de la réglementation. C'est l'objectif. Il s'agit d'une approche importante qui devrait être appliquée à l'ensemble du gouvernement.

[Français]

Le sénateur Mockler : J'aimerais vous remercier, madame la ministre, de votre présence parmi nous ce soir, et je remercie également les fonctionnaires présents. J'aimerais formuler quelques commentaires.

[English]

The question I ask myself is: Why is Canada so fixated on just one tool? It is highly likely that global warming will trouble the younger and future generations of Canadians. I know my children talk about it. I don't want to talk about Conservatives, but I'll talk to you about the Montreal Protocol.

This is not the first global environmental issue with potentially disastrous consequences that Canada has addressed. Canada played both scientific and geopolitical roles in successfully addressing the depletion of the stratospheric ozone layer.

The Montreal Protocol was negotiated in 1987, and the ozone layer is stabilizing. On that issue, Canada established first a technology panel to determine whether there was a pathway available to get off the CFCs that were causing the problem. Canada did not put a tax on deodorants. It used regulations and incentives, and they worked.

First, has the Government of Canada conducted or commissioned a study to determine what, if any, technical pathways are available to enable Canada to actually meet its commitment made in Paris?

Second, if it has, what are the pathways and which ones has the government chosen to take? Canadians deserve to know.

Third, if it has not, does it intend to establish whether or not the commitment it has made is actually technically feasible for the Freds and Marthas of this world?

Ms. McKenna: You make an excellent point. The Montreal Protocol is an example of a Conservative Prime Minister who took action on one of the biggest challenges that I was thinking about when I grew up, which was the hole in the ozone layer. I thought we were all going to die of cancer.

It was highly successful. In fact, I was with former Prime Minister Mulroney in Montreal just last year when we celebrated the thirtieth anniversary of the Montreal Protocol. It was the most successful international agreement.

You have to look at different tools for different measures. I think that there are very good lessons for that. We also talked about how he tackled acid rain. One of the ways he did that was putting a price on pollution.

When you think about technology and how to incent technology in the most efficient manner, the good news about businesses, as I've learned, is that if they have to pay more they will figure out ways to pay less. That is why putting a price on

[Traduction]

La question que je me pose est la suivante : pourquoi le Canada tient-il tellement à n'utiliser qu'un seul outil? Fort probablement, le réchauffement climatique aura des incidences pour la génération plus jeune et celles qui suivront. Je sais que mes enfants en parlent. Je ne parlerai pas des conservateurs, mais j'aimerais parler du Protocole de Montréal.

Ce n'est pas la première fois que le Canada doit réagir face à une menace environnementale planétaire aux conséquences potentiellement désastreuses. Le Canada a brillamment joué un rôle tant scientifique que géopolitique dans la réponse à l'amincissement de la couche d'ozone stratosphérique.

Le Protocole de Montréal a été négocié en 1987 et la couche d'ozone s'est stabilisée. Sur cette question, le Canada a d'abord créé un groupe technologique pour déterminer s'il existait une solution pour cesser l'utilisation des CFC à l'origine du problème. Le Canada n'a pas imposé de taxe sur les désodorisants. Il s'est servi de la réglementation et de mesures incitatives et cela a fonctionné.

Premièrement, est-ce que le gouvernement du Canada a mené ou commandé une étude pour savoir s'il existe des moyens techniques qui lui permettraient de respecter l'engagement qu'il a pris à Paris?

Deuxièmement, s'il l'a fait, quels sont ces moyens et lesquels a-t-il choisis? Les Canadiens ont le droit de savoir.

Troisièmement, s'il ne l'a pas fait, compte-t-il chercher à savoir si l'engagement qu'il a pris est techniquement réalisable pour monsieur et madame Tout-le-Monde?

Mme McKenna : C'est un excellent point. Le Protocole de Montréal est l'exemple d'une mesure prise par un premier ministre conservateur pour régler un des plus importants problèmes dont on entendait parler lorsque j'étais jeune : le trou dans la couche d'ozone. Je croyais que nous allions tous mourir du cancer.

Ces efforts ont été couronnés de succès. D'ailleurs, j'étais en compagnie de l'ancien premier ministre Mulroney à Montréal pas plus tard que l'année dernière pour souligner le 30^e anniversaire du Protocole de Montréal. Il s'agit de l'entente internationale qui a été la plus fructueuse.

Il faut regarder différents outils pour différentes mesures. Je crois qu'on peut en tirer des leçons très utiles. Nous avons également discuté de la façon dont il a réglé le problème des pluies acides. Une des solutions qu'il avait adoptées était la tarification de la pollution.

En ce qui concerne la technologie et la meilleure façon de l'orienter, la bonne nouvelle au sujet des entreprises, c'est que, comme je l'ai appris, lorsque leurs coûts augmentent, elles se mettent à chercher des façons de les réduire. C'est pour cette

pollution is seen as the most efficient way to reduce emissions because it fosters the innovation you need.

This has been proven. There is a number of examples. If you look at British Columbia, they had a price on pollution. When it was going up, their emissions were going down. They had the fastest growing economy in the country and a thriving clean tech sector. You can also look at the Nobel Prize winner in economics who also demonstrated this.

Technology is certainly part of the solution. We're making historic investments in clean technology companies, but certainly putting a price on pollution also incents the solutions we want. I've seen that when I talked to the 30 or so companies that have signed on to the Carbon Pricing Leadership Coalition that supports putting a price on pollution. That includes all major banks, the companies in the resource sector, as well as consumer goods companies.

There is an opportunity. I think it's all hands on deck, but pricing pollution is critical if we are to meet our targets. Also, it is very important to take advantage of the \$30 trillion economic opportunity of clean growth and the solutions I see in China that they're looking for.

The Chair: Thank you very much, minister, for your presence.

Ms. McKenna: I really appreciate all your interest. I think it's extremely helpful. We have to ensure that we have robust legislation. Thank you.

The Chair: For our second panel, we welcome from Environment and Climate Change Canada, Stephen Lucas, Gail Haarsma and Hilary Geller, who will remain with us, and from the Treasury Board of Canada Secretariat, Nick Xenos, Executive Director, Centre for Greening Government.

It is my understanding that you do not have any remarks or statements to make but that you are here to answer questions.

Senator Mockler: I guess we have the same objective, which is trying to find the best solution for Canadians. Tell me if I am wrong. If I am, I want you to explain why I am wrong.

Have you looked at a feasibility study? Too often we say it's about the carbon tax and that within Bill C-57 we want to look at an approach. We heard the honourable minister a few minutes ago talking about B.C., but the fact of the matter, if you look at

raison que l'on considère que la tarification de la pollution est la façon la plus efficace de réduire les émissions, car elle favorise l'avènement des innovations nécessaires.

C'est une formule éprouvée. Il y a de nombreux exemples. Prenons la Colombie-Britannique, où il y a une tarification de la pollution. Lorsque la tarification augmente, les émissions diminuent. C'est la province qui a connu la plus forte croissance économique et le secteur des technologies propres y était en plein essor. On peut aussi penser au lauréat du prix Nobel en économie qui en a également fait la démonstration.

La technologie fait assurément partie de la solution. Nous faisons des investissements historiques dans les entreprises du secteur des technologies propres, mais l'imposition de la tarification de la pollution amènera certainement les solutions que nous voulons. J'ai pu le constater en discutant avec les quelque 30 entreprises membres de la Coalition pour le leadership en matière de tarification du carbone, qui appuie l'établissement de la tarification de la pollution. Cela comprend toutes les grandes banques, les entreprises du secteur des ressources, ainsi que des entreprises de biens de consommation.

Il faut saisir l'occasion. Je crois que tous doivent mettre la main à la pâte, mais la tarification de la pollution est essentielle à l'atteinte de nos cibles. Il est également important de tirer profit de l'occasion de 30 billions de dollars dans le secteur de la croissance propre et dans les solutions que la Chine recherche.

La présidente : Merci beaucoup de votre présence, madame la ministre.

Mme McKenna : J'apprécie vraiment l'intérêt que vous portez tous à cette question. Je crois que c'est extrêmement utile. Nous devons travailler à mettre en place des lois robustes. Merci.

La présidente : Nous avons un deuxième groupe de témoins. Nous souhaitons la bienvenue à M. Stephen Lucas et Mmes Gail Haarsma et Hilary Geller d'Environnement et Changement climatique Canada, qui resteront avec nous. Nous accueillons également M. Nick Xenos, directeur exécutif du Centre pour un gouvernement vert au Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada.

Si j'ai bien compris, vous n'avez pas de commentaires ou de déclaration à faire; vous êtes plutôt ici pour répondre à des questions.

Le sénateur Mockler : J'imagine que nous visons le même objectif, soit de trouver la meilleure solution pour les Canadiens. Si ce n'est pas le cas, je vous demanderais d'expliquer pourquoi je me trompe.

Avez-vous pris connaissance d'une étude de faisabilité? On parle trop souvent de la taxe sur le carbone comme solution et on affirme que le projet de loi C-57 vise à établir une approche. Il y a quelques minutes, la ministre a parlé de la Colombie-

the carbon tax in B.C., is that it was introduced on Canada Day in 2008. The statistics on the consumption of gasoline is available for the last nine years. You can look at the graph, but I will give you the numbers.

Statistics Canada reports that in 2017, B.C. consumed with that tax 4.94 billion litres of gasoline. In 2008, it was 4.47 billion litres, for an increase of 10.5 per cent.

This says that we have to revisit our pathways if we are to implement the jurisdiction you're asking us to consider. How can we explain that, if we look at taxes? Have we had an actual technical feasibility study to prove that it can work?

Mr. Lucas: Perhaps I'll speak a bit more broadly in responding.

In the context as actually outlined in the current Federal Sustainable Development Strategy and in the updates to it, the overall climate plan established by first ministers in Canada has over 50 different measures in it. It includes pricing pollution, as the minister noted, but also complementary measures from building codes and standards, to vehicle efficiency standards, to storing carbon in forests and agricultural soils, to increasing energy efficiency.

There was technical work supporting those. There was a process that involved experts, federal, provincial and territorial officials, business and other stakeholders in 2016 that looked through hundreds of pages. A report was made public that had a broad range of measures. In fact, four different reports made public that outlined those.

In addition, more broadly in terms of looking at technology pathways, the government published in 2016 a series of forward-looking scenarios, looking at different technology-based pathways in our mid-century strategy, and looking beyond 2030 to 2050 at the combination of technologies for deeper reductions in emissions in the context of a growing economy.

Those types of individual measures get captured under the relevant goals and objectives in the Federal Sustainable Development Strategy.

In the context of British Columbia, there have been published studies on emission reductions achieved through the particular policy, in the context of a growing population and economy. Those are publicly available.

Britannique. Cependant, si on jette un coup d'œil à la taxe sur le carbone en Colombie-Britannique, on constate qu'elle a été mise en œuvre en 2008, le jour de la fête du Canada. Les statistiques sur la consommation d'essence sont disponibles pour les neuf dernières années. Vous pouvez regarder le graphique, mais je vais vous donner les chiffres.

Selon Statistique Canada, d'après la taxe perçue en 2017, les Britanno-Colombiens ont consommé 4,94 milliards de litres d'essence. En 2008, la consommation s'est chiffrée à 4,47 milliards de litres, ce qui représente une augmentation de 10,5 p. 100.

Ces chiffres indiquent que nous devons revoir notre orientation si nous voulons mettre en œuvre la formule que vous nous demandez d'examiner. Comment pouvons-nous expliquer cela, si on prend la taxe en compte? Une étude de faisabilité technique a-t-elle été réalisée pour prouver que cela peut fonctionner?

M. Lucas : Ma réponse fournira peut-être un peu plus d'information.

L'actuelle Stratégie fédérale de développement durable — et ses mises à jour — prévoit un plan global de lutte contre les changements climatiques, établi par les premiers ministres du Canada. Comme la ministre l'a mentionné, ce plan compte plus de 50 mesures distinctes dont la tarification de la pollution et des mesures complémentaires portant notamment sur les codes et les normes du bâtiment, les normes d'efficacité des véhicules, le stockage du carbone par les forêts et les terres agricoles et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Ces mesures reposent sur un travail technique réalisé en 2016 par des experts, des fonctionnaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, des représentants d'entreprises et d'autres intervenants qui ont étudié des centaines de pages de documents. Le rapport de ce groupe de travail proposait une vaste gamme de mesures. En fait, quatre rapports distincts proposent les mêmes mesures.

De plus, dans une perspective plus large en termes de possibilités technologiques, le gouvernement a publié en 2016 une série de scénarios tournés vers l'avenir qui envisagent diverses solutions technologiques, pour le milieu du siècle, et une combinaison de technologies pour accroître la réduction des émissions dans le contexte d'une économie en croissance, pour la période allant de 2030 à 2050.

Ces mesures figurent comme solutions pour atteindre les cibles et les objectifs prévus dans la Stratégie fédérale de développement durable.

En Colombie-Britannique, diverses études ont été publiées sur la réduction des émissions réalisées grâce à la politique retenue par la province, dans le contexte d'une population et d'une économie en croissance. Il est possible de consulter ces études.

Senator Richards: This is an old debate. Why carbon tax and not cap and trade?

Cap and trade seems to have a fair possibility of containing carbon and trading off the amount of energy a company uses. I am wondering why we go with carbon tax and not cap and trade.

The Chair: I want to remind senators that we are discussing Bill C-57. This is not related to the bill, but do you want to answer?

Mr. Lucas: I was going to note that in the context of the Pan-Canadian Framework on Climate Change, the government's approach recognizes the systems that provinces develop, which include the cap and trade systems in the context of Quebec and now Nova Scotia, as well as other pricing systems from British Columbia to Alberta. I'll leave it at that.

Senator Patterson: I would like to ask a question of the deputy minister. The minister told us that greenhouse gas emissions were reducing. She said that in her opening remarks.

We're currently studying the cost of going green. Perhaps you have referred to some of them, but are there reports that will provide detail on the greenhouse gas emissions for Canada that could be provided to this committee or that we could refer to?

Mr. Lucas: Yes, absolutely. We'd be happy to bring those to your attention. Each year Canada issues several reports through the Department of Environment and Climate Change. One of them is an emission trends report where we track both our historical information and the modelling of all climate measures that have been incorporated in law or regulation, with projections out to 2030.

It is an emissions forecast. These reports are 700 or 800 pages. It's very detailed and based on observation, analysis, and economic and environmental modelling. That includes reporting to the United Nations Framework Convention on Climate Change every two years. In the alternating years, we provide for full transparency in our emission trends report.

In addition, we release on an observational and reporting basis a national inventory report based on the recording of firms on

Le sénateur Richards : Ce débat n'est pas nouveau. Pourquoi la taxe sur le carbone plutôt qu'un système de plafonnement et d'échange?

La formule du plafonnement et de l'échange offre apparemment de bonnes possibilités de limiter les émissions de gaz à effet de serre et de calculer la quantité d'énergie que les entreprises consomment. Je me demande pourquoi on opte pour la taxe sur le carbone plutôt que pour un système de plafonnement et d'échange.

La présidente : Je rappelle aux sénateurs que nous discutons du projet de loi C-57. Cet enjeu n'est pas lié au projet de loi. Quoi qu'il en soit, souhaitez-vous répondre?

M. Lucas : J'allais faire remarquer que dans le Cadre pancanadien sur la croissance propre et les changements climatiques, le gouvernement adopte une approche qui reconnaît les systèmes de plafonnement et d'échange élaborés par le Québec et maintenant la Nouvelle-Écosse, de même que d'autres régimes de tarification comme ceux de la Colombie-Britannique et de l'Alberta. Je m'arrête là-dessus.

Le sénateur Patterson : J'ai une question à poser au sous-ministre. La ministre nous a dit que les émissions de gaz à effet de serre étaient en baisse. C'est ce qu'elle a affirmé dans ses remarques liminaires.

Nous examinons actuellement ce qu'il en coûtera pour amorcer le virage vert. Vous avez mentionné certains rapports, mais parmi ceux-ci s'en trouve-t-il qui fournissent des détails sur les émissions de gaz à effet de serre au Canada? Le cas échéant, le comité pourrait-il avoir ou consulter ces rapports?

M. Lucas : Oui, certainement. Nous nous ferons un plaisir de porter ces rapports à votre attention. Le Canada publie chaque année plusieurs rapports par l'entremise du ministère d'Environnement et Changement climatique. Dans un de ces rapports, plus précisément celui sur les tendances en matière d'émissions, le ministère examine des données historiques et la modélisation des mesures climatiques incluses dans des mesures législatives ou réglementaires, et fait des prévisions jusqu'en 2030.

En réalité, ces rapports font des prévisions en matière d'émissions. Ils comptent de 700 à 800 pages, sont très détaillés et reposent sur des observations, des analyses et des modèles économiques et environnementaux. Le processus prévoit également la présentation d'un rapport biennal à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Les autres années, le ministère assure une entière transparence en publiant ses prévisions en matière d'émissions.

Par surcroît, le ministère publie également un rapport d'inventaire national fondé sur les observations et les données

their emission. It provides the historical reference point that we then use to update our modelling out into the future.

We issue several reports each year. We would be happy to bring those to the attention of the committee.

Senator Patterson: Is the trend that greenhouse gas emissions are decreasing?

Mr. Lucas: In Canada, effectively what we've seen in recent years is that they switched from increasing to stabilizing or flatlining and are starting to go down. The forward projection to 2030 and the emission trends report we released in December 2017 showed the single biggest drop in forecasted emissions in 2030 as a result of the measures developed with provinces and territories.

Senator Neufeld: The graphs I have seen are a bit different from that. We have had them here at our committee. If you say they have dropped, how much have they dropped? How many tonnes in aggregate?

Just tell me, not taking into account future stuff. I am talking about now. That is the question from Senator Patterson. It's about now, not in 2030 after you close all the coal plants and everything.

How much has it dropped? Would 2015 be the last year for which you would have documentation?

Mr. Lucas: Yes. My team has shown that it has dropped about 4 per cent from 2005 to 2016.

Senator Neufeld: That is from 2005.

Mr. Lucas: That is the base year. As I said, as a result of the measures that are now in legislative regulation or have been announced, there is a very significant drop looking out to 2030. That's what we published.

Senator Neufeld: That is if everything happens the way it is supposed to on paper. That is not real.

It is interesting that it is from 2005 until now. We had the minister say that the Conservatives did nothing. Obviously something must have taken place from 2005 to 2015. If you take from 2015 to now, it would be interesting to see what it has dropped.

I leave that just for the record.

que les entreprises ont enregistrées sur leurs émissions. Ce rapport fournit au ministère un point de référence historique pour la mise à jour des modèles à venir.

Environnement et Changement climatique Canada publie chaque année plusieurs rapports. Nous serions ravis de les présenter au comité.

Le sénateur Patterson : Si on se fie à la tendance, est-il vrai que les émissions de gaz à effet de serre sont en baisse?

M. Lucas : Au Canada, au cours des dernières années, nous avons effectivement constaté que les émissions ont d'abord augmenté avant de se stabiliser et de commencer à baisser. Selon les prévisions jusqu'en 2030 et le rapport sur les tendances en matière d'émission publié en décembre 2017, la plus importante baisse d'émissions aura lieu en 2030 et sera une conséquence directe des mesures élaborées avec les provinces et les territoires.

Le sénateur Neufeld : Les graphiques que j'ai vus sont légèrement différents. Ils ont été présentés au comité. Si les émissions ont effectivement baissé comme vous le dites, dans quelle proportion l'ont-ils fait? De combien de tonnes en tout?

Dites-moi simplement de combien de tonnes, sans prendre en compte les prévisions pour l'avenir. Je veux connaître la situation actuelle. C'est ce que le sénateur Patterson a demandé. Nous souhaitons connaître la situation actuelle, pas celle de 2030, à la suite de la fermeture de toutes les centrales au charbon et des autres mesures.

À combien de tonnes se chiffre la baisse? Est-ce que 2015 est la dernière année pour laquelle vous possédez des données?

M. Lucas : Oui. Mon équipe a montré que les émissions ont baissé d'environ 4 p. 100 entre 2005 et 2016.

Le sénateur Neufeld : Ce calcul repose sur les chiffres à compter de 2005.

M. Lucas : C'est l'année de départ. Comme je l'ai dit, comme suite aux mesures qui ont été inscrites dans des mesures législatives ou réglementaires ou qui ont été annoncées, on prévoit une baisse considérable d'ici 2030. C'est ce qui est indiqué dans les rapports que le ministère a publiés.

Le sénateur Neufeld : C'est ce qui doit arriver si les choses se déroulent comme prévu en théorie. Ce n'est pas la réalité actuelle.

Il est intéressant de voir que le calcul porte sur la période allant de 2005 à aujourd'hui. La ministre a affirmé que les conservateurs n'ont rien fait. De toute évidence, quelque chose doit s'être passé entre 2005 et 2015. Je serais curieux de savoir quelle est la baisse pour la période de 2015 à aujourd'hui.

Je tenais à ce que cette observation soit consignée au compte rendu.

[*Translation*]

The Chair: The time allowed for questions is up. It has been very interesting, and we thank you for being here.

(The committee adjourned.)

[*Français*]

La présidente : Nous avons épuisé le temps dont nous disposions pour la période des questions. Cela a été fort intéressant, et nous vous remercions de votre présence.

(La séance est levée.)

EVIDENCE

OTTAWA, Thursday, November 8, 2018

The Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources, to which was referred Bill C-57, An Act to amend the Federal Sustainable Development Act, met this day at 8:04 a.m. to give consideration to the bill; and in camera, to study the effects of transitioning to a low carbon economy (consideration of a draft report).

Senator Michael L. MacDonald (*Deputy Chair*) in the chair.

[*English*]

The Deputy Chair: Good morning and welcome to this meeting of the Standing Senate Committee on Energy, the Environment and Natural Resources. My name is Michael MacDonald. I am deputy chair of this committee, and I represent the province of Nova Scotia in the Senate.

I will now ask senators around the table to introduce themselves.

Senator Cordy: Good morning. Jane Cordy, Nova Scotia.

Senator McCallum: Mary Jane McCallum, Manitoba.

Senator Woo: Yuen Woo, British Columbia.

Senator Seidman: Judith Seidman, Montreal, Quebec.

[*Translation*]

Senator Massicotte: Paul Massicotte from Quebec.

[*English*]

Senator Neufeld: Richard Neufeld, British Columbia.

Senator Patterson: Dennis Patterson, Nunavut.

[*Translation*]

Senator Mockler: Percy Mockler from New Brunswick.

[*English*]

The Deputy Chair: Today we are continuing our study on Bill C-57, An Act to amend the Federal Sustainable Development Act. First, we welcome Brett Favaro, a member of the Sustainable Development Advisory Council; and, from the

TÉMOIGNAGES

OTTAWA, le jeudi 8 novembre 2018

Le Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles, auquel a été renvoyé le projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable, se réunit aujourd'hui, à 8 h 4, pour étudier le projet de loi, et à huis clos, pour étudier les effets de la transition vers une économie à faibles émissions de carbone (étude d'une ébauche de rapport).

Le sénateur Michael L. MacDonald (*vice-président*) occupe le fauteuil.

[*Traduction*]

Le vice-président : Bonjour et bienvenue à cette réunion du Comité sénatorial permanent de l'énergie, de l'environnement et des ressources naturelles. Je suis Michael MacDonald. Je suis vice-président de ce comité, et je représente la province de la Nouvelle-Écosse au Sénat.

Je vais maintenant demander aux sénateurs autour de la table de se présenter.

La sénatrice Cordy : Bonjour. Jane Cordy, de la Nouvelle-Écosse.

La sénatrice McCallum : Mary Jane McCallum, du Manitoba.

Le sénateur Woo : Yuen Woo, de la Colombie-Britannique.

La sénatrice Seidman : Judith Seidman, de Montréal, au Québec.

[*Français*]

Le sénateur Massicotte : Paul Massicotte, du Québec.

[*Traduction*]

Le sénateur Neufeld : Richard Neufeld, de la Colombie-Britannique.

Le sénateur Patterson : Dennis Patterson, du Nunavut.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Percy Mockler, du Nouveau-Brunswick.

[*Traduction*]

Le vice-président : Aujourd'hui, nous poursuivons notre étude du projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable. Tout d'abord, nous accueillons Brett Favaro, membre du Conseil consultatif sur le développement

International Institute for Sustainable Development, Stefan Jungcurt, Lead, Sustainable Development Goals Knowledge.

Thank you for joining us. I invite you each to proceed with your opening statements, after which we will go to a question and answer session.

Brett Favaro, Member, Sustainable Development Advisory Council: Good morning to all of you. My name is Dr. Brett Favaro and I am a conservation scientist based at the Memorial University of Newfoundland. I am also the Newfoundland and Labrador representative to the Federal Sustainable Development Strategy's Advisory Council. It's a pleasure and honour to speak to you all today.

Before we get into the specifics of Bill C-57, I would like to state some scientific facts. I trust the committee understands the stakes that Canada faces with respect to climate change. As our planet warms, we face a wide variety of dangers that threaten our security, economy, and environment. The safest limit, as determined by the United Nations Intergovernmental Panel on Climate Change, or IPCC, is a warming of 1.5-degrees Celsius, a target Canada agreed we need to strive towards as part of the Paris Agreement.

What happens when we go above 1.5-degrees Celsius is bad, and it gets worse the warmer the planet gets. In my view as a scientist, it's in our national interest to stay below that target.

What will this take? The numbers are simple but stark. The IPCC has determined that by 2030, humanity must achieve a series of milestones. We must reduce the amount of primary energy gleaned from oil by 37 per cent. We must use 78 per cent less coal over the same period, and even natural gas, often touted by as a lower emission alternative, must drop by 25 per cent. By 2050, humanity's consumption of fossil fuels must have reduced almost 90 per cent, essentially eliminated from our mix of energy generation.

The IPCC was clear. No jurisdiction is exempt from this responsibility and none will be immune from the consequences of climate breakdown if we fail to meet it.

This brings me to the topic of today's discussion, which is sustainable development. Much of Bill C-57 is straightforward and positive. The bill increases Indigenous representation on the Sustainable Development Strategy's Advisory Council. That's a great thing. The bill requires that delegates on the council are demographically representative. Again, a good idea. The bill introduces a new rule that targets under sustainable development

durable et, de l'Institut international du développement durable, Stefan Jungcurt, chef de pratique, Connaissance des objectifs de développement durable.

Merci de vous joindre à nous. Je vous invite à faire vos déclarations liminaires, après quoi nous passerons à la période des questions.

Brett Favaro, membre, Conseil consultatif sur le développement durable : Bonjour à vous tous. Je suis Brett Favaro et je suis un scientifique en conservation à l'Université de Terre-Neuve. Je suis également le représentant de Terre-Neuve-et-Labrador au Conseil consultatif sur le développement durable. C'est un plaisir et un honneur de m'adresser à vous tous aujourd'hui.

Avant d'entrer dans les détails du projet de loi C-57, j'aimerais présenter quelques faits scientifiques. Je suis convaincu que le comité comprend les enjeux auxquels le Canada est confronté en ce qui concerne les changements climatiques. À mesure que notre planète se réchauffe, nous sommes confrontés à un vaste éventail de dangers qui menacent notre sécurité, notre économie et notre environnement. La limite la plus sécuritaire, qui a été établie par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat des Nations Unies, ou GIEC, est un réchauffement de 1,5 degré Celsius, une cible que le Canada a convenu qu'elle doit s'efforcer d'atteindre dans le cadre de l'Accord de Paris.

Ce qui arrive lorsque nous dépassons la cible de 1,5 degré Celsius est néfaste, et la situation s'aggrave à mesure que la planète se réchauffe. De mon point de vue de scientifique, il est dans notre intérêt national de ne pas dépasser cette cible.

Quelles mesures faudra-t-il prendre? Les nombres sont simples, mais frappants. Le GIEC a établi que, d'ici 2030, l'humanité doit atteindre une série de jalons. Nous devons réduire la quantité d'énergie primaire tirée du pétrole de 37 p. 100. Nous devons réduire de 78 p. 100 la quantité de charbon au cours de la même période, et même le gaz naturel, souvent qualifié de solution de rechange produisant moins d'émissions, doit être réduit de 25 p. 100. D'ici 2050, la consommation de combustibles fossiles de l'humanité doit être réduite de près de 90 p. 100; il faut, essentiellement, les éliminer de nos sources d'énergie.

Le GIEC a été clair. Aucun pays n'est dispensé de cette responsabilité et aucun pays ne sera à l'abri des conséquences du dérèglement climatique si nous n'atteignons pas ces cibles.

Voilà qui m'amène au sujet de la discussion d'aujourd'hui, soit le développement durable. Bon nombre des mesures prévues dans le projet de loi C-57 sont simples et positives. Le projet de loi augmente la représentation autochtone au Conseil consultatif de la Stratégie de développement durable. C'est une excellente nouvelle. Le projet de loi exige que les délégués qui siègent au conseil soient représentatifs de la démographie. Là encore, c'est

strategies should be assessed based on being both measurable and that they include a time frame, which I certainly support.

There is one concept in Bill C-57 I would like to focus on which is the introduction of intergenerational equity. I believe this concept should be absolutely central, not just to this bill, but to the ethos of government as a whole.

The bill defines intergenerational equity as the principle that it is important to meet the needs of the present generation without compromising the ability of future generations to meet their own needs.

One of the most pernicious effects of climate change is how it will narrow the options available to our children and grandchildren. To illustrate this point, I am going to shift gears a little bit. So far, I have spoken to you as a scientist, as an advocate for evidence and as an advisory panel member to the sustainable development process. But I would also like to speak to you as a soon-to-be father. My wife Corina and I are having our first baby, a baby girl who is due on December 9. I want you to think about climate change in light of my daughter, to put it in the context of one single human experience. By 2030, or the year she graduates from elementary school, we will need to have reduced oil consumption by 37 per cent. In the year 2050, when we basically must have eliminated fossil fuels entirely from our energy mix, she will be 32, almost exactly the same age I am.

Think of the changes that will have to happen each and every day to get us to that point. It will take money, effort and resolve. But we do not have a choice, because with climate change, you always pay. You can pay now and invest in renewable energy, resilient infrastructure and a safe, sustainable future, or you can pay later, which means picking up the pieces.

Fighting climate change is not about contraction. It's about expansion through smart, sustainable development which can position Canada as a leader in clean technology and renewable resources. If we focus, act with intent, and truly hold sustainable development as a guiding principle, then Canada can be positioned as a global leader in what may be the most important industrial transition in human history.

une bonne idée. Le projet de loi propose une nouvelle règle selon laquelle les règles prévues dans les stratégies de développement durable devraient être évaluées en fonction du fait qu'elles doivent être mesurables et assorties d'un délai, ce que j'appuie certainement.

Il y a un concept dans le projet de loi C-57 sur lequel j'aimerais mettre l'accent, soit l'introduction de l'équité intergénérationnelle. Je crois que ce concept devrait absolument être au cœur de ce projet de loi, mais aussi au cœur des principes du gouvernement dans son ensemble.

Le projet de loi définit l'équité intergénérationnelle comme étant le principe qui est important pour répondre aux besoins de la génération actuelle sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire leurs propres besoins.

L'un des effets les plus pernicious des changements climatiques est la façon dont il réduira les options à la disposition de nos enfants et de nos petits-enfants. Pour illustrer ce point, je vais changer un peu de sujet. Jusqu'à présent, je vous ai parlé du processus de développement durable en tant que scientifique, défenseur des données probantes et membre d'un conseil consultatif. J'aimerais également vous parler en tant que futur père. Mon épouse Corina et moi allons avoir notre premier bébé, une fillette dont la naissance est prévue pour le 9 décembre. Je veux que vous réfléchissiez aux changements climatiques à la lumière de la naissance de ma fille, pour mettre les choses dans le contexte d'une expérience d'un être humain. D'ici 2030, ou l'année où elle terminera l'école élémentaire, nous devons avoir réduit la consommation de pétrole de 37 p. 100. En 2050, lorsque nous devons essentiellement avoir complètement éliminé les combustibles fossiles de nos sources d'énergie, elle aura 32 ans, presque exactement le même âge que j'ai.

Pensez aux changements qui devront être apportés au quotidien pour que nous arrivions à ce point. Il faudra de l'argent, des efforts et des solutions. Nous n'avons pas le choix, car avec les changements climatiques, il y a toujours un prix à payer. On peut payer maintenant et investir dans des énergies renouvelables, des infrastructures résilientes et un avenir sécuritaire et durable, ou on peut payer plus tard, ce qui signifiera qu'il faudra réparer les pots cassés.

La lutte contre les changements climatiques n'est pas une question de contraction. C'est une question d'expansion par l'entremise de projets de développement intelligents et durables, ce qui peut faire du Canada un chef de file en technologie propre et en ressources renouvelables. Si nous nous concentrons, agissons à l'atteinte de buts et faisons vraiment du développement durable un principe directeur, le Canada peut vraiment devenir un chef de file dans ce qui sera probablement la plus importante transition industrielle de l'histoire de l'humanité.

Bill C-57 represents an important step in bringing principles of sustainability to the forefront in the decisions made by our government. For that reason, I applaud it and challenge all the members here to imagine creative ways they can advance the decarbonization process and support Canadian leadership on this issue.

My daughter and I will thank you for it.

Stefan Jungcurt, Lead, Sustainable Development Goals Knowledge, International Institute for Sustainable Development: Thank you for the opportunity to share our views here. It's an honour to speak to you today. Good morning everybody.

My name is Stefan Jungcurt. I am speaking on behalf of the International Institute for Sustainable Development, or IISD, and the Canadian Council for International Co-operation, or CCIC.

We welcome the standing committee's study of Bill C-57 and the proposed changes to the Federal Sustainable Development Act. In particular, we are pleased that the act now includes environmental, social and economic aspects of sustainable development.

We also welcome the inclusion of a broader set of principles, including intergenerational equity, openness and transparency, involvement of Aboriginal peoples and collaboration.

We believe that these amendments will allow the act to play an essential and integral role in Canada's efforts to achieve sustainable development goals at home and abroad, something that the House of Commons Standing Committee on Environmental and Sustainable Development stated should be the central purpose of the act in 2016 report following the assessment of the Federal Sustainable Development Act.

In 2018, CCIC, in collaboration with IISD and other partners around the world, assessed the voluntarily national reviews that 42 countries submitted to the United Nations High-Level Political Forum on Sustainable Development. Voluntary national reviews are the principal means by which countries report on their efforts to implement SDGs, or sustainable development goals.

The report we produced helped to identify national best practices in implementing the SDGs and reporting on national progress. The recommendations we are making here today are informed by the findings of that report and will focus on the following points: linking the Federal Sustainable Development Act to the SDG framework; access to information; and reporting.

Le projet de loi C-57 représente une étape importante pour mettre les principes à l'avant-plan dans les décisions prises par notre gouvernement. Pour cette raison, j'applaudis cette mesure et je lance à tous les membres ici le défi de trouver des moyens créatifs de faire progresser le processus de décarbonisation et d'appuyer le leadership canadien dans ce dossier.

Ma fille et moi vous en remercierons.

Stefan Jungcurt, chef de pratique, Connaissances des objectifs de développement durable, Institut international du développement durable : Merci de l'occasion de vous faire part de nos points de vue. C'est un honneur de m'adresser à vous aujourd'hui. Bonjour, tout le monde.

Je suis Stefan Jungcurt. Je parle au nom de l'Institut international du développement durable, l'IIDD, et du Conseil canadien pour la coopération internationale, le CCCI.

Nous saluons l'étude du comité permanent sur le projet de loi C-57 et sur les modifications proposées à la Loi fédérale sur le développement durable. Plus particulièrement, nous sommes ravis que la loi inclut maintenant des aspects environnementaux, sociaux et économiques de développement durable.

Nous saluons également l'inclusion d'un ensemble plus vaste de principes, y compris l'équité intergénérationnelle, l'ouverture, la transparence, la participation des Autochtones et la collaboration.

Nous croyons que ces modifications permettront à la loi de jouer un rôle essentiel et intégral dans les efforts du Canada en vue d'atteindre les objectifs de développement durable au pays et à l'étranger. Le Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes a déclaré que ce devrait être le but central de la loi dans le rapport de 2016 qui a été préparé à la suite de l'évaluation de la Loi fédérale sur le développement durable.

En 2018, le CCCI, en collaboration avec l'IIDD et d'autres partenaires dans le monde, a évalué les examens nationaux volontaires que 42 pays ont présentés au Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable. Les examens nationaux volontaires sont les principaux moyens pour les pays de rendre des comptes sur les efforts qu'ils déploient pour mettre en œuvre les ODD, ou les objectifs de développement durable.

Le rapport que nous avons produit a aidé à cerner les pratiques exemplaires nationales pour mettre en œuvre les objectifs de développement durable, les ODD, et rendre des comptes sur les progrès nationaux. Les recommandations que nous formulons aujourd'hui se fondent sur les constatations de ce rapport et mettront l'accent sur les points suivants : lien entre la Loi fédérale sur le développement durable et le cadre des ODD, l'accès à l'information et la reddition de comptes.

On the first point, we reiterate our previous recommendation that the committee consider making explicit reference to the SDGs and their implementation in the purpose of the act. This is in keeping with recommendation 6 of the report on the Committee on Environment and Sustainable Development.

The SDGs are intended as a universal framework for achieving sustainable development in all countries. Agenda 2030 does not impose direct obligations on countries other than to nationalize it. As such, it is instrumental to link the Federal Sustainable Development Act to the SDGs to ensure that Canada's domestic targets are in line with the SDG framework, which also reflects targets regarding many other international agreements and obligations.

The 2030 Agenda further recognizes that sustainable development can only be realized if all SDGs are achieved simultaneously. To recognize this indivisibility, the revised act should also explicitly identify in its purpose that sustainable development is a whole-of-government objective encompassing a full spectrum of human and natural sustainability. This is in keeping with recommendation 2 of the report of the Standing Committee on Environment and Sustainable Development.

In this vein, we recommend that the schedule of the Financial Administration Act explicitly references the eight ministers as the lead departments responsible for implementing the SDGs in Canada. This would help ensure a strong focus within and across these departments, all three pillars of sustainable development and the SDGs. This integrated approach is a core principle of the 2030 Agenda and would help actively foster policy coherence for sustainable development.

Regarding our second point, access to data and information, we underline that such access is a precondition for accountability. We welcome the inclusion of principle 5(c), which states that the release of information should be encouraged to support accountability and public engagement. We note, however, that to ensure accountability, the release of information should be the norm and that restricting access to information should require justification. This is in keeping with Canada's commitment to open government and its open-by-default policy.

We recommend aligning principle 5(c) with the Canadian government's directive on open government to read as follows:

The principle of openness and transparency, which is the principle to maximize the release of government information and data to support accountability and public engagement

Pour le premier point, nous réitérons notre recommandation précédente, selon laquelle le comité doit envisager de citer explicitement les ODD et leur mise en œuvre dans l'objet de la loi. C'est en conformité avec la recommandation 6 du rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Les ODD sont un cadre universel pour la réalisation du développement durable dans tous les pays. Le Programme à l'horizon 2030 n'impose pas des obligations directes aux pays, si ce n'est qu'il nationalise le cadre. Par conséquent, il est crucial de relier la Loi fédérale sur le développement durable et le cadre des ODD, qui reflète également les cibles concernant de nombreuses autres ententes et obligations internationales.

Le Programme à l'horizon 2030 reconnaît que le développement durable peut seulement être réalisé si tous les ODD sont atteints simultanément. Pour reconnaître cette indivisibilité, la loi révisée devrait aussi énoncer explicitement dans son objet que le développement durable est un objectif pangouvernemental qui comporte un vaste éventail de mesures en matière de durabilité sur le plan humain et naturel. C'est en conformité avec la recommandation n° 2 du rapport du Comité permanent de l'environnement et du développement durable.

Dans cet ordre d'idées, nous recommandons que l'annexe de la Loi sur la gestion des finances publiques fasse explicitement mention des huit ministres en tant que principaux ministères responsables pour mettre en œuvre les ODD au Canada. Cela aiderait à ce que ces ministères mettent beaucoup l'accent sur les trois piliers de développement durable et sur les ODD. Cette approche intégrée est un principe fondamental du Programme à l'horizon 2030 et contribuerait à favoriser activement une cohérence dans les politiques pour le développement durable.

En ce qui concerne notre deuxième point, l'accès aux données et à l'information, nous signalons que cet accès est une condition préalable à la reddition de comptes. Nous saluons l'inclusion du principe 5c), qui fait état que la divulgation des renseignements devrait être encouragée pour soutenir la reddition de comptes et la participation du public. Nous remarquons cependant que pour assurer la reddition de comptes, la divulgation des renseignements devrait être la norme et la restriction de l'accès à l'information devrait être justifiée. C'est pour respecter l'engagement du Canada envers un gouvernement ouvert et ses politiques d'ouverture par défaut.

Nous recommandons d'harmoniser le principe 5c) avec la Directive du gouvernement canadien sur le gouvernement ouvert pour qu'il se lise comme suit :

Le principe de l'ouverture et de la transparence, soit le principe selon lequel la communication de renseignements et de données devrait être maximisée afin d'appuyer la reddition de comptes et la mobilisation du public [...]

I'm coming to our last point on reporting. Agenda 2030 places special emphasis on voluntary reporting. As civil society organizations we welcomed the opportunity to provide inputs to Canada's first voluntary national review to the High-Level Political Forum in July 2018. We note, however, that the transparency and openness of the process, and especially the inclusion of non-state actors, must improve to ensure that the Canadian government is accountable and its voluntary national reviews are truly inclusive and national in scope. The reporting required under this act provides an opportunity to do so.

The reports on implementing the Federal Sustainable Development Strategy provide valuable insights on the efforts made by the federal government to achieve progress towards the SDGs. We recommend aligning the two reporting cycles so that reports on implementing the Federal Sustainable Development Strategy can be made available to the public six months before the Canadian government submits a voluntary national review.

We would also recommend aligning reporting formats so that information from reports under the act can be easily used in the voluntary national review reports. In doing so, the federal government would set an example of good practice that could be followed by provincial and territorial governments.

Finally, while this does not necessarily relate to changes in the act, looking forward we encourage this committee to ensure that the act and the Federal Sustainable Development Strategy remain closely aligned with and complementary to the national strategy for implementing the SDGs, which is being developed by Employment and Social Development Canada.

Thank you very much for this opportunity.

The Deputy Chair: Thank you both for your testimony. We'll begin with questions.

Senator Woo: Thank you, witnesses, and to your daughter as well for her advance input.

I want to ask a question on the issue of aligning the sustainable development goals with this act. We heard from the minister recently and asked her that question, and I think the answer was that it would require too many changes to an act which was originally prepared before the sustainable development goals were put forward.

J'arrive à notre dernier point sur la reddition de comptes. Le Programme à l'horizon 2030 met particulièrement l'accent sur la reddition de comptes volontaire. En tant qu'organisations de la société civile, nous nous sommes réjouis d'avoir pu contribuer au premier examen national volontaire qui a été présenté au Forum politique de haut niveau en 2018. Nous soulignons cependant que la transparence et l'ouverture du processus, et surtout l'inclusion des acteurs non étatiques, doivent être améliorées pour veiller à ce que le gouvernement soit tenu responsable et que ces examens nationaux volontaires soient véritablement inclusifs et de portée nationale. La reddition de comptes requise en vertu de cette loi offre une occasion de le faire.

Les rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de développement durable fournissent de précieux renseignements sur les efforts déployés par le gouvernement fédéral en vue de réaliser des progrès vers l'atteinte des ODD. Nous recommandons d'aligner les deux cycles de reddition de comptes pour que les rapports sur la mise en œuvre de la Stratégie fédérale de développement durable puissent être mis à la disposition du public six mois après que le gouvernement canadien présente un examen national volontaire.

Nous recommanderions également d'harmoniser les formats de présentation des rapports pour que les renseignements contenus dans les rapports en vertu de la loi puissent être facilement utilisés dans les rapports d'examen nationaux volontaires. Ce faisant, le gouvernement fédéral servirait d'exemple de pratique exemplaire que les gouvernements provinciaux et territoriaux pourraient suivre.

Enfin, bien que cela ne se rapporte pas forcément aux changements dans la loi, nous encourageons ce comité à veiller à ce que la loi et la Stratégie fédérale de développement durable soient harmonisées et complémentaires à la stratégie nationale pour mettre en œuvre les ODD, qui est en train d'être élaborée par Emploi et Développement social Canada.

Merci beaucoup de m'avoir donné cette occasion.

Le vice-président : Merci beaucoup de votre témoignage. Nous allons passer aux questions.

Le sénateur Woo : Merci, messieurs les témoins, et merci à votre fille à l'avance de sa contribution.

Je veux poser une question sur l'harmonisation des objectifs de développement durable avec la loi. Nous avons entendu le témoignage de la ministre récemment et nous lui avons posé cette question, et je pense que la réponse était qu'il faudrait apporter trop de modifications à une loi, qui a été initialement élaborée avant que les objectifs de développement durable aient été présentés.

I wonder if you've had a chance to have those conversations with the department and are satisfied with that answer. Do you see a different way in which we can pursue our sustainable development goals outside of Bill C-57?

Mr. Jungcurt: Thank you. We haven't had those conversations directly with the department, so I'm not sure what options have already been tried and may have been dismissed because they don't work. As I stated, the intention is to make reference to the SDGs as a general framework and not necessarily as a legal document that has to be implemented in all its terms and each individual part of a resolution.

One of the great advantages of the SDG framework is that it's all-encompassing, but it does not assume that every country has to follow up on each individual target under the SDGs. If there is a way to find language that recognizes that this is a checkpoint to see whether the Federal Sustainable Development Strategy is pursuing the general thrust of the SDG framework and supports Canada's responsibility to assess its own situation and develop its own targets that can be measured and reported on. That would be a great step forward in intention of the 2030 Agenda to achieve that kind of alignment.

Of course, that situation exists in many other countries that have been working on sustainable development previously. It's not unknown as a challenge and it's certainly one that I think can be overcome.

If the purpose of the act is not the right place to do this, then maybe it can be introduced as a principle or dealt with under the section that lays out the framework for the sustainable development strategy. In that way it may become a little less obliging in terms of follow-up changes to either the legislation or the act itself.

Senator Woo: I agree with you that there is certainly a dissonance in the fact that this bill, which is ostensibly about sustainable development, makes no reference to Agenda 2030. Surely there's a way to at least make a reference to it and create some connection. But as you point out, there may be other and better ways to pursue the goals more directly.

Mr. Favaro, on the issue of all countries having responsibility to achieve the climate change goals, I agree with you, but all countries are not acting with the same amount of determination and resolve. What is your view on the need for countries that are acting with determination and resolve to adjust for other countries' actions that impact directly on our domestic economy and market? You know what I'm referring to: the idea of border adjustment taxes and other measures which can compensate not for protectionist reasons, but for the differential efforts towards mitigating carbon emissions.

Je me demande si vous avez eu l'occasion de tenir ces conversations avec le ministère et si vous êtes satisfait de cette réponse. Entrevoyez-vous une voie à suivre différente que nous pourrions prendre pour réaliser nos objectifs de développement durable, autre que le projet de loi C-57?

M. Jungcurt : Merci. Nous n'avons pas eu ces conversations directement avec le ministère, alors je ne sais pas trop les options qui ont été mises à l'essai et qui peuvent avoir été écartées, parce qu'elles ne fonctionnent pas. Comme je l'ai dit, l'intention est de faire mention des ODD en tant que cadre général et pas forcément en tant que document juridique qui prévoit que tous les éléments des objectifs et chaque partie d'une résolution doivent être mis en œuvre.

L'un des grands avantages du cadre des ODD, c'est qu'il est exhaustif, mais il ne présume pas que chaque pays doit assurer un suivi sur chaque cible prévue dans les ODD. Il faut déterminer s'il y a une façon de formuler le libellé de manière à reconnaître que c'est un point de contrôle afin de voir si la Stratégie fédérale de développement durable respecte l'idée générale du cadre des ODD et appuie la responsabilité du Canada d'évaluer sa propre situation et de fixer ses propres cibles qui peuvent être mesurées et communiquées. Ce serait un pas dans la bonne direction dans le cadre du Programme à l'horizon 2030 pour atteindre ce type d'harmonisation.

Bien entendu, cette situation existe dans de nombreux autres pays qui ont travaillé au développement durable par le passé. Ce n'est pas un défi inconnu, et c'est certainement un défi que l'on peut surmonter, à mon avis.

Si l'objet de la loi n'est pas l'endroit approprié pour inclure ce libellé, nous pourrions peut-être l'introduire en tant que principe ou l'inclure dans la disposition qui énonce le cadre pour la Stratégie de développement durable. Ce serait ainsi peut-être un peu moins contraignant pour ce qui est des modifications complémentaires à apporter à la législation ou à la loi.

Le sénateur Woo : Je suis d'accord avec vous pour dire qu'il y a certainement une incohérence ici, car le projet de loi, qui est manifestement à propos du développement durable, ne fait aucunement référence au Programme à l'horizon 2030. Il y a sûrement un moyen d'y faire référence et d'établir un lien. Comme vous le soulignez, il peut y avoir d'autres façons ou de meilleures façons d'atteindre les objectifs plus directement.

Monsieur Favaro, en ce qui concerne le fait que tous les pays ont la responsabilité d'atteindre les objectifs en matière de changements climatiques, je suis d'accord avec vous, mais tous les pays n'interviennent pas avec le même niveau de détermination. Que pensez-vous de la nécessité des pays qui interviennent avec détermination de s'adapter aux mesures prises par d'autres pays pour avoir une incidence plus directe sur l'économie et le marché au pays? Vous savez à quoi je fais référence: je parle d'ajustements fiscaux à la frontière et d'autres mesures qui peuvent compenser, non pas pour des raisons de

Mr. Favaro: That's a great question. I want to speak from the principle underlying this because my expertise on the advisory council isn't so much about how I would craft any of these policies. We also provided input as to how you would set up this framework to do these sustainable development strategies and how they should be structured.

My opinion about leadership is that it's not just us reducing our emissions; it's also us serving as leaders so other countries can view our example, potentially buy our products that help promote the clean tech transition. It's not just the absence of Canadian emissions. It's about the introduction of Canadian leadership to help others achieve their goals as well. People often challenge an issue saying if China is the biggest emitter in the world, why should we do anything if they are emitting a lot? China does not emit for fun. They do it because we're buying stuff from them. They're polluting in service of doing that in terms of their economic activity. They are taking certain actions as well, in some cases phasing out coal. Although, there is some controversy about the extent to which they're doing that.

My answer to you, from a broad principled perspective, is that it's a win for us if we decarbonize. We get cheap energy. We get to be tech leaders. We get to sell these products and services to other countries. The downside is that if we don't do it intelligently, then perhaps we pay a higher cost now than we would have to otherwise. But I think the principle is very sound.

Senator Massicotte: Thank you for being with us this morning.

Mr. Favaro, you attempted to sensitize us to the importance of meeting our goals, not only Canada but the world. The consequence to your daughter and to all of us is very dire. I buy that. I have no problem with that. How do you deal with what I perceive to be the reality? The reality is that even this week, the minister said to us that it is not a problem meeting our goals. But from everything I have read — and you've read the same thing — from the United Nations and the Auditor General of Canada, they are basically telling us we are not meeting our goals and we are really far behind. Even if we close our eyes and wish for a better 2030, we're probably not going to meet our goals.

If you look at the international energy situation. If all the governments met their plans, we would be still 1.5, 2 degrees higher than what we've got to be. What do you do in that reality? The politicians will tell us that they're doing everything they

protectionnisme, mais pour l'écart entre les efforts déployés pour réduire les émissions de carbone.

M. Favaro : C'est une excellente question. Je veux parler du principe sous-jacent, car mon expertise au conseil consultatif ne se rapporte pas tant à la façon dont je rédigerais ces politiques. Nous avons également fourni des avis sur la façon dont nous mettrions ce cadre en place pour exécuter ces stratégies de développement durable et sur la façon dont elles devraient être structurées.

Mon opinion sur le leadership est que ce n'est pas seulement une question de réduire nos émissions; nous devons également être des chefs de file pour d'autres pays qui peuvent nous percevoir comme un modèle et qui peuvent acheter nos produits pour promouvoir la transition vers la technologie propre. Ce n'est pas seulement l'absence d'émissions canadiennes. Il faut un leadership canadien pour aider les autres pays à atteindre leurs objectifs également. Les gens soutiennent souvent que si la Chine est le plus gros émetteur mondial, pourquoi devrions-nous faire quoi que ce soit? La Chine n'émet pas des émissions pour le plaisir. Elle le fait, parce que nous achetons leurs produits. Elle pollue pour faire rouler son économie. Elle prend des mesures également et élimine progressivement le charbon, dans certains cas. Il y a cependant un peu de controverse quant à la portée des mesures qu'elle prend en ce sens.

Ce que je vous répondrais, d'un vaste point de vue qui repose sur des principes, c'est que nous gagnerons à décarboniser. Nous obtenons de l'énergie à faible coût. Nous avons l'occasion d'être des chefs de file en matière de technologie. Nous vendons ces produits et ces services à d'autres pays. Le risque, c'est que si nous ne le faisons pas intelligemment, nous paierons peut-être un coût plus élevé que nous aurions eu à le faire autrement. Je pense que le principe est très valable.

Le sénateur Massicotte : Merci d'être des nôtres ce matin.

Monsieur Favaro, vous avez essayé de nous sensibiliser à l'importance d'atteindre nos objectifs, pas seulement au Canada, mais dans le monde entier. La conséquence pour votre fille et pour nous tous est très grave. Je n'y trouve rien à redire. Comment gérez-vous ce que je perçois comme étant la réalité? La réalité est que même cette semaine, le ministre nous a dit que nous n'avons aucune difficulté à atteindre nos objectifs. D'après ce que j'ai lu — et vous avez lu les mêmes documents — des Nations Unies et du vérificateur général du Canada, ils nous disent que nous n'atteignons pas nos objectifs et que nous accusons beaucoup de retard. Même si nous fermons les yeux et souhaitons un meilleur avenir pour 2030, nous n'allons probablement pas atteindre nos objectifs.

Examinons la situation énergétique internationale. Si tous les gouvernements respectent leurs plans, nous aurions quand même un réchauffement de 1,5 ou de 2 degrés de plus que prévu. Que faites-vous dans cette réalité? Les politiciens nous diront qu'ils

can, because it's nice for them to dictate laws and rules. But you need to get the public on side and it probably doesn't like change, resistance. What do you do with that issue?

Mr. Favaro: This is the million dollar question. Actually, it's the multi-trillion-dollar question. There are two sides to the coin: mitigation and adaptation. If we fail to mitigate, we have to spend money to adapt. Sometimes those two are in alignment. For example, adaptation would be building sea walls so as the sea level rises, we are more resilient to that. Mitigation would be building out renewable energies so that we can pollute less.

If the world gets really scary, if we fail to meet these targets and the temperature starts to rise a lot, the countries who invested early in decarbonization will be better positioned economically. This is because, at some point, people will say that if the world is now 2.5 degrees Celsius hotter, maybe we should reduce fossil fuel pollution at this point. If our economy is based entirely on that thing that everyone has to stop doing, then we're in a vulnerable economic position.

From a practical sense, if we have reduced our reliance on fuel imports because we have renewal energy, we're not as vulnerable to the geopolitical challenges that will fall from climate change as well. That's my answer. Whether humanity succeeds or fails, there's a benefit to getting in on this early and trying to make a difference.

Senator Massicotte: I am not sure that I agree with you because most of these assets that we construct have a life of 30 or 50 years.

You talked about intergenerational equity, and I buy that. As a principle, we should not unload our responsibility onto future generations and the argument is very good. But you realize that it is a complicated argument. You should say the same thing relative to our accumulated debt. If you do a calculation, we're probably passing on some liabilities, climate change responsibilities to another generation, and we're passing on a significant amount of debt. But we are also passing on a lot of assets. The infrastructure assets in Canada far exceed our debt. Does it exceed any potential deficit on the climate change? I don't know. But you can't do this thing in compartments and say, "This has got to be assets equal to liabilities, no transfer of equity." Then, oh, this one you do.

I appreciate all that, but the real life is more complicated. What do you do with that complicated calculation?

font tout en leur pouvoir, car c'est bien qu'ils puissent dicter des lois et des règles. Il faut rallier la population à notre vision, qui n'aime probablement pas le changement et la résistance. Que faites-vous avec ce problème?

M. Favaro : C'est la question à un million de dollars. En fait, c'est la question à plusieurs billions de dollars. Il y a deux côtés à la médaille : l'atténuation et l'adaptation. Si nous n'arrivons pas à atténuer les répercussions, nous devons dépenser de l'argent pour nous adapter. Parfois les deux vont de pair. Par exemple, l'adaptation serait la construction d'ouvrages de protection des côtes de manière à ce que nous soyons plus résilients à l'élévation du niveau de la mer. L'atténuation serait d'adopter des énergies renouvelables pour moins polluer.

Si le monde devient très inquiétant, si nous n'atteignons pas ces cibles et que la température commence à augmenter beaucoup, les pays qui ont investi tôt dans la décarbonisation seront en meilleure posture sur le plan économique. C'est parce qu'à un moment donné, les gens diront que si la température a maintenant augmenté de 2,5 degrés Celsius sur la planète, nous devrions peut-être réduire la pollution produite par les combustibles fossiles. Si notre économie est fondée entièrement sur ce que tout le monde doit cesser de faire, alors nous sommes dans une position économique vulnérable.

D'un point de vue pratique, si nous avons réduit notre dépendance aux importations de carburants, parce que nous avons une énergie renouvelable, nous ne sommes pas aussi vulnérables aux défis géopolitiques qui découleront des changements climatiques également. C'est ma réponse. Que l'humanité réussisse ou échoue, il y a un avantage à agir tôt et à essayer de faire une différence.

Le sénateur Massicotte : Je ne suis pas certain d'être d'accord avec vous, parce que la plupart des choses que nous construisons ont une durée de vie de 30 ou 50 ans.

Vous parlez d'équité intergénérationnelle, et je suis d'accord avec ce principe. Selon lui, nous ne devons pas nous décharger de nos responsabilités sur les générations futures. Cet argument est très juste, mais vous êtes conscients qu'il est complexe. Il faudrait dire la même chose de notre dette accumulée. Si on fait le calcul, nous leur transférerons probablement des responsabilités, notamment en ce qui concerne le changement climatique, comme nous leur transférerons une part importante de la dette, mais nous leur transférerons aussi des actifs importants. Les actifs d'infrastructure dépassent de loin notre dette, au Canada. Sont-ils supérieurs au déficit potentiel attribuable au changement climatique? Je ne le sais pas, mais on ne peut pas compartimenter les choses ainsi et dire que les actifs doivent être égaux aux responsabilités, mais qu'il n'y a pas de transfert de capitaux, sauf peut-être pour ceci ou cela.

Je comprends tout cela, mais la réalité est bien plus complexe. Que faites-vous de ces calculs complexes?

Mr. Favaro: When we're talking about sustainable development, the way I'm viewing that is things we have yet to do, things that we're building towards. I'm not picking on anyone industry when I say unsustainable development, but unsustainable development as a principle is, in a sense, stealing from the future to give to the present. If we're not smart about the things that we're building, then we're stuck with assets that are potentially counterproductive in the future.

This is why I speak of opportunity. This is our opportunity now to make smart decisions that will leave future generations with assets that make their own path easier and that, to me, is the way to thread that needle.

Senator Massicotte: Any comments?

Mr. Jungcurt: IISD just released a report on something that might help address that question, it's called *Comprehensive Wealth*. The argument is that a lot of decision-making is based on a single indicator that's called GDP. However, GDP measures income but it doesn't measure the underlying assets that you used to generate the income. As an example, if you have a million dollars in your bank account, GDP only measures the 5 per cent interest you are getting on that, but it doesn't measure whether that million is actually staying with you or if you are losing it. We're proposing in that report to develop the measure of comprehensive wealth as a measure of what matters in the long run, which will make it easier to take those questions into account. What are the implications of today decisions on our collective assets at the national level, including natural resources, human capital and many other components of comprehensive wealth.

Senator Massicotte: That's a sensitive point for me because your argument, Mr. Favaro, is that any construction, seemingly of more reasonable energy producers, is good for us. So Canada can only win because it's good and it's a positive asset. You say, therefore, it's good for economy. And when you look at the rationale, most people support that. They say, "Yes we built this plant and it contributed X amount to GDP."

Any form of economic activity is always measured by GDP which is not always a very good measure. Because the increased GDP is positive, but if you're spending \$10 billion replacing an asset which gave you the same thing, except maybe it had some CO₂ in it, you're replacing a redundant asset. Yes, the GDP would be positive, but it's like getting a crew of 10 people digging a hole and filling it with mud afterwards. It is the same net result, but GDP is way up. You take numbers that suit you, but in fact it doesn't add to the quality of life of Canadians.

M. Favaro : Quand on parle de développement durable, je pense à tout ce que nous devons encore faire et à tout ce que nous bâtissons pour l'avenir. Je ne veux pas cibler une industrie en particulier quand je parle du développement durable, mais le développement non durable équivaut, d'une certaine façon, à voler les générations futures au profit des générations actuelles. Si nous ne planifions pas intelligemment ce que nous bâtissons, nous serons pris avec des actifs potentiellement contreproductifs à long terme.

C'est la raison pour laquelle je parle d'occasion dont il faut profiter. Nous avons la possibilité de prendre maintenant des décisions judicieuses, qui procureront aux générations futures des actifs qui leur faciliteront la vie et selon moi, c'est ce qu'il faut préconiser.

Le sénateur Massicotte : Des observations?

M. Jungcurt : L'IIDD vient de faire paraître un rapport qui pourrait nous aider à répondre à cette question. Il s'intitule *Comprehensive Wealth*. L'argument, c'est que beaucoup de décisions se fondent sur un seul indicateur qu'on appelle le PIB. Cependant, le PIB permet de mesurer le revenu, mais pas les actifs sous-jacents qu'on utilise pour le générer. Par exemple, si vous avez 1 million de dollars dans votre compte bancaire, le PIB ne mesurera que les 5 p. 100 d'intérêts que vous toucherez sur cette somme, mais pas le million d'actif, que vous le gardiez ou que vous le perdiez. Dans ce rapport, nous proposons de concevoir une mesure de la richesse globale pour mesurer tout ce qui compte à long terme, afin de faciliter la prise de décisions éclairées. Quelles sont les incidences des décisions d'aujourd'hui sur nos actifs collectifs nationaux, qui comprennent les ressources naturelles, le capital humain et bien d'autres éléments.

Le sénateur Massicotte : Votre argument est très sensé, selon moi, monsieur Favaro, puisque vous dites que toute construction, vraisemblablement des producteurs d'énergie les plus raisonnables, est bonne pour nous. Le Canada ne peut qu'en sortir gagnant puisque c'est un actif positif. Vous dites donc que c'est bon pour l'économie. Si l'on tient compte des justifications, la plupart des gens seront en faveur. Ils diront : « Oui, nous avons construit cette usine et elle a généré tant pour le PIB. »

Toutes les formes d'activité économique sont mesurées par rapport au PIB, ce qui ne constitue pas toujours une très bonne mesure. Comme l'augmentation du PIB est jugée positive, si vous dépensez 10 milliards de dollars afin de remplacer un actif par un actif équivalent, à la différence peut-être de quelques émissions de CO₂, ce sera un actif redondant. Oui, le PIB sera positif, mais c'est comme de demander à 10 personnes de creuser un trou pour le remplir de boue. Le résultat net sera le même, mais le PIB augmentera beaucoup. On prend les chiffres qui nous conviennent, mais dans les faits, cela n'ajoute rien à la qualité de vie des Canadiens.

Mr. Favaro: We're speaking hypothetically here, which I understand. But if we get more specific on certain types of projects, the numbers have evolved substantially over the last number of years, especially with things like renewal energy. If you look at batteries, I don't want to get into a niche thing, but I want to give one example where perception doesn't match the current state of affairs with technology. Of course with renewal energy, the wind isn't always blowing and the sun isn't always shining. If you want to use that as a major part of your electricity mix, you have to store that power somewhere. One way to do that is with batteries. A lot of technological innovation is on making batteries cheaper.

In the year 2010, one kilowatt hour of lithium ion battery storage was about \$1,000 USD. Today it's somewhere between \$110 and \$190. So in less than a decade, we have dropped almost an order of magnitude on the cost of that. A lot of our perception on what things cost and what the benefits are, we have to be careful that we actually do understand what the stake is now. I'll point out that some academics, of which I am one, like to use peer-reviewed papers. And peer-reviewed papers, which take a while to publish, are often using figures that are a few years out of date. From the time they started writing it to the time it got published, the numbers have changed substantially.

What I think is important about the concept of sustainable development is being on the edge of the wave, the bleeding edge of the knife — or whatever metaphor you want to use — being on top of things and being sure that we understand what the economics actually are because oftentimes it works out better than you might think.

Senator Patterson: Mr. Favaro, you got my attention. You say we don't have a choice; pay now or pay later. No jurisdiction should be exempt. I come from the largest jurisdiction in Canada. It's 20 per cent of the land mass of Canada. It's the longest coast, 25 often very small remote communities, no roads, no alternative energy. I'm not proud of this. There are a lot of communities in the Northern provinces that are like this as well. It is the coldest, darkest climate in the country with the highest cost of living. There is a reliance on hunting and fishing as an alternative to expensive, store-bought food and we have to eliminate fossil fuels by 2050, as you said.

My question is: How do I explain to a hunter how he or she can hunt or fish without a snowmobile or an outboard motor?

M. Favaro : Ce sont des hypothèses, je le comprends bien, mais si nous voulons être plus précis sur certains types de projets, les chiffres ont beaucoup changé depuis quelques années, particulièrement avec l'avènement des énergies renouvelables. Prenons les piles. Je ne veux pas vous donner un exemple trop pointu, mais je vous en donnerai un pour illustrer la différence entre la perception et le véritable état des choses en matière de technologie. Bien sûr, lorsqu'on veut utiliser de l'énergie renouvelable, il n'y a pas toujours autant de vent ou de soleil qu'on le souhaiterait. Donc si l'on veut utiliser ces formes d'énergie comme sources d'électricité, il faut pouvoir emmagasiner l'électricité quelque part. L'une des façons de le faire consiste à utiliser des piles. Il y a beaucoup d'innovations technologiques qui rendent les piles plus abordables aujourd'hui.

En 2010, il en coûtait environ 1 000 \$US pour stocker un kilowattheure dans une pile au lithium-ion. Aujourd'hui, il n'en coûte plus qu'entre 110 et 190 \$. Donc, en moins de 10 ans, les coûts ont diminué d'autant. La perception joue beaucoup quant au coût et aux avantages des choses, et il faut faire attention de bien comprendre les enjeux. Je souligne que les universitaires, dont je suis, aiment beaucoup utiliser les articles révisés par des pairs. Or, ces articles, qui prennent souvent du temps à être publiés, présentent souvent des chiffres qui datent déjà de quelques années. Entre le moment où un chercheur commence à écrire son article et celui où il est publié, les chiffres ont déjà beaucoup changé.

Dans le contexte du développement durable, j'estime important d'être à l'avant-garde, aux premières loges, quelle que soit la métaphore qu'on souhaite utiliser. Il faut vraiment bien suivre l'évolution des choses et bien comprendre la réalité économique parce que bien souvent, les choses vont mieux qu'on pourrait le croire.

Le sénateur Patterson : Monsieur Favaro, vous piquez ma curiosité. Vous dites que nous n'avons pas le choix : qu'il faut payer maintenant ou qu'il faudra payer plus tard. Personne ne doit en être exempté. Je viens du plus vaste territoire au Canada. Il comprend 20 p. 100 de la masse terrestre du Canada. Il compte la plus longue ligne de côte, et 25 communautés souvent très petites et isolées y vivent, sans route, sans énergie de remplacement. Je n'en suis pas fier. Il y a bien d'autres communautés des provinces du Nord où c'est la même chose. On y trouve le climat le plus froid, les plus grandes périodes d'obscurité au pays, et c'est là où le coût de la vie est le plus élevé. Les gens y dépendent beaucoup de la chasse et de la pêche pour réduire leurs dépenses alimentaires, puisque les aliments achetés dans les supermarchés coûtent cher, et nous devons éliminer les combustibles fossiles d'ici 2050, comme vous l'avez dit.

Ma question est la suivante : comment puis-je expliquer à un chasseur ou une chasseuse qu'il ou elle doit chasser ou pêcher sans motoneige ni moteur hors-bord?

Mr. Favaro: As a nation, we must be mindful of these types of challenges. First, I wouldn't tell them that. We can create emission space for activities we believe are important. For example, the hunter and trapper in Nunavut has a way of life which is very culturally and economically important. Those of us who do not need to be burning fossil fuels when driving cars because we could be using public transit or bicycling or electric vehicles, we have an obligation to create space for that to happen. For example, when people talk about the oil and gas industry, this will be one of the most challenging transitions, how to bring that into alignment with the IPCC objectives.

We don't have to do everything at the same time. We must hit milestones. We can look at areas where we don't need to be burning fossil fuels. For example, we can make significant changes in our transportation emissions footprint as a whole by decarbonizing aspects of that by electrifying transportation and supporting cycling strategies and infrastructure which will benefit people in that sense.

I would never tell that hunter to stop hunting. That would be entirely counterproductive. However, we do need to have a strategy to create the space for that person to do that in alignment with the needs to keep climate change in check so the species they are hunting are able to persist.

Senator Patterson: I'm glad I don't have to tell the hunter in Nunavut that he must go back to dogs because I don't know how feasible that is. The truth is that dogs need protein, and there would be a significant impact in some regions with threatened caribou herds if we went back to dogs.

I'm sure you would agree that pricing carbon is currently the best strategy to reduce reliance and fossil fuels. The current carbon pricing regime for Nunavut that's scheduled to go into effect next year does not exempt gasoline or home heating fuel from carbon pricing. Now this is in a jurisdiction with the highest cost of living and the highest unemployment in the country.

Are you saying we can create emission space for activities which are important, like keeping a home warm in the coldest climate in the country? Are you saying that the carbon pricing regime in Nunavut should exempt gasoline—which is needed for harvesting healthy, country food—and fossil fuel which unfortunately we must still rely on to heat our homes in our small communities? In places like that, you can make a case that activities are important. We have communities of under 200 people who are maintaining sovereignty for Canada on Ellesmere

M. Favaro : Comme pays, nous devons demeurer conscients de ce genre de difficultés. Premièrement, je ne dirais jamais cela à ce chasseur. Nous pouvons créer un espace d'émissions pour les activités que nous jugeons importantes. Par exemple, les chasseurs et trappeurs du Nunavut ont un mode de vie culturellement et économiquement important. Ceux d'entre nous qui n'ont pas besoin de consommer de combustibles fossiles pour conduire leur voiture parce qu'ils peuvent utiliser le transport en commun, le vélo ou la voiture électrique ont l'obligation de créer un espace pour cela. Par exemple, quand on parle de l'industrie pétrolière et gazière, ce sera l'une des transitions les plus difficiles. Il faudra trouver des moyens de nous arrimer aux objectifs de l'IIDD.

Nul besoin de tout faire en même temps. Nous devons procéder par jalons. Nous pouvons nous demander dans quels contextes nous n'avons pas besoin de consommer de combustibles fossiles. Par exemple, nous pourrions modifier énormément notre empreinte d'émissions en matière de transport, en général, en décarbonisant nos flottes grâce aux véhicules électriques et en nous dotant de stratégies et d'infrastructures favorisant l'utilisation du vélo, afin d'aider la population.

Je ne dirais jamais à un chasseur d'arrêter de chasser. Ce serait totalement contre-productif. Cependant, nous avons besoin d'une stratégie afin de créer l'espace nécessaire pour que cette personne puisse continuer de chasser, pendant qu'on continue de garder le changement climatique à l'œil pour que les espèces chassées puissent survivre.

Le sénateur Patterson : Je suis bien content de ne pas avoir à dire aux chasseurs du Nunavut qu'ils doivent retourner à leurs chiens, parce que je ne sais bien pas à quel point c'est possible. La vérité, c'est que les chiens ont besoin de protéines et que ce retour en arrière aurait une grave incidence dans certaines régions, où les troupeaux de caribous sont menacés.

Je suis certain que vous êtes d'accord pour dire que la tarification du carbone est actuellement la meilleure stratégie pour réduire notre dépendance aux combustibles fossiles. Le régime de tarification du carbone qui doit entrer en vigueur au Nunavut l'an prochain ne prévoit pas d'exonération pour le mazout domestique ni pour l'essence. On parle là de l'un des territoires où le coût de la vie et le taux de chômage sont les plus élevés au pays.

Êtes-vous en train de nous dire que nous pourrions créer un espace d'émissions pour des activités importantes comme le chauffage des maisons dans les régions les plus froides du pays? Êtes-vous en train de nous dire que le régime de tarification du carbone au Nunavut devrait prévoir une exemption pour l'essence, parce que la population en a besoin pour continuer de récolter des aliments sains et locaux dont elle a besoin, de même que pour le combustible fossile, dont nous avons malheureusement toujours besoin pour chauffer nos maisons

Island and Grise Fiord. Should the carbon pricing regime in Nunavut exempt gasoline or home heating fuel from increased pricing?

Mr. Favaro: I want to be careful with that question because I'm not making the carbon pricing regime for Nunavut or any other jurisdiction. I'm speaking to you as a conservation scientist and member of this advisory council for the strategy. As somebody on that advisory council, I made recommendations to what the strategy should look like and some of the targets that should be on there. I put a lot of work into, for example, talking about policies which would promote electric vehicle adoptions or things like that.

You are correct that I would support carbon pricing in a general sense. There have been tonnes of economic analysis which says this is the most efficient way to achieve emissions reduction. Jurisdiction by jurisdiction must make decisions about how to implement that policy. You would be in a better position than I to say what that should like in a jurisdiction like Nunavut. I'm from the South, and I don't share those experiences or that history. I would never want to state what I would want to impose or what should be considered important.

Senator Patterson: You said no jurisdiction should be exempt.

Mr. Favaro: Yes, but Canada is a country. What I mean by that is we are all in this together.

Here is an example Nunavut can look at, which I feel comfortable talking about; renewable energy projects. The costs are not borne just by the people from Nunavut. There is an opportunity to look at diesel generation, which is expensive and could be offset in some places with wind energy and battery storage as well. That pays for itself in a reasonable period simply because the cost of diesel is so high.

We need to get creative here and figure out where the opportunities are to improve people's lives and opportunities for win-win for the economy and environment. That would be my suggestion.

Senator Patterson: Thank you.

Senator Seidman: Thank you very much for your presentations.

dans nos petits hameaux? Dans ce genre d'endroits, on peut faire valoir que ces activités sont importantes. Nous avons des communautés de moins de 200 âmes qui assurent la souveraineté du Canada sur l'île Ellesmere et à Grise Fiord. Le régime de tarification du carbone du Nunavut devrait-il prévoir une exemption pour l'essence ou le mazout domestique afin d'éviter que leur prix n'augmente?

M. Favaro : Je tiens à être prudent en répondant à cette question, parce que ce n'est pas moi qui établis le régime de tarification du carbone du Nunavut, ni de toute autre province ou territoire, d'ailleurs. Je vous parle à titre de scientifique en conservation et de membre du conseil consultatif sur la stratégie. À titre de membre du conseil consultatif, je fais des recommandations sur ce que la stratégie devrait prévoir et sur les cibles qui devraient y figurer. Je m'applique énormément à parler de politiques qui favoriseraient l'adoption des véhicules électriques ou d'autres choses du genre, par exemple.

Vous avez raison, je suis pour la tarification du carbone de manière générale. Il y a des tonnes d'analyses économiques qui montrent que c'est le moyen le plus efficace de réduire les émissions. Chaque gouvernement, individuellement, doit prendre des décisions sur la façon de mettre cette politique en œuvre. Vous êtes sans doute mieux placés que moi pour dire à quoi devrait ressembler cette politique dans un endroit comme le Nunavut. Je viens du Sud, donc je ne vis pas moi-même ces expériences ni cette histoire. Je ne voudrais vraiment pas dire ce que je voudrais imposer ni ce qui devrait être considéré important.

Le sénateur Patterson : Vous avez dit que personne ne devrait en être exempté.

M. Favaro : Oui, mais le Canada est un pays. Je veux dire par là que nous sommes tous ensemble dans cette aventure.

Prenons un exemple de projets sur lesquels le Nunavut pourrait se pencher et dont je suis à l'aise de vous parler : les projets d'énergie renouvelable. Les coûts n'en seront pas seulement absorbés par les gens du Nunavut. Nous avons l'occasion de nous questionner sur la production de diesel, puisqu'il coûte cher et pourrait être compensé à certains endroits par l'énergie éolienne et l'utilisation de piles. Ce genre de technologie s'autofinancerait dans une période raisonnable, étant donné les coûts exorbitants du diesel.

Nous devons faire preuve de créativité et voir comment nous pouvons profiter de l'occasion pour améliorer la vie des gens, afin que ce soit avantageux tant pour l'économie que l'environnement. C'est ce que je propose.

Le sénateur Patterson : Merci.

La sénatrice Seidman : Je vous remercie infiniment de vos exposés.

Mr. Favaro, if I might ask you specifically about the Sustainable Development Advisory Council, I presume you represent Newfoundland, is that correct?

Mr. Favaro: Correct.

Senator Seidman: In this act, there is an amendment to the mandate of the council and that says the mandate of Sustainable Development Advisory Council is to advise the minister on any matter related to sustainable development that is referred to it by the minister.

What has the advisory council been advising on to date? What do you see those changes now to be based on an amendment to the mandate?

Mr. Favaro: I can speak about our activities on that.

I was invited to do this a few years ago. The chief activity was to advise on the sustainable development strategy itself, so we were presented with a draft document. I don't recall the specific date. The draft document was aspirational, it had few targets and they weren't quantitative.

There were teleconferences, all remote work, and as a council, we got together essentially on the teleconferences and talked about different aspects of this draft plan.

Over the course of a few meetings and then some independent work, we put together written recommendations and they were submitted. To be honest, that was the last I heard of it. We sent in our recommendations, and then a while later a plan came out.

I was not privy to seeing how they took our recommendations and put them in the plan. I saw a lot of what people submitted, and there were things reflected in the final document that were not in the draft. It was generally being more quantitative about things because there were targets in the plan out now and there has been follow-up reports. I don't remember everything in all of them, but in a general sense, that was our chief activity. I can't speak to what anyone else on the panel has done. That was my own experience with it.

Senator Seidman: You say there were things reflected in terms of receiving your advice?

Mr. Favaro: Yes.

Senator Seidman: But you and the other members of the advisory council had no feedback loop, so it was not that you gave advice and there were discussions and then you were involved in actively reworking the plan?

Monsieur Favaro, si vous me permettez de vous poser une question sur le Conseil consultatif sur le développement durable, je présume que vous représentez Terre-Neuve, n'est-ce pas?

M. Favaro : C'est juste.

La sénatrice Seidman : Ce projet de loi modifie le mandat du conseil et établit que le Conseil consultatif sur le développement durable conseille le ministre sur toute question touchant le développement durable que ce dernier lui soumet.

Sur quoi le conseil consultatif a-t-il conseillé la ministre à ce jour? Pourquoi cette modification de votre mandat, selon vous?

M. Favaro : Je peux vous parler de nos activités.

J'ai été invité à occuper cette fonction il y a quelques années. Notre principale activité consistait à donner des conseils concernant la stratégie de développement durable elle-même, donc on nous a présenté une ébauche. Je ne me rappelle pas la date exacte, mais cette ébauche se voulait ambitieuse, mais comportait peu de cibles et elles n'étaient pas quantifiées.

Il y a eu des téléconférences, du travail toujours à distance. Les membres du conseil se réunissaient essentiellement par téléconférence, pour parler des différents aspects de cette ébauche.

Nous avons tenu quelques rencontres, avons travaillé un peu chacun de notre côté, puis nous avons assemblé une liste de recommandations écrites, que nous avons soumises. Pour être honnête, c'est la dernière fois que j'en ai entendu parler. Nous avons envoyé nos recommandations, puis un peu plus tard, un plan est sorti.

Je ne sais pas comment nos recommandations ont été accueillies et intégrées au plan. J'y ai vu bon nombre des recommandations soumises par les différentes personnes, il y a des choses qui figurent dans la version finale qui n'étaient pas dans l'ébauche. De manière générale, je préconisais des cibles plus quantitatives, et il y en a maintenant. Il y aura aussi des rapports de suivi. Je ne me rappelle pas tous les éléments, mais de manière générale, c'était notre activité principale. Je ne peux pas parler du travail des autres membres du groupe. C'est mon expérience personnelle.

La sénatrice Seidman : Vous affirmez qu'il y a des choses qui montrent que certains de vos conseils ont été suivis?

M. Favaro : Oui.

La sénatrice Seidman : Mais vous et les autres membres du conseil consultatif n'avez pas reçu de rétroaction, donc il n'y a pas eu de discussions après que vous ayez prodigué des conseils, vous n'avez pas activement participé à la révision du plan?

Mr. Favaro: I was not. I don't want to say for certain nobody was. I never picked up a pen and actually changed the plan itself. I submitted feedback and we talked about it online, but I never wrote any part of the strategy.

Senator Seidman: How does the council actually work? Do you meet?

Mr. Favaro: It's electronic. We never actually met face-to-face. It was all teleconferences and electronic meetings.

Senator Seidman: With the minister?

Mr. Favaro: The minister was present on one call for a very short period of time. She was supposed to meet with us remotely but I think she had a meeting come up. Primarily, it was with the staff involved in the council who corralled and got us to do the work.

Senator Seidman: How do you expect your role to change with this amendment? Has that been discussed on the council?

Mr. Favaro: I have never been advised in any way as to how my role may or may not change as a result of this bill.

Senator Seidman: So, in fact, now it says:

. . . to advise the Minister on any matter related to sustainable development that is referred to it by the Minister.

In the past, you don't know if what you discussed or what you were asked to advise on was referred to you by the minister?

Mr. Favaro: That's right. We never had any direct contact in that way. That seems to be an expansion of the role of the advisory council, at least relative to my understanding.

Senator Seidman: Do you have some expectation about the kind of advice you will be asked to give in the future?

Mr. Favaro: I have no expectation whatsoever. I'm here to serve. If I am asked a question, I will do my best to either answer it myself or find out who would be best positioned to do that.

Senator Seidman: Do you have a period of service? Is there a contract? How does this work? How do you get selected?

Mr. Favaro: I believe my Member of Parliament put my name forward for it. I don't know exactly how the selection process was done. I recall I had to send in a CV. This is a few years ago, so I'm trying to remember exactly what happened. I

M. Favaro : Pas moi, en tout cas. Je ne pourrais pas vous dire avec certitude que personne n'y a participé. Pour ma part, je n'ai jamais pris le crayon pour modifier le plan moi-même. J'ai soumis mes commentaires, nous en avons discuté en ligne, mais je n'ai jamais écrit un mot de cette stratégie.

La sénatrice Seidman : Comment le conseil fonctionne-t-il? Vous rencontrez-vous?

M. Favaro : Tout se fait par voie électronique. Nous ne nous sommes jamais rencontrés en personne. Nous nous sommes toujours réunis par téléconférence.

La sénatrice Seidman : Avec le ministre?

M. Favaro : Le ministre a participé à un appel, pour une très courte période. Elle devait nous rencontrer à distance, mais je pense qu'elle avait une autre réunion juste après. C'est principalement le personnel affecté au conseil qui nous a rassemblés et nous a dirigés dans notre travail.

La sénatrice Seidman : Comment vous attendez-vous à ce que votre rôle change à la lumière de cette modification? En avez-vous discuté au conseil?

M. Favaro : On ne m'a jamais avisé de la façon dont mon rôle changera ou non à la lumière de ce projet de loi.

La sénatrice Seidman : Pourtant, on peut lire ce qui suit dans le projet de loi :

[...] conseille le ministre sur toute question touchant le développement durable que ce dernier lui soumet.

Auparavant, vous ne savez pas si ce dont vous discutiez ou les sujets sur lesquels vous deviez conseiller la ministre vous avaient été soumis par le ministre?

M. Favaro : Exactement. Nous n'avons jamais eu de contact direct de la sorte. Cela semble être une extension du rôle du conseil consultatif, selon mon interprétation, du moins.

La sénatrice Seidman : Avez-vous des attentes quant au genre de conseils qu'on pourrait vous demander à l'avenir?

M. Favaro : Je n'ai absolument aucune attente. Je suis là pour rendre service. Si l'on me pose une question, je ferai de mon mieux pour y répondre moi-même ou pour trouver la personne qui sera la mieux placée pour le faire.

La sénatrice Seidman : Avez-vous un mandat d'une durée fixe? Avez-vous un contrat? Comment est-ce que cela fonctionne? Comment êtes-vous sélectionnés?

M. Favaro : Je pense que c'est mon député qui a soumis ma candidature. Je ne sais pas exactement comment le processus de sélection s'est effectué. Je me rappelle avoir dû envoyer mon CV. C'était il y a quelques années. J'essaie de me rappeler ce qui

believe I sent in a CV and then I was appointed. I don't know what the process was behind the scenes about how I got to that.

Senator Seidman: You have no terms of reference or term limits or anything like that?

Mr. Favaro: The terms of reference were that we would be providing feedback on the sustainable development strategy itself. That is what I was told we were going to be doing. As far as how long that appointment was, it might have been in the fine print somewhere, but I don't recall what it said.

Senator Seidman: Do you have some sense that your advice should be made public? As an advisory council, if you give advice to the minister, should that be made public?

Mr. Favaro: I would be comfortable with that, absolutely.

Senator McCallum: Thank you for your presentations.

I'm glad we're having this dialogue. I know we don't have a choice and that climate change is here. I know that salmon have gotten into the Arctic area and that's not their normal breeding ground, so their breeding grounds have changed. Change is going on in the world and we don't have a choice; human beings created this mess. We have a responsibility to look at how we bring change. The sustainability of life and the ecosystem of this planet has been under discussion for many years. It goes back 20 or 30 years.

How do you think this act can accomplish the rapid progress that is now required? The economy plays a big part and it seems that economic development is driving this. I asked the commissioner when enough will be enough, because there is so much pollution from economic activity, and the world is already scary. I come from a community where only diesel fuel is used because it's isolated. There is no electricity there, and this conversation has not reached many of the populations.

How do you think that we can work with you to make this change happen?

Mr. Favaro: Your point about time is a really good one. Time is ticking. The basic chemistry of climate change has been understood since about 1850. Every president since John F. Kennedy has made a statement about climate change and the concern it has caused, so this has been around for awhile.

Had action been taken in the 1970s and 1980s when people started to understand the scope of the challenge, we would have had a nice, smooth transition from one type of economy to another. What we face now is a double black diamond ski hill

s'est passé exactement. Je pense avoir envoyé mon CV, après quoi j'ai été nommé. Je ne sais pas quel processus a été suivi en coulisse ni comment j'ai été sélectionné.

La sénatrice Seidman : Vous n'avez pas de mandat fixe? Il n'y a pas de limite de temps à votre mandat, rien du tout?

M. Favaro : Notre mandat consistait à prodiguer des conseils en vue de la stratégie de développement durable elle-même. C'est ce qu'on m'a dit que nous allions faire. Pour ce qui est de la durée de ce mandat, c'est peut-être écrit quelque part en petits caractères, mais je ne m'en souviens pas.

La sénatrice Seidman : Avez-vous l'impression que vos conseils devraient être rendus publics? Si un conseil consultatif prodigue des conseils à la ministre, devraient-ils être rendus public?

M. Favaro : Je serais d'accord avec cela, tout à fait.

La sénatrice McCallum : Je vous remercie de vos exposés.

Je suis bien contente que nous ayons ce dialogue. Je sais que nous n'avons pas le choix, que le changement climatique est bien là. Je sais que le saumon est rendu jusque dans l'Arctique et que ce n'est pas son aire de reproduction normale, ce qui signifie que ses aires de reproduction ont changé. Il y a un changement qui s'opère dans le monde, et nous n'avons pas le choix : ce sont les humains qui ont créé ce gâchis. Nous avons la responsabilité de réfléchir à la façon dont nous changerons les choses. On discute de la viabilité des organismes et des écosystèmes de la planète depuis des années, depuis 20 ou 30 ans.

Comment croyez-vous que ce projet de loi nous permettra d'accomplir les progrès rapides aujourd'hui requis? L'économie joue un rôle de premier plan, et on dirait bien que le développement économique est le moteur de tout cela. J'ai demandé à la commissaire quand ce sera vraiment assez, parce qu'il y a tellement de pollution qui émane de l'activité économique que le monde fait déjà peur. Je viens d'une communauté où l'on n'utilise que le diesel, parce que c'est une communauté isolée. Il n'y a pas d'électricité là-bas, et cette conversation n'a toujours pas atteint bien des populations.

Comment croyez-vous que nous pouvons travailler avec vous pour susciter ce changement?

M. Favaro : Vous avez vraiment un bon point au sujet du temps. Le temps presse. Le phénomène à la base des changements climatiques est connu depuis 1850 environ. Tous les présidents depuis John F. Kennedy ont parlé des changements climatiques et des inquiétudes qu'ils suscitent, alors le sujet n'est pas nouveau.

Si nous avions commencé à prendre des mesures dans les années 1970 et 1980, quand les gens ont commencé à comprendre la portée du problème, nous serions passés en douceur d'un type d'économie à un autre. Ce qui nous attend maintenant,

where we are careening down an emissions curve while trying to achieve targets. Maybe we will meet them and maybe we won't, but I hope we do.

I would like to frame economic development as a tool. How can this act promote sustainable development? The most important thing is how it is implemented. It is really taking seriously this concept that sustainable development is an incredibly important tool for our country. We need to grow and push through this and build industries and approaches to electricity generation and electrification that will allow us to have a prosperous future. If we don't have an intact economy, then we are going to have trouble decarbonizing as well.

My response to those who hold this office and some power in this country is to figure out what levers you can pull to promote these types of things. It is all there. The tools are out there to make the transition but it's a matter of figuring out how to do it in a way that reflects the urgency of the matter.

When we decide to do something, it can be done quite quickly. The northernmost wind farm in the world is at 70 degrees north in Norway. It is right on the coast and was built in 2002. It took six months to build it and it is 20 megawatts in size, which is what you would need to power Iqaluit, for example. This has been done, we have learned lessons from it and Canadian leadership can play a role in making this happen.

Senator Neufeld: Thank you, gentlemen, for being here. I appreciate it. It's good to hear your contributions and I hope that we can put some of it to good use.

I think we all understand that we need to do something, but as Senator Massicotte said, there are a lot of bumps on that black diamond hill before starting down the hill and we figure out how to do it.

When you talked about acceptable release of greenhouse gases to continue our lifestyle, would you consider the creation of LNG in British Columbia to actually replace the coal that Asian countries mostly use to generate electricity? I know they are changing a little bit, but it is such a little bit compared to their population that it's almost nothing. They use a huge amount of coal. Would that be an acceptable thing?

And why would we be penalized as a country to help someone get away from using coal for the generation of electricity?

Mr. Favaro: I'm not sure I see us being penalized unless, for example, you are referring to us not building an LNG plant, but I don't want to put words in your mouth.

c'est une piste de ski à double diamant noir où il faut foncer à toute vitesse pour réduire nos émissions en s'efforçant d'atteindre nos objectifs. Nous les atteindrons peut-être, peut-être pas, mais j'espère que nous les atteindrons.

J'aimerais que le développement économique soit un outil. Comment s'y prendre pour que cette loi favorise le développement durable? L'élément le plus important est sa mise en œuvre. Il faut vraiment prendre au sérieux l'idée que le développement durable est un outil incroyablement important pour notre pays. Il faut mousser cette idée et bâtir des industries et des stratégies de production de l'électricité et d'électrification qui vont nous mener vers un avenir prospère. Si nous n'avons pas une économie intacte, nous aurons de la difficulté à la décarboniser.

La réponse que j'ai à vous donner et à donner à ceux qui ont du pouvoir au sein de notre pays est de trouver les leviers qu'ils peuvent utiliser pour agir en ce sens. Tout est là. Nous avons les outils en main pour faire la transition, mais il faut trouver la façon de procéder pour répondre à l'urgence de la situation.

Quand la décision d'agir est prise, tout peut aller très vite. L'éolienne la plus au nord dans le monde se trouve en Norvège, au nord du 70^e parallèle. Elle se trouve sur la côte même et a été construite en 2002. Sa construction a pris six mois et elle produit 20 mégawatts d'électricité, soit suffisamment pour alimenter Iqaluit, par exemple. On y est arrivé, on a tiré des leçons de l'expérience, et les dirigeants canadiens peuvent jouer un rôle pour faire bouger les choses.

Le sénateur Neufeld : Merci, messieurs, d'être avec nous. Je vous en suis reconnaissant. C'est bon de vous entendre et j'espère que l'information pourra nous servir.

Je pense que nous sommes tous conscients qu'il faut agir, mais comme le sénateur Massicotte l'a mentionné, les obstacles ne manquent pas sur la piste à diamant noir et nous devons décider comment l'aborder avant d'entamer la descente.

Quand vous parliez d'un niveau d'émissions de gaz à effet de serre acceptable pour maintenir notre mode de vie, la construction d'une usine de gaz naturel liquéfié en Colombie-Britannique pour remplacer le charbon que les pays asiatiques utilisent en grande partie pour produire leur l'électricité serait-elle une bonne idée? Je sais qu'ils délaissent tranquillement le charbon, mais compte tenu de leur population, c'est presque une goutte d'eau dans l'océan. Ils utilisent d'énormes quantités de charbon. Serait-ce une solution acceptable?

Pourquoi notre pays serait-il pénalisé pour en aider d'autres à cesser d'utiliser du charbon pour produire leur électricité?

M. Favaro : Je ne vois pas comment on serait pénalisé à moins, par exemple, que vous fassiez référence au fait de ne pas construire une usine de gaz naturel liquéfié, mais je ne veux pas vous mettre les mots à la bouche.

Would I support LNG? As a member advising the Sustainable Development Advisory Council, I don't want to say that one industry or another should be favoured. That is a decision that politicians will have to make, as governments will have to decide.

Senator Neufeld: I'm just looking for your advice. I'm not asking you to write the plan or say this is what we have to do. I'm asking for advice, because that's what you do.

Mr. Favaro: By 2050, natural gas consumption has to be reduced by 74 per cent, according to the IPCC. It is better than coal and those are the facts that are simply on the table. How we can bridge that gap, I think, is a political decision.

Senator Neufeld: Okay. Something else that has bothered me for a long time, long before I got here, because I've worked on these kinds of things for a good part of my life. I travelled across Canada with people from our committee and visited a number of universities across Canada: UNBC in Prince George, McGill in Montreal, Dalhousie in Halifax, McMaster in Hamilton and a college in New Brunswick. Some pretty significant universities.

I asked what universities are doing to replace natural gas or fossil fuels in total because they are the building blocks for many things. You talk about electric cars, well, let me tell you, there is a huge amount of natural gas and fossil fuels go into the construction of electric cars: plastics, steel, all of those things. It's a building block. The clothes you are wearing are probably no different from the ones I'm wearing. If you didn't have natural gas, you may not have that type of clothing. It is a building block for thousands of products we use every day.

When I asked that question — because we would meet first with the professors and then with students to find out their thoughts — no university was doing that. No university in Canada that I visited, which are significant universities that are trying to figure out batteries — I mean, it's nice you talk about batteries and wind energy. The building blocks of that is mostly fossil fuel. When do we start doing that? All those universities talked about, well, we want to advance how you build wind energy and solar energy and solar panels. I appreciate that; that's good. But the building blocks that are needed for all of those things, not a single university that I visited or a single professor told me they actually have programs that are doing that.

As a young person, I'm going to depend on you. I'm getting to the age where I'm going to depend on you to look after me on those things. What can we do to change that, other than to say sustainable development?

Serais-je en faveur d'une usine? En tant que membre consultant le Conseil consultatif sur le développement durable, je ne veux pas dire qu'il faudrait privilégier telle ou telle industrie. C'est une décision que les politiciens, les gouvernements devront prendre.

Le sénateur Neufeld : Je veux juste savoir ce que vous nous conseilleriez de faire. Je ne vous demande pas de rédiger le plan, ou de nous dire voici ce qu'il faut faire. Je vous demande conseil, parce que c'est votre rôle.

M. Favaro : Selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat, notre consommation de gaz naturel doit diminuer de 74 p. 100 d'ici 2050. Le gaz naturel est moins polluant que le charbon, et ce sont là les faits. La façon de combler l'écart, à mon avis, est une décision politique.

Le sénateur Neufeld : D'accord. Il y a un autre élément qui m'agace depuis longtemps, bien avant mon arrivée au Sénat, car j'ai travaillé sur des dossiers de cette nature une bonne partie de ma vie. J'ai voyagé au Canada avec des collègues du comité et j'ai visité diverses universités : UNBC à Prince George, McGill à Montréal, Dalhousie à Halifax, McMaster à Hamilton, et un collègue au Nouveau-Brunswick. Des universités assez importantes.

J'ai demandé ce que les universités font en ce moment pour remplacer le gaz naturel ou les combustibles fossiles partout, car ce sont des composantes de base qui servent à fabriquer de nombreux produits. Vous avez parlé des voitures électriques, eh bien, je peux vous dire qu'une grande quantité de gaz naturel et de combustibles fossiles entrent dans la construction des véhicules électriques : les pièces en plastique, en acier, et cetera. Ce sont des composantes de base. Les vêtements que vous portez sont probablement semblables à ceux que je porte. Sans gaz naturel, nous n'aurions probablement pas ce type de vêtements. C'est une composante de base utilisée pour fabriquer des milliers de produits que nous utilisons tous les jours.

Quand j'ai posé la question — nous avons rencontré d'abord les professeurs et ensuite les étudiants pour connaître leurs idées —, aucune université ne s'occupait de cela. Aucune université que j'ai visitée au Canada, et ce sont des universités importantes qui examinent les façons de concevoir des batteries... C'est bien beau d'entendre parler de batteries et d'énergie éolienne, mais on utilise en grande partie des combustibles fossiles pour les fabriquer. Quand commençons-nous à nous pencher sur cette question? Les universités ne parlaient que des façons d'améliorer l'énergie éolienne, l'énergie solaire et les panneaux solaires. Je comprends cela, c'est une bonne chose. Aucune université que j'ai visitée et aucun professeur à qui j'ai parlé n'avait de programme de cette nature.

Comme vous êtes jeune, je vais devoir m'en remettre à vous. J'arrive à un âge où je vais devoir compter sur vous pour examiner cela. Que pouvons-nous faire pour changer la situation, outre que parler de développement durable?

Mr. Favaro: There are about 29 threads to that question. We will have to have you to Memorial. I didn't hear you mention Memorial University as part of the universities you visited.

Senator Neufeld: I would go there too, and would probably get the same answer I got in the other places.

Mr. Favaro: I'm based at a university and am keenly aware of what you are talking about because, as a fisheries scientist, we do research at sea, and that consumes fossil fuels in the boats we take to sea. One of the articles I wrote in 2014 called for a carbon code of conduct for science. If we are asking others to conserve their carbon footprint, we, as a discipline, should be trying to lead in that as a well. I'm certainly on board with that idea.

As for fossil fuels being a building block, that's a great point. I think we should be cherishing our fossil fuels and using them where they need to be. Building plastics is a thing we need to use fossil fuels for. Burning them in gas tanks. Well, the technology exists today to stop doing that.

There are loads of life cycle analyses on things like electric cars where it has been shown repeatedly that even if you are using relatively polluting electricity, these things, over their lifespan, produce fewer emissions. It's a good technology and something we can work towards.

I agree with you that universities should be leading more, and this is an opportunity to put into your study, to have some sort of mandate that universities receiving federal funding participate in this in a meaningful way, getting programs going to train the next generation.

One of my favourite NGOs is called Iron & Earth. It's a group that is built for oil sands workers to train them on how to enter the renewable energy space. It is an NGO based in Alberta, and they have an East Coast branch in Newfoundland and Labrador, getting people on board with this and building these industries of the future that will be essential to leading this transition.

We do have a very well-trained workforce that could switch into this, and that's a huge opportunity there.

Senator Neufeld: Thank you.

Senator Cordy: Thank you very much to both of you for very engaging conversations. I would like to go back to Senator McCallum's comment that this conversation about climate

M. Favaro : Il y a environ 29 fils rattachés à cette question. Vous allez devoir venir à l'Université Memorial. Je ne pense pas que vous l'avez mentionnée dans la liste des universités que vous avez visitées.

Le sénateur Neufeld : Si j'y allais, j'obtiendrais probablement la même réponse que dans les autres universités.

M. Favaro : Mon bureau se trouve dans une université, et je suis parfaitement conscient de la situation dont vous parlez, car, en tant que scientifique spécialisé dans les pêches, j'effectue des recherches en mer avec mes collègues, et les bateaux que nous utilisons pour nous rendre en mer consomment des combustibles fossiles. Dans un article que j'ai écrit en 2014, j'en appelais à la mise en place d'un code de conduite relatif au carbone dans le domaine scientifique. Il faudrait prêcher par l'exemple quand on demande aux autres de réduire leur empreinte carbone. C'est une idée à laquelle j'adhère totalement.

Vous avez un très bon point lorsque vous dites que les combustibles fossiles sont des composantes de base. Je pense que nous devrions prendre soin de nos combustibles fossiles et les utiliser à bon escient. Nous en avons besoin pour fabriquer du plastique, mais la technologie existe pour éviter de s'en servir dans les réservoirs à essence.

Il existe quantité d'analyses sur le cycle de vie des produits comme les véhicules électriques ayant démontré à répétition que même si on utilise de l'électricité relativement polluante pour les fabriquer, ces produits, au cours de leur durée de vie, produisent moins d'émissions. C'est une bonne technologie qu'on peut développer.

Je pense comme vous que les universités devraient jouer davantage un rôle de chef de file dans ce domaine, et vous avez l'occasion, dans le cadre de votre étude, de suggérer que les universités qui reçoivent des fonds fédéraux aient le mandat de jouer un rôle important à cet égard et de mettre en place des programmes pour former la prochaine génération.

Iron & Earth est l'une de mes ONG préférées. C'est une organisation qui forme des travailleurs de l'industrie des sables bitumineux pour les intégrer à celle des énergies renouvelables. L'organisation est basée en Alberta et a une antenne sur la côte Est, à Terre-Neuve-et-Labrador. Elle rassemble des gens autour de cette idée pour bâtir les industries de demain qui seront indispensables pour effectuer la transition.

Nous avons des employés très bien formés qui peuvent effectuer la transition, et c'est une occasion en or qui s'offre à nous.

Le sénateur Neufeld : Merci.

La sénatrice Cordy : Merci beaucoup à tous les deux de ces conversations stimulantes. J'aimerais revenir au commentaire de la sénatrice McCallum qui disait que la conversation au sujet des

change has not reached all populations, and your comment, Mr. Favaro, that this conversation should have been taken 30 or 40 years ago, then it would have been a much smoother transition. Our generations are now looking at making changes fairly quickly.

Because it's happening so quickly, the data we are looking at is often outdated six months or a year later let alone after it has been peer reviewed and published. We're getting data that is two or three years old and relying on that when it is outdated.

I live in Nova Scotia, and those of us on the east, west and north coasts, when you are living by the water, you see the effects dramatically. We see our shorelines decreasing, we see the Isthmus of Chignecto, connecting Nova Scotia and New Brunswick, eroding. Nova Scotia could become an island if it continues eroding.

We used to hear from Senator Watt, who lives in the North now. Years ago he was talking about changes he was seeing and the increasing warmer period and the herds moving to places they had not moved before.

The younger generation is certainly more involved and interested in climate change. I'm speaking generally, but how do we broaden the connections, going back to Senator McCallum's point? We all have to be engaged and connected to understand the intergenerational aspect of this, the equity, what we are leaving to future generations. It's quasi-related to the bill, I know, but it's an important question.

Mr. Jungcurt: As maybe an answer to several aspects of the questions asked, I would like to encourage the committee to look at targets a little differently, as to the way they are in the SDGs and the way they are supposed to be integrated into the Federal Sustainable Development Strategy. We often think about targets as something that I must do and I can't achieve because, when I look at the trajectory that I am on now, there is no way I can bridge that gap.

But I encourage them to be looked at more as a challenge. Internationally we have a document that describes the world we want coming out of the Rio+20 discussions. A recommendation from the Standing Committee on Environment and Sustainable Development recommended that we do the same exercise in Canada asking, "What is the Canada we want?"

In the Canada we want in 2030 — and I will take a slightly different example than climate change — but do we want food insecurity to still be a problem? Or do we want to achieve a Canada with zero hunger? If the answer to that is, yes, we do

changements climatiques n'a pas atteint tous les groupes de la population, et votre commentaire, monsieur Favaro, voulant que si cette conversation avait eu lieu il y a 30 ou 40 ans, la transition se soit effectuée beaucoup plus en douceur. Nos générations veulent maintenant agir très rapidement.

Les changements climatiques progressent si rapidement que les données que nous examinons sont déjà désuètes six mois ou un an plus tard, sans compter le temps nécessaire pour l'examen par les pairs et la publication. Nous nous fions donc à des données qui datent de deux ou trois ans et qui ne sont plus d'actualité.

J'habite en Nouvelle-Écosse, et ceux d'entre nous qui habitent sur les côtes Est, Ouest ou Nord, ceux qui vivent près de la mer, voient les changements dramatiques qui se produisent. On voit le littoral régresser, on voit l'isthme de Chignecto, qui relie la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick, s'éroder. La Nouvelle-Écosse pourrait devenir une île si cela continue.

Il y a de nombreuses années, le sénateur Watt, qui habite dans le Nord, nous parlait des changements qu'il constatait déjà à l'époque, la saison chaude qui s'étirait et les hardes qui se rendaient dans des endroits où elles n'avaient pas l'habitude d'aller.

La jeune génération s'intéresse assurément davantage et plus activement aux changements climatiques. Je parle en général, mais comment élargir la conversation, pour revenir au commentaire de la sénatrice McCallum? Nous devons tous être mobilisés et connectés pour comprendre l'aspect intergénérationnel de ce phénomène, l'équité, ce que nous laissons aux générations futures. C'est quasi lié au projet de loi, je sais, mais c'est une question importante.

M. Jungcurt : Pour répondre à plusieurs éléments des questions qui ont été posées, j'encouragerais le comité à voir les cibles un peu différemment, comme elles le sont dans les objectifs de développement durable et comme elles sont censées s'intégrer dans les stratégies de développement durable du gouvernement fédéral. Les cibles sont souvent considérées comme une chose qu'on doit faire, mais qu'on ne peut pas atteindre, parce que, quand on regarde notre trajectoire, l'écart est impossible à combler.

Je vous encourage toutefois à voir les cibles comme un défi. La communauté internationale s'est dotée d'un document qui décrit le monde que nous souhaitons à l'issue des discussions de Rio+20. Le Comité permanent sur l'environnement et le développement durable a recommandé que le Canada fasse le même exercice, c'est-à-dire qu'on se demande : « Quel est le Canada que nous voulons avoir demain? »

Dans le Canada que nous voulons en 2030 — et je vais prendre un exemple un peu différent des changements climatiques —, voulons-nous que l'insécurité alimentaire soit encore un problème? Ou voulons-nous un Canada où la faim a

want to achieve zero hunger, immediately we will start looking at Northern communities because we have the data, and we know that is where there are problems with food insecurity.

If that becomes the target, what is our interim step in 2025? Do we want to go halfway, a third of the way, or do we say let's do everything so that by 2025 we have already addressed this problem? When you set a target like that, it is easy to say let's look at the costs for a moment, and we see that the costs might be prohibitively high at this point. But with that knowledge we can engage universities and other actors with knowledge about this problem. Can you help us bring costs down because we've agreed that we want to solve this? We have ended the discussion on whether or not we want to do this. We have agreed to do this.

That's the power of the bottom-up principle in the SDG framework and the Agenda 2030. The momentum, once it is there, creates space to think creatively about new solutions and brings to the forefront technologies that already exist. Getting to a fossil fuel-free energy provision in Northern communities might be a question of scaling up the right technologies to a point where they become affordable. And "affordable," of course that is not on the open market, but it is in the context that those communities depend, in a lot of areas, on support and a way of balancing the conditions of life they are facing so that their solutions might actually become possible.

Once they are there, within Canada, it might be a small percentage of the population that is affected, but globally access to electricity and clean energy is a massive problem; so once there is a proof of concept that it works in Canada, Canada can take the lead in bringing those solutions to the rest of the world.

Mr. Favaro: On that point, I recommend looking at what we did for the CanInfra Challenge, a very recent competition for pitches for infrastructure projects that would be transformational for the country.

Our pitch, called IceGrid, was on that exact topic and we ended up winning the challenge. Not everything has to cost money. For example, Quebec has a rule that every new house has to have a 240-volt outlet in the garage. It only cost a couple of dollars to put in and allows you to charge an electric vehicle in a reasonable amount of time. We don't have to get everyone on board for everything; some things are just smart regulation. For car dealerships, if you're selling electric vehicles, you should have an electric vehicle in your showrooms so that someone can actually buy it. If you go to a Chevy dealership, they won't always be carrying the Bolt, which is their EV. Regulations that not everyone is on board for can have a big impact.

disparu? Si la réponse à ces questions est oui, nous voulons que la faim soit disparue, nous allons tourner notre regard instantanément vers les communautés du Nord, car nous avons des données et nous savons que c'est là où se trouvent les problèmes liés à l'insécurité alimentaire.

Si cela devient notre cible, quelle est l'étape intermédiaire en 2025? Voulons-nous être à mi-chemin, au tiers du parcours, ou voulons-nous que la cible soit atteinte, pour que le problème soit réglé? Quand on se donne un objectif comme celui-là, c'est facile d'examiner alors les coûts, et on peut se rendre compte qu'ils pourraient être extrêmement élevés. Sachant cela toutefois, nous pouvons mobiliser les universités et d'autres acteurs qui ont des connaissances du problème, et leur demander de nous aider à réduire les coûts, car nous avons décidé de régler ce problème. Nous n'en sommes plus à nous demander si nous allons, ou non, le faire. Notre décision est prise.

C'est là toute la force du principe ascendant prévu dans le cadre des objectifs de développement durable et du Programme à l'horizon 2030. L'élan, une fois donné, crée l'environnement pour penser de manière créative à de nouvelles solutions et amener à l'avant-plan des technologies qui existent déjà. Pour en arriver à un approvisionnement énergétique sans combustible fossile dans les collectivités du Nord, il s'agirait peut-être d'élargir l'utilisation des bonnes technologies jusqu'à ce qu'elles deviennent abordables. Quand je dis « abordables », cela ne veut pas dire sur le marché ouvert, mais bien dans le contexte voulant que ces collectivités, dans de nombreuses régions, ont besoin de soutien et d'une façon d'équilibrer leurs conditions de vie pour que les solutions deviennent possibles.

Une fois qu'on y est parvenu, il peut s'agir d'un petit pourcentage de la population qui est concerné au Canada, mais à l'échelle internationale, l'accès à l'électricité et à l'énergie propre est un problème de grande envergure; alors, lorsqu'un concept a fait ses preuves au pays, le Canada peut jouer un rôle de chef de file en proposant ses solutions au reste de la planète.

M. Favaro : À ce sujet, je recommande de regarder ce que nous avons fait très récemment dans le cadre du CanInfra Challenge, un concours de présentation de projets d'infrastructure qui changeraient la donne pour le pays.

Notre projet, appelé IceGrid, portait exactement sur le sujet, et nous avons remporté le concours. Il ne faut pas nécessairement que cela coûte de l'argent. Le Québec, par exemple, s'est doté d'un règlement obligeant les nouvelles maisons à avoir une prise de 240 volts dans le garage. Cela ne coûte que quelques dollars et permet de charger un véhicule électrique dans une période de temps raisonnable. Nous n'avons pas besoin d'une mobilisation générale dans tous les cas; il suffit parfois d'une réglementation intelligente. Un concessionnaire qui vend des véhicules électriques devrait en avoir un dans sa salle d'exposition pour qu'un client puisse l'acheter. Les concessionnaires Chevy n'ont pas toujours un Bolt, leur véhicule électrique, dans leur salle

Mr. Jungcurt: One encouraging piece of advice. Last month, 8 per cent of Canadian new car sales were electric. Canada was second after Norway, which has ridiculously high subsidies for doing that. This is happening when there is a high price premium on electric cars. We know that battery costs will come down and in two or three years, they will be on par. Things are happening and solutions are coming; there is space to act and make progress.

Senator Mockler: Looking at the global capital plug-in EVs, Norway has more EVs per capita than any other country. In absolute numbers, Norway's population of 5 million represents 1 per cent of Europe's population, has the largest stock of EVs in Europe and is fourth in the world after China, the United States and Japan.

What should we do to promote more EVs in Canada? I like some of your ideas; others I question. Tell me what you think of the likelihood of — Canada is a leader in it and Atlantic Canada is leading the charge — small nuclear plants. And I'd like to have both of your opinions on that, please.

Mr. Jungcurt: On the adoption of EVs, I think the approach that has been shown to be most effective is to make people try electric cars. It's called the "butts in seats" approach. I don't know if you've had the opportunity to drive a fully electric car, but my experience was once you've driven an electric car for a couple of hours, you don't want to go back to anything else. It changes the experience so much that your priorities also change. You see that there's a lot more to gain from this transformation than just a reduction in emissions.

On the nuclear question, coming back to what I said earlier about the targets, my preference is to be "technology agnostic" when in search of solutions. The problem is that it's hard, sometimes, to estimate all risks associated with new technology. Nuclear energy has a long history of discussion on what the risks are and how we address the residual risk that sometimes major catastrophes do happen. There's a frightening statistic — I don't know who came up with this but somebody said — there's one major accident for every 4,000 reactor years or so. But when you divide that by the number of nuclear power plants in the world, you come up with the number 25. And that is exactly the time difference between Three Mile Island, Fukushima and Chernobyl.

d'exposition. Les règlements peuvent donner de très bons résultats, sans qu'il y ait une mobilisation générale.

M. Jungcurt : Voici une statistique encourageante. Le mois dernier, 8 p. 100 des voitures neuves vendues au Canada étaient électriques. Le Canada se classe au deuxième rang après la Norvège, dont les subventions sont ridiculement élevées. C'est ce qu'on voit actuellement même si le prix des véhicules électriques est très élevé. Nous savons que le prix des batteries diminuera dans deux ou trois ans et qu'il sera à prix comparable. Les choses bougent et les solutions s'en viennent. Il est possible d'agir et de faire des progrès.

Le sénateur Mockler : Quand on regarde les véhicules électriques sur la planète, on constate que la Norvège a plus de véhicules électriques par habitant que tout autre pays. En chiffres absolus, la Norvège a une population de 5 millions d'habitants qui représente 1 p. 100 de la population européenne, possède le plus grand inventaire de véhicules électriques en Europe, et se classe quatrième au monde après la Chine, les États-Unis et le Japon.

Que devrions-nous faire pour encourager l'utilisation des véhicules électriques au Canada? J'aime certaines de vos idées et je m'interroge sur d'autres. Dites-moi également ce que vous pensez des petites centrales nucléaires — le Canada est un chef de file dans ce domaine et le Canada atlantique mène la charge. J'aimerais que vous nous donniez tous les deux votre opinion sur ces sujets, s'il vous plaît.

M. Jungcurt : Je pense que l'approche qui s'est révélée être la plus efficace à l'égard des véhicules électriques est celle de les faire mettre à l'essai par les gens. On appelle cela l'approche du « derrière sur le siège ». J'ignore si vous avez eu l'occasion de conduire une automobile pleinement électrique, mais j'ai constaté que lorsque vous conduisez une automobile électrique pendant quelques heures, vous ne voulez plus rien d'autre. C'est une expérience si différente qu'elle change vos priorités. Vous voyez qu'il y a beaucoup plus à gagner de cette transformation qu'une simple réduction d'émissions.

Pour en revenir à ce que j'ai dit plus tôt concernant les cibles, au chapitre du nucléaire, je préfère ne favoriser aucune technologie au détriment d'une autre lorsque je cherche des solutions. L'ennui, c'est qu'il est parfois difficile d'estimer tous les risques associés à une nouvelle technologie. Ce n'est pas d'hier qu'on discute des risques que présente l'énergie nucléaire et de la façon de gérer les risques résiduels qui font que des catastrophes importantes surviennent parfois. Voici une statistique effrayante — j'ignore qui c'était, mais quelqu'un a dit qu'un accident majeur survient pour chaque tranche de 4 000 années-réacteurs environ, mais lorsque vous divisez ce chiffre par le nombre de centrales nucléaires au monde, vous obtenez 25 ans. Et c'est exactement le nombre d'années qui s'est écoulé entre les catastrophes nucléaires de Three Mile Island, de Fukushima et de Tchernobyl.

So there is a concern about how you address residual risk. If you compare it to the risks of climate change and air pollution, a lot more people are affected by pollution from coal-fired power plants. You can put it in perspective, but it is a very difficult question to address and it should not be forgotten.

I'm not pro or against that kind of solution and I'd encourage continued research into that. I'd also like to face and look at what the reality is regarding development of renewal energy and batteries. We may, with the same amount of money on research, make a lot more advances in getting renewal energies suitable for all situations than getting the downsized nuclear power plants to a position where they can scale up that they will actually make a dent in the problem.

Mr. Favaro: I have nothing to add on the nuclear question. I think you did a great job summarizing that.

I do want to offer to give you a ride in my 2012 Chevrolet Bolt, which is a plug-in, hybrid electric vehicle. We own it in one of the most hostile provinces in Canada to own an electric vehicle: St. John's, Newfoundland. If you go to plugshare.com and look up the plug stations, there are almost none in our province. It is a real shame. What can we do to promote adoption? Let me illustrate a scenario.

If I wanted to have a pure electric car, not a plug-in hybrid, that allows me to drive across the island of Newfoundland, I would have to buy a Tesla 100-kilowatt-hour car, which is about \$130,000. However, if there were level 3 fast charging stations every 200 kilometres along the road, which would cost the government a couple hundred thousand dollars to do, we could buy a Chevy Bolt that is \$45,000. More important than subsidizing people to buy electric cars — because I recognize there are issues with that — is to spend a small amount of targeted money building out the charging infrastructure for the cars. That does more to make it cheap and easy for a person to adopt the vehicle than to subsidize the car itself.

I'm happy to give you a ride if you ever come to St. John's. I am also happy to give any of the senators here the data on my car, because we have a tracker that records every single kilometre we have driven. We know how much of it is electric versus gas with the temperature. We drive around in St. John's where there is a foot of snow sometimes, and you can see how much it costs to operate it. You'll see it is a really positive technology and there is a lot of market research that shows once people go in that direction — I would never buy another car I couldn't plug in.

On se préoccupe donc de la façon dont on gère les risques résiduels. Si on les compare aux risques associés aux changements climatiques et à la pollution atmosphérique, la pollution générée par les centrales thermiques au charbon affecte beaucoup plus de gens. On peut mettre les choses en perspective, mais c'est une question très difficile à traiter et il ne faut pas l'oublier.

Je ne suis ni pour ni contre ce type de solution et j'encourage la recherche continue dans ce domaine. J'aimerais aussi me pencher sur ce qu'est la réalité du développement de l'énergie et des piles renouvelables. En consacrant le même financement à la recherche, nous pourrions réaliser des avancées plus importantes en adaptant les énergies renouvelables à toutes les situations qu'en essayant de ramener les centrales nucléaires au point de pouvoir réellement réduire un peu le problème.

M. Favaro : Je n'ai rien à ajouter sur la question nucléaire. Je pense que vous en avez fait un excellent résumé.

Je veux vous offrir de vous emmener dans ma Chevrolet Bolt 2012, qui est un véhicule électrique, hybride et rechargeable. Nous vivons à St. John's, Terre-Neuve, soit une des provinces les moins conviviales au Canada pour les propriétaires de véhicules électriques. Si vous consultez le site plugshare.com pour voir le nombre de bornes de recharge, vous constaterez qu'il n'y en a presque aucune dans notre province. C'est vraiment dommage. Que faire pour promouvoir l'adoption? Je vais vous donner un exemple.

Si je voulais avoir une automobile purement électrique — et non une voiture hybride rechargeable — qui me permette de traverser l'île de Terre-Neuve, il me faudrait acheter une Tesla avec une batterie de 100 kilowatts l'heure, qui coûte environ 130 000 \$. Cependant, s'il y avait des bornes de recharge rapide de niveau 3 tous les 200 kilomètres le long de la route, ce qui coûterait au gouvernement quelques centaines de milliers de dollars, nous pourrions acheter une Chevy Bolt à 45 000 \$. Il est plus important de consacrer un petit montant d'argent à la construction de l'infrastructure de chargement des voitures que de verser des subventions aux gens pour qu'ils achètent des automobiles électriques, car je reconnais que c'est problématique. Cela fait en sorte qu'il soit plus abordable et plus facile pour une personne d'opter pour ce véhicule que de subventionner l'automobile en tant que telle.

Je me ferai un plaisir de vous donner un tour d'auto si vous venez à St. John's un jour. Je serai aussi ravi de donner à un quelconque des sénateurs ici présent les données concernant mon véhicule, car nous avons compteur qui enregistre chaque kilomètre parcouru. La température nous permet de savoir quelle fraction de cette distance a été alimentée à l'électricité ou à l'essence. Nous nous promenons à St. John's où il y a parfois 30 cm de neige et nous pouvons voir les coûts de fonctionnement. Vous constaterez que c'est une technologie vraiment positive et que nombre d'études de marché montrent que lorsque les gens

The Deputy Chair: We want to thank you for your testimony and taking our questions.

We are continuing our study of Bill C-57. For the second segment, I am pleased to welcome, from the Office of the Auditor General, Julie Gelfand, Commissioner of the Environment and Sustainable Development; Andrew Hayes, Senior General Counsel; and Heather Miller, Principal.

[*Translation*]

Julie Gelfand, Commissioner of the Environment and Sustainable Development, Office of the Auditor General of Canada: Mr. Deputy Chair, it's a pleasure for us to be here today to share our views on Bill C-57, An Act to amend the Federal Sustainable Development Act. I'm joined by Andrew Hayes, Senior General Counsel, and Heather Miller, Principal Director, who are senior colleagues from the Office of the Auditor General of Canada.

As Canada's Commissioner of the Environment and Sustainable Development, I feel a special responsibility to support the committee's review of the bill. My remarks are informed by our office's 20 years of audit work on sustainable development. First, let me state that we're pleased to see that the purpose of the proposed amendments is to provide a Federal Sustainable Development Strategy that makes decision making related to sustainable development more transparent and subject to accountability. In the past, the act referred to decision making as it related to the environment only. However, sustainable development is about decision making that integrates economic, social and environmental considerations.

I would expect the Federal Sustainable Development Strategy and departmental sustainable development strategies to focus on implementing the United Nations' sustainable development goals until 2030. Canada has made a commitment to implement the 2030 Agenda for Sustainable Development, and the Federal Sustainable Development Strategy is one of the best tools available to the federal government to help it achieve that goal.

Our office was happy to see that changes were made to the proposed bill that would authorize the Treasury Board to establish policies and issue directives relating to the sustainable development impact of government operations. We had recommended these changes to the House of Commons Standing Committee on the Environment and Sustainable Development in December 2017.

optent pour ce type de véhicule... Je n'achèterais plus de voiture qu'il m'est impossible de charger.

Le vice-président : Nous tenons à vous remercier d'avoir témoigné et d'avoir répondu à nos questions.

Nous poursuivons notre étude du projet de loi C-57. Pour la seconde partie, je suis ravi d'accueillir, du Bureau du vérificateur général, Julie Gelfand, commissaire à l'environnement et au développement durable, Andrew Hayes, avocat général principal, et Heather Miller, directrice principale.

[*Français*]

Julie Gelfand, commissaire à l'environnement et au développement durable, Bureau du vérificateur général du Canada : Monsieur le vice-président, nous sommes heureux de comparaître devant vous aujourd'hui pour vous faire part de notre opinion sur le projet de loi C-57, Loi modifiant la Loi fédérale sur le développement durable. Je suis accompagnée d'Andrew Hayes, avocat général principal, et de Heather Miller, directrice principale des cadres supérieurs du Bureau du vérificateur général du Canada.

En tant que commissaire à l'environnement et au développement durable du Canada, je me sens investie de la responsabilité spéciale d'aider le comité dans son examen de ce projet de loi. Mes remarques sont fondées sur les travaux d'audit du développement durable menés par notre bureau au cours des 20 dernières années. D'abord, je tiens à dire que nous sommes satisfaits de voir que les modifications proposées visent à établir une stratégie fédérale de développement durable qui permettra d'assortir le processus décisionnel en matière de développement durable d'une plus grande transparence et de l'obligation de rendre des comptes. Auparavant, la loi mentionnait un processus décisionnel en matière d'environnement seulement. Or, le développement durable concerne des processus décisionnels qui intègrent des facteurs économiques, sociaux et environnementaux.

Je m'attends à ce que la Stratégie fédérale de développement durable et les stratégies ministérielles dans ce domaine soient axées sur la mise en œuvre des objectifs de développement durable des Nations Unies jusqu'en 2030. Le Canada s'est en effet engagé à appliquer le Programme de développement durable à l'horizon 2030, et la Stratégie fédérale de développement durable est l'un des meilleurs outils dont dispose le gouvernement fédéral pour y arriver.

Notre bureau était heureux de voir des modifications apportées au projet de loi afin d'autoriser le Conseil du Trésor à élaborer des politiques et à diffuser des directives concernant l'impact des activités du gouvernement sur le développement durable. Nous avons recommandé ces modifications au Comité permanent de l'environnement et du développement durable de la Chambre des communes en décembre 2017.

We recommend that the committee consider whether an amendment can be made to the new subsection 10(3) of the act, to authorize the referral of the Federal Sustainable Development Strategy to any relevant standing committees. We're making this recommendation because sustainable development covers social, economic and environmental issues. It concerns a wide variety of committees, and not only the committee that normally considers environment and sustainable development matters.

[English]

Our office supports the proposed amendments that will require significantly more federal organizations to prepare, implement and report each year on their sustainable development strategies. We see this as a positive step toward the integration of sustainable development considerations across the entire government.

We were also pleased to see that organizations would be required to contribute to drafting the Federal Sustainable Development Strategy and developing the federal government's progress report. We also support the proposed amendment to require each target within the strategy to be measurable and include a time frame. This addresses a concern that we had raised in previous reports on this topic.

The proposed purpose and additional principles outlined in the new section 5 of the bill would provide tools for my auditors to use in their work to hold organizations accountable for their sustainable development responsibilities.

With these proposed amendments, I will continue to fulfil my statutory role of monitoring sustainable development strategies. However, at this time it is not clear how many organizations we will have to audit. We know the number could increase significantly. We expect that it could change from the current 27 to possibly over a hundred. The committee should be aware that this change would have resource implications for the office.

We also have some concerns that important consequential amendments to the Auditor General Act have not been considered and our legal counsel will be happy to answer any questions on this issue because I can't. I'm not the lawyer.

As auditors, we support the idea of strengthening accountability for results. One way to achieve this would be for the bill to specifically require deputy heads or ministers to acknowledge their accountability by signing off on the completeness and accuracy of their progress reports on sustainable development activities.

Nous recommandons que votre comité examine la possibilité de modifier le nouveau paragraphe 10(3) de la loi afin de permettre que tous les comités permanents compétents soient saisis de la Stratégie de développement durable. Nous formulons cette recommandation parce que le développement durable englobe des questions sociales, économiques et environnementales, et concerne une grande diversité de comités, et pas seulement celui qui étudie habituellement les questions liées à l'environnement et au développement durable.

[Traduction]

Notre bureau appuie les modifications proposées, qui obligeront beaucoup plus d'organisations fédérales à définir et à appliquer des stratégies de développement durable et à présenter des rapports annuels à ce sujet. Il s'agit, selon nous, d'une mesure positive en faveur de l'intégration des facteurs liés au développement durable à toutes les activités du gouvernement.

Nous avons aussi été heureux de constater que les entités seraient tenues de contribuer à la rédaction de la stratégie fédérale de développement durable et à l'établissement du rapport du gouvernement fédéral sur les progrès réalisés. De plus, nous sommes favorables à la modification proposée qui obligerait toutes les cibles prévues dans la stratégie à être mesurables et à comporter un échéancier. Cela touche un point que nous avons signalé dans nos rapports antérieurs à ce sujet.

L'objet et les principes supplémentaires proposés dans le nouvel article 5 du projet de loi fourniraient à mes auditeurs des outils qu'ils utiliseraient dans leurs travaux pour demander aux entités de rendre des comptes sur leurs responsabilités à l'égard du développement durable.

Les modifications proposées ne changeront pas mon rôle législatif de suivi des stratégies de développement durable. À l'heure actuelle, je ne connais pas le nombre exact d'organisations que nous devons auditer. Nous sommes conscients que ce nombre pourrait augmenter de beaucoup. Nous prévoyons qu'il pourrait passer de 27 à peut-être plus de 100 organisations. Le comité devrait savoir que cette augmentation aurait une incidence financière sur le bureau.

Nous avons aussi certaines préoccupations relativement au fait que des modifications corrélatives importantes à la Loi sur le vérificateur général n'ont pas été envisagées, et notre avocat se fera un plaisir de répondre à vos questions à ce sujet, parce que je ne peux pas le faire. Je ne suis pas avocate.

En tant qu'auditeurs, nous sommes favorables à l'idée de renforcer la reddition de comptes à l'égard des résultats. Pour ce faire, la loi pourrait exiger expressément que les administrateurs généraux ou les ministres reconnaissent leurs responsabilités en attestant l'exhaustivité et l'exactitude des rapports sur les progrès de leurs activités en facteur du développement durable.

Another way, which was discussed at length during the House of Commons committee's study of the bill, would be to incorporate accountability for sustainable development results in the performance agreements of deputy heads. We note that the section on performance-based contracts in the current bill would be repealed with the proposed changes. This would result in a lost opportunity to hold deputy heads accountable through their performance pay.

[*Translation*]

Mr. Deputy Chair, I commend the committee for its work and I hope that it will find my suggestions helpful.

This concludes my opening remarks. We would be happy to answer the committee members' questions. Thank you.

[*English*]

Senator Woo: Thank you, commissioner. It is nice to see you again. To your colleagues, thank you for your presence at our hearing. You made the connection between the bill and its contribution to Canada's commitments under Agenda 2030, and you spoke favourably about how this bill will support our efforts. But we've had some discussion in previous hearings, and also with the minister a few days ago, about whether the Agenda 2030, the SDGs, are sufficiently reflected in the bill itself as a principle, an opening framework, or even more explicitly as a set of targets so the link between what's in the bill and the SDGs is more organic and closely connected.

Could you comment on that issue and whether you think the bill is sufficiently fleshed out to be a useful tool for Canada to work towards its Agenda 2030 targets?

Ms. Gelfand: You can look at this two ways. You can include the SDGs within the bill if you want, but the SDGs go to 2030. At some point, you would have to remove them. The way the bill is written now, it seems to me it's quite clear the areas of meeting international obligations is there. It's clear to me I can hold the departments accountable for implementing the SDGs within the context.

It's really a question of whether you want it in the bill and then at some point you'll have to take it out, and based on what I see in the text of the bill, I believe that I can hold government departments responsible for how they will be implementing the

Une autre façon d'y arriver, qui a fait l'objet de vastes discussions lors de l'examen du projet de loi par le comité de la Chambre des communes, serait d'intégrer l'obligation de rendre compte des résultats liés au développement durable dans les ententes de rendement des administrateurs généraux. Nous notons que l'article sur les contrats fondés sur le rendement du projet de loi actuel serait supprimé avec l'adoption des modifications proposées. Cela laisserait passer une occasion d'utiliser la rémunération au rendement pour exiger des administrateurs généraux qu'ils rendent des comptes.

[*Français*]

Monsieur le vice-président, je félicite le comité de ses travaux et j'espère que mes suggestions lui seront utiles.

Je termine ainsi ma déclaration d'ouverture. Nous serons heureux de répondre aux questions des membres du comité. Merci.

[*Traduction*]

Le sénateur Woo : Merci, commissaire. C'est bon de vous revoir. Je remercie vos collègues d'être venus. Vous avez fait le lien entre le projet de loi et sa contribution aux engagements pris par le gouvernement dans le cadre du Programme à l'horizon 2030, et vous avez parlé favorablement de la façon dont ce projet de loi appuiera nos efforts. Nous avons tenu des discussions au cours des audiences précédentes, ainsi qu'avec la ministre il y a quelques jours, sur la question de savoir si le projet de loi en tant que tel reflète suffisamment les objectifs de développement durable du Programme à l'horizon 2030 comme principe, à titre de cadre, ou plus précisément encore comme une série de cibles pour faire en sorte que le lien entre le contenu du projet de loi et les objectifs de développement durable soit plus systématique et plus intimement lié.

Pourriez-vous parler de cette question et dire si vous pensez que le projet de loi est suffisamment étoffé pour être utile au Canada en vue d'atteindre les cibles qu'il s'est fixées dans le Programme à l'horizon 2030?

Mme Gelfand : Vous pouvez aborder la question de deux façons. Vous pouvez inclure les objectifs de développement durable au projet de loi si vous le souhaitez, mais ces objectifs vont jusqu'à 2030. À un moment donné, il vous faudrait les retrancher. Dans sa forme actuelle, le projet de loi me semble assez clair pour ce qui est de respecter les obligations internationales. Pour moi, c'est évident que je peux tenir les ministères responsables de la mise en œuvre des objectifs de développement durable dans ce contexte.

C'est vraiment la question de savoir si vous voulez les inscrire dans le projet de loi pour les enlever plus tard, et si j'en juge par ce que je vois dans le libellé du projet de loi, je crois pouvoir tenir les ministères responsables de la façon dont ils mettront en

SDGs within the context of the bill as it is currently written. I'm satisfied I can do that work.

Senator Woo: That's very clear. Thank you.

[*Translation*]

Senator Mockler: Thank you, Ms. Gelfand, for your presentation and for the professionalism that you and your team have demonstrated.

[*English*]

When we look at the framework and the pathway to get there in government, can you explain to us what kind of recommendations we can make to have deputy heads accountable?

Ms. Gelfand: In my opening statement, I gave two potential options. One is that you could require deputy heads to sign off on the completeness and accuracy of their progress reports. In the case of our performance audits, we ask the deputy heads to sign off that they've provided us all the information and that what is in the audit is factually correct. We already do that in our audits. You could put that right in the act.

The second way would be to tie the deputy heads' performance pay, or their contracts with the clerk, to their sustainable development activities. My understanding is the Honourable John Godfrey actually pushed for this and it was in the original act. But the government interpreted this to be focused almost only on procurement activities and not on all of their activities.

I believe Mr. Godfrey felt that it should be part of the performance pay contract that each deputy minister negotiates with the clerk at the beginning of each year. That is a second way that we have recommended.

Senator Mockler: We're looking at procurement, I understand that, but it's not there anymore. What are the other factors? Can you be more precise as to the other factors that government should consider for their deputy heads?

Ms. Gelfand: What other factors?

Senator Mockler: Yes.

Ms. Gelfand: That's difficult for me to comment on. What I'm commenting on is that one of the factors that should be considered in the deputies' performance agreement with the

œuvre les objectifs de développement durable dans le contexte du projet de loi en l'état. Je suis convaincue de pouvoir le faire.

Le sénateur Woo : C'est très clair. Merci.

[*Français*]

Le sénateur Mockler : Merci beaucoup, madame, de votre présentation et du professionnalisme dont vous faites preuve, vous et votre équipe.

[*Traduction*]

Lorsque nous examinons le cadre et la feuille de route pour atteindre les cibles au gouvernement, pouvez-vous nous expliquer les types de recommandations que nous pourrions formuler pour exiger des administrateurs généraux qu'ils rendent des comptes?

Mme Gelfand : Dans mes remarques liminaires, j'ai donné deux options potentielles. La première est que vous pourriez exiger des administrateurs généraux qu'ils attestent l'exhaustivité et l'exactitude de leurs rapports sur les progrès. Dans le cas de nos audits du rendement, nous demandons aux administrateurs généraux d'attester qu'ils nous ont fourni tous les renseignements et que les faits contenus dans l'audit sont exacts. Nous le faisons déjà dans nos vérifications. Vous pourriez l'ajouter au projet de loi.

La seconde option serait celle de lier la rémunération au rendement des administrateurs généraux, ou leurs contrats avec le greffier, à leurs activités de développement durable. Je crois comprendre que l'honorable John Godfrey a milité en faveur de ce point qui s'inscrivait dans la mesure législative originale. Cependant, le gouvernement l'a interprété de façon à ce qu'il porte presque exclusivement sur les activités d'approvisionnement et pas sur toutes les activités.

Je crois que M. Godfrey estimait que cela devrait faire partie du contrat de rémunération au rendement que chaque administrateur général négocie avec le greffier au début de chaque exercice. C'est une seconde façon de faire que nous avons recommandée.

Le sénateur Mockler : Je crois savoir que nous nous penchons sur la question de l'approvisionnement, mais elle ne s'applique plus. Quels sont les autres facteurs? Pouvez-vous être plus précis quant aux autres facteurs que le gouvernement devrait prendre en compte en ce qui concerne ses administrateurs généraux?

Mme Gelfand : Quels autres facteurs?

Le sénateur Mockler : Oui.

Mme Gelfand : C'est difficile pour moi de me prononcer sur ce point. Ce que je dis, c'est qu'un des facteurs qui devraient être pris en compte dans l'entente de rendement des administrateurs

clerk is their contribution to and achievement of the sustainable development goals that they've put into their departmental sustainable development strategies.

Senator Mockler: Then I want to go to another aspect of Bill C-57 and the monitoring of it when you look at the objectives that we want to give ourselves. I'm going to talk a bit to remind us about the Montreal Protocol, the first global environmental issue with potentially disastrous consequences that Canada has addressed. Canada has been a leader in it and, as a matter of fact, the Prime Minister of the day, Brian Mulroney, who was there to sign has been labelled as the greenest Prime Minister in the world for Canada.

Canada played both a scientific and a geopolitical role in successfully addressing the depletion of the stratospheric ozone layer with the Montreal protocol, signed in 1987. Canada established a technology panel and determined whether there was a real pathway to eliminate the CFC causing the problem. I have to admit that at that time, First Nations were at the table with other stakeholders. In the program, Canada did not put a tax on deodorants. It used regulations and incentives and it worked. The United Nations said it worked and they copied Canada.

Do you have any comments when we look at a carbon tax in Canada?

Ms. Gelfand: Unfortunately, I'm not prepared to talk about the carbon tax at this point. We will be auditing the implementation of the carbon tax. It is a federal government commitment to implement it and we will be looking at it from an audit perspective, but that hasn't been done at this point. I really can't make any comment on that issue.

Senator Mockler: So today we're in the present. Do you think we can meet our objectives of 2030?

Ms. Gelfand: I have said consistently, over the whole time that I've been commissioner, that every audit we've done shows Canada will have a lot of work to do in order to meet the 2030 target. We also did a collaborative audit with the provinces and territories. We found that many of the provinces and territories did not have a 2030 target. It will be difficult for Canada to meet that target but will continue to audit whether Canada is going to achieve that target.

Senator Mockler: I agree and I think you should do that. You mentioned that "we have a lot of work to do." Can you expand on what that means?

Ms. Gelfand: Canada has produced a Pan-Canadian Framework. If you look at the numbers in the pan-Canadian framework and its own estimates, it still shows a delta. If

généraux avec le greffier est leur contribution aux objectifs de développement durable qu'ils ont inscrits dans leurs stratégies ministérielles de développement durable ainsi que l'atteinte de ces objectifs.

Le sénateur Mockler : Je veux ensuite aborder un autre aspect du projet de loi C-57 ainsi que la surveillance de celui-ci concernant les objectifs que nous voulons nous donner. Je vais parler brièvement du Protocole de Montréal, la première question environnementale mondiale aux conséquences potentiellement désastreuses sur laquelle le Canada s'est penchée. Le Canada a été un chef de file dans le dossier et, en fait, le premier ministre de l'époque, Brian Mulroney, qui était présent pour la signature, a été qualifié du premier ministre le plus écologique au monde.

Le Canada a joué à la fois un rôle scientifique et géopolitique pour traiter avec succès l'appauvrissement de la couche d'ozone stratosphérique avec le Protocole de Montréal, signé en 1987. Il a formé un groupe technologique et déterminé s'il existait une véritable marche à suivre pour éliminer le CFC à l'origine du problème. Je dois avouer qu'à l'époque, les Premières Nations ont participé aux négociations avec les autres intervenants. Dans le programme, le Canada n'a pas imposé de taxe sur les désodorisants; il a plutôt eu recours à une réglementation et à des incitatifs, qui ont fonctionné. Les Nations Unies ont dit que cela avait marché et ont copié le Canada.

Avez-vous des commentaires à formuler concernant la taxe sur le carbone au Canada?

Mme Gelfand : Malheureusement, à ce stade, je ne suis pas préparée à parler de la taxe sur le carbone. Nous en auditerons la mise en œuvre. Le gouvernement fédéral s'est engagé à l'instaurer, et nous l'examinerons dans le contexte d'un audit, mais nous ne l'avons pas encore fait. Je ne peux vraiment pas faire le moindre commentaire à ce sujet.

Le sénateur Mockler : Alors aujourd'hui, nous sommes dans le moment présent. Pensez-vous que nous pouvons atteindre nos objectifs de 2030?

Mme Gelfand : Depuis que je suis commissaire, je n'ai cessé de répéter que chaque audit que nous avons mené montre que le Canada aura beaucoup de travail à faire pour atteindre la cible de 2030. Nous avons aussi procédé à un audit en collaboration avec les provinces et les territoires. Nous avons constaté que nombre d'entre eux n'avaient pas de cible pour 2030. Il sera difficile pour le Canada d'atteindre cette cible, mais nous continuerons de vérifier s'il y arrivera.

Le sénateur Mockler : Je suis d'accord et je pense que vous devriez le faire. Vous avez mentionné qu'il y avait fort à faire. Pouvez-vous expliquer ce que cela signifie?

Mme Gelfand : Le Canada a produit un cadre pancanadien. Les chiffres qui y figurent et ses propres estimations montrent toujours un triangle. Si tous les éléments du cadre sont mis en

everything in the Pan-Canadian Framework is implemented, there's a gap between where we have to achieve the 2030 target and where that Pan-Canadian Framework will get us to.

My understanding is the government will be implementing other measures that are not in the Pan-Canadian Framework, such as the Greening Government Strategy, on which I just appeared in front of another committee. I understand that, through some of their other activities, their plan is to reach the 2030 target. My job is to tell you whether they will or not, and up to now in all of our audits we are concerned about whether the government will be able to do that.

Senator Mockler: Thank you. I'm looking at a graph here that is from the documents of Environment and Climate Change Canada, and it shows Canada's emissions of greenhouse gases from 1990 to 2016. The graph tells me that it really started to dip down from 2006, 2007 and 2008, and it's really coming down from 2014 to 2018. Is that accurate?

Ms. Gelfand: The last time I audited climate change mitigation and whether we were reducing our greenhouse gases was in 2017, so I can't make any comment as we have not reviewed that information.

Senator Mockler: Thank you.

Senator Patterson: Thank you for being here with us again.

I'd like to ask about section 10.1 of the act, which says:

The Treasury Board may establish policies or issue directives applicable to one or more of the designated entities in relation to the sustainable development impact of their operations.

I asked the minister the other day about the question of consequences for departments not fulfilling their obligations under this bill. She talked about shining the light of transparency and about your important role in providing independent appraisal. You told us the other day, on another matter, that government departments are not always fulfilling their obligations.

Could tell us about your views of the Treasury Board's powers in this act? Do you have confidence that Treasury Board is going to work with you to police non-performing departments?

And these policies or directives, how would they work? Could you give an example of how a Treasury Board policy or directive could impact a department?

œuvre, il y aura un écart entre les cibles que nous devons atteindre d'ici à 2030 et le point où ce cadre nous amènera.

Je crois savoir que le gouvernement va mettre en place d'autres mesures qui ne figurent pas dans le cadre pancanadien, comme la Stratégie pour un gouvernement vert, au sujet de laquelle je viens de témoigner devant un autre comité. Je crois comprendre que, par le truchement d'une partie de leurs autres activités, leur plan est d'atteindre la cible de 2030. Mon travail consiste à vous dire s'ils y arriveront ou non et, à ce jour, dans tous nos audits, nous nous préoccupons de la question de savoir si le gouvernement sera en mesure de le faire.

Le sénateur Mockler : Merci. Je regarde un graphique tiré des documents d'Environnement et Changement climatique Canada qui montre les émissions de gaz à effet de serre du Canada de 1990 à 2016. Le graphique me montre qu'ils ont vraiment commencé à diminuer à partir de 2006, 2007 et 2008, et qu'ils ont vraiment baissé de 2014 à 2018. Est-ce exact?

Mme Gelfand : La dernière fois que j'ai fait l'audit des mesures d'atténuation des changements climatiques pour voir si elles réduisaient vraiment nos émissions de gaz à effet de serre, c'était en 2017, si bien que je ne peux pas me prononcer puisque nous n'avons pas examiné ces renseignements.

Le sénateur Mockler : Merci.

Le sénateur Patterson : Merci d'être parmi nous une fois de plus.

J'aimerais poser une question concernant l'article 10.1 de la loi, qui dispose que :

Le Conseil du Trésor peut élaborer des orientations ou directives applicables à l'une ou plusieurs des entités désignées relativement à l'impact sur le développement durable de leurs opérations.

L'autre jour, j'ai posé une question à la ministre concernant les conséquences pour les ministères de ne pas honorer les obligations prévues dans ce projet de loi. Elle a parlé de faire preuve de transparence et mentionné le rôle important que vous jouez pour ce qui est de fournir une évaluation indépendante. À votre dernière visite, vous nous avez dit, à un autre sujet, que les ministères n'honorent pas toujours leurs obligations.

Pourriez-vous nous donner vos vues sur les pouvoirs du Conseil du Trésor dans cette mesure législative? Estimez-vous que le Conseil du Trésor travaillera avec vous à surveiller les ministères qui ne sont pas à la hauteur?

Comment ces politiques ou directives fonctionneraient-elles? Pourriez-vous donner un exemple de la façon dont la politique ou la directive du Conseil du Trésor pourrait influencer sur un ministère?

Ms. Gelfand: Yes. We actually support the inclusion of this within the act, primarily because Treasury Board is a gatekeeper. Everybody has to go through Treasury Board. Every policy commitment and action related to money has to go through the Treasury Board, and the Treasury Board, therefore, has capacity to force departments to perform or fill out certain criteria, such as doing the strategic environmental assessment, for example. They can set out how departments have to provide that information to the cabinet. We actually do support this. We think it will provide an extra layer.

I would say it's better in Treasury Board and in a central agency than it is in Environment and Climate Change Canada because they don't have the same sway. I don't want to call it power, but it's almost a power over the other departments that a central agency has. We do think this is an improvement and it's better to be in Treasury Board. They can set directives that the departments have to fulfil or they reject the submission. So I believe it's good that it's in Treasury Board.

In the area of policing, yes, we will continue to do our work of auditing the departmental sustainable development strategies. We have indicated that there will be many more of them. We are looking now at 27 of them. The deputy minister told you a day or two ago there would be 90 departments, and there could be even more depending on what cabinet decides. That will have resource implications, but we will be continuing to audit them. And we made the suggestions that you include or consider that the deputy head has to perhaps sign-off on the accuracy of their sustainable development progress report or that you tie their performance pay with the clerk to their sustainable development activities and their performance.

Those are all ways that we can try to ensure that the departments achieve their goals that they set out in their sustainable development strategies.

Senator Patterson: That sounds good, tying salaries to performance. Is that in this bill before us? Are you recommending it should be in the bill?

Ms. Gelfand: It is not in the bill, and we are recommending that it should be in or that you consider it. There was something in the former bill around this issue, but the government interpreted it as being only around procurement activities. So the Honourable John Godfrey did promote this idea of it being part of the performance agreements.

Mme Gelfand : Oui. En fait, nous appuyons l'inclusion de cette disposition dans la loi, principalement parce que le Conseil du Trésor est un gardien. Tout le monde doit passer par le Conseil du Trésor. Tous les engagements et toutes les mesures stratégiques liés à l'argent doivent passer par le Conseil du Trésor, et ce dernier a donc la capacité de forcer les ministères à appliquer ou à observer certains critères, comme l'évaluation environnementale stratégique, par exemple. Il peut indiquer comment les ministères doivent fournir cette information au Cabinet. En fait, nous appuyons ce projet de loi. Nous pensons qu'il fournira une couche supplémentaire.

Je dirais que c'est mieux que cela soit confié au Conseil du Trésor et à un organisme central qu'à Environnement et Changements climatiques Canada parce qu'ils n'ont pas la même influence. Je ne veux pas parler de pouvoir, mais l'ascendant qu'un organisme central peut avoir sur les autres ministères, c'est presque un pouvoir. Nous pensons qu'il s'agit d'une amélioration et qu'il vaut mieux que cela relève du Conseil du Trésor. Le Conseil du Trésor peut établir des directives que les ministères doivent respecter ou rejeter la présentation. Je crois donc que c'est une bonne chose que cela soit entre les mains du Conseil du Trésor.

Pour ce qui est d'assurer le respect de la loi, oui, nous continuerons de faire notre travail de vérification des stratégies ministérielles de développement durable. Nous avons indiqué que nous allons faire beaucoup plus de ce côté. Nous en sommes maintenant à 27. Le sous-ministre vous a dit il y a un jour ou deux que cela allait être étendu à 90 ministères, et qu'il pourrait y en avoir encore plus selon la décision du Cabinet. Cela aura des répercussions sur les ressources, mais nous continuerons de les vérifier. Et nous vous avons suggéré de considérer — ou de prévoir quelque chose en ce sens — la possibilité d'exiger que l'administrateur général approuve l'exactitude de son rapport d'étape sur le développement durable ou de lier sa rémunération au rendement à ses activités de développement durable et à son rendement en la matière.

Voilà autant de moyens que nous pouvons prendre pour nous assurer que les ministères atteignent les objectifs qu'ils se sont fixés dans leur stratégie de développement durable.

Le sénateur Patterson : Cela me semble judicieux, cette idée de lier les salaires à la performance. Est-ce que c'est dans le projet de loi dont nous sommes saisis? Est-ce que vous recommandez que ce soit dans le projet de loi?

Mme Gelfand : Ce n'est pas dans le projet de loi. Ce que nous disons, c'est que vous devriez l'y inclure ou que vous devriez envisager cette possibilité. Il y avait une disposition à cet effet dans l'ancien projet de loi à ce sujet, mais le gouvernement l'a interprété comme s'il s'agissait de quelque chose qui ne portait que sur les activités d'approvisionnement. L'honorable John Godfrey a donc fait valoir l'idée que cela devrait faire partie des ententes de rendement.

Andrew Hayes, Senior General Counsel, Office of the Auditor General of Canada: When the Honourable John Godfrey appeared before the Standing Committee on Environment and Sustainable Development of the House of Commons in 2016 talking about the very same act, when asked about performance-based contracts with the Government of Canada as mentioned in section 12 of the current act, he said that in English what that means is civil servants above a certain rank will have annual performance reviewed. In Part 1 of the considerations, it will be how much they adhere to targets in the Federal Sustainable Development Act. I note that when he said “civil servants above a certain rank,” he was not limiting that to the deputy minister. It could also have been senior officials, assistant deputy ministers for example, but this is clearly not how section 12 has been interpreted.

Senator Patterson: Section 12 in the previous act has been repealed.

Ms. Gelfand: That’s correct.

Senator Patterson: By Bill C-57.

Mr. Hayes: If passed the way it is now, yes, it will be repealed.

Senator Patterson: Are you recommending an amendment?

Mr. Hayes: We are recommending consideration for whether this is an accountability tool that would be useful to have in the act, to have it remain in the act.

Ms. Gelfand: We made two recommendations around accountability. One is that you could put this back into the act, make sure the government does not read it as related to only procurement activities but that performance pay be linked to the achieving of sustainable development goals. The second idea we have proposed is that you consider enforcing the deputy ministers to sign-off that their sustainable development strategy progress reports are accurate, complete, et cetera. Those are two different accountability mechanisms that you could consider.

Senator Patterson: Okay, because frankly — I’ll just make a comment — in my experience in government, Treasury Boards are very good and effective when departments come asking for money or perhaps approval for policy changes. But they don’t have a reputation, generally, for having the capacity to follow up and see how those policies have been implemented.

Andrew Hayes, avocat général principal, Bureau du vérificateur général du Canada : En 2016, quand l’honorable John Godfrey a comparu devant le Comité permanent de l’environnement et du développement durable de la Chambre des communes pour parler de cette même loi, on l’a interrogé sur la disposition de l’article 12 de la loi actuelle concernant les contrats fondés sur le rendement qui sont conclus avec le gouvernement du Canada. M. Godfrey a répondu que cela signifiait que le rendement des fonctionnaires qui occupent un poste supérieur à un certain niveau de gestion ferait l’objet d’une évaluation annuelle. Dans la partie 1 des considérations, il s’agira de savoir dans quelle mesure ils respectent les objectifs de la Loi fédérale sur le développement durable. Je remarque que lorsqu’il a dit « fonctionnaires qui occupent un poste supérieur à un certain niveau de gestion », il ne se limitait pas au sous-ministre. Il aurait aussi bien pu s’agir de hauts fonctionnaires, de sous-ministres adjoints par exemple, mais ce n’est manifestement pas de cette façon que l’article 12 a été interprété.

Le sénateur Patterson : L’article 12 de la loi précédente a été abrogé.

Mme Gelfand : C’est exact.

Le sénateur Patterson : Par le projet de loi C-57.

M. Hayes : S’il est adopté tel qu’il est maintenant, oui, il sera abrogé.

Le sénateur Patterson : Êtes-vous en train de recommander un amendement?

M. Hayes : Nous recommandons d’examiner s’il s’agit d’un outil de reddition de comptes qu’il serait utile d’avoir ou de garder dans la loi.

Mme Gelfand : Nous avons formulé deux recommandations au sujet de la reddition de comptes. D’abord, vous pourriez remettre cette disposition dans la loi en vous assurant que le gouvernement ne la considère pas comme se rapportant uniquement aux activités d’approvisionnement, et en faisant en sorte que la rémunération au rendement soit liée à l’atteinte d’objectifs de développement durable. La deuxième idée que nous avons proposée, c’est que vous envisagiez d’obliger les sous-ministres à approuver que leurs rapports d’étape sur la stratégie de développement durable sont exacts, complets et cetera. Ce sont deux mécanismes de reddition de comptes différents que vous pourriez envisager.

Le sénateur Patterson : D’accord, parce que franchement — je me contenterai de faire une observation —, d’après mon expérience de la machine gouvernementale, les conseils du Trésor sont très bons et efficaces lorsque les ministères demandent de l’argent ou, peut-être, pour approuver des changements en matière de politiques. Sauf que, de façon

I have a closing question for you. A number of departments and agencies are expanding two or three times. Do you have the resources to do the work?

Ms. Gelfand: We are concerned about the issue of resources. It will increase the amount of work we have to do in this area. The Auditor General has made a request to get additional resources, but I believe he'll be bringing this forward through the Public Accounts Committee.

Senator Patterson: Thank you.

Senator McCallum: Thank you for your presentation. I wanted to follow up on Senator Mockler's and Senator Patterson's questions about making the deputy heads accountable. I have worked in the government for 30 years and there are so many employees that are underneath the deputy minister, deputy heads, and a lot of them don't understand what needs to be done. I'll use health as an example. They don't practice what the deputy minister tells them. They are looking at cost containment versus culturally appropriate health care. So it seems like you're penalizing the deputy heads, but you are not doing anything to make all those employees accountable as well, and is that possible to do? Because they continue to remain; they'll say well we did this or we didn't do it, and they are still working there, and the same thing is happening. I think that's what you were trying to get at. So what recommendations would you make to take that into account?

Ms. Gelfand: When we talk about making the deputy head responsible, what the Honourable John Godfrey was suggesting was making civil servants at a certain level and above accountable. For example, it could be the director general, the assistant deputy minister. It doesn't just hold for the deputy minister. You could bring that down to a lower level; directors and up, for example, could all be held accountable for those. That's one way of doing it.

Senator McCallum: I'm talking about the employees, the clerks that are working at the ground level. There are many of them and they actually dictate what happens, they are not held accountable and there is no sanctioning power to say, "you are not following protocol so you're gone."

Ms. Gelfand: I would say that's quite difficult within the federal civil service.

Mr. Hayes: I would say that performance management is a way that we could achieve that kind of accountability. That would have to be tied to prioritization of the sustainable

générale, ils n'ont pas la réputation d'avoir la capacité d'assurer le suivi et de vérifier comment ces politiques ont été mises en œuvre.

J'ai une dernière question pour vous. Un certain nombre de ministères et d'organismes ont doublé ou triplé de taille. Avez-vous les ressources nécessaires pour faire le travail?

Mme Gelfand : Nous sommes préoccupés par la question des ressources. Cela augmentera la quantité de travail que nous avons à faire dans ce domaine. Le vérificateur général a demandé des ressources supplémentaires, mais je crois qu'il a l'intention de passer pour ce faire par le Comité des comptes publics.

Le sénateur Patterson : Je vous remercie.

La sénatrice McCallum : Je vous remercie de votre exposé. J'aimerais revenir sur les questions des sénateurs Mockler et Patterson concernant la responsabilisation des administrateurs généraux. Je travaille pour le gouvernement depuis 30 ans et j'ai constaté qu'il y a beaucoup d'employés sous la direction du sous-ministre, des administrateurs généraux, et que nombre d'entre eux ne comprennent pas ce qui doit être fait. Je vais prendre la santé comme exemple. Ils ne font pas ce que le sous-ministre leur dit de faire. Ils cherchent à limiter les coûts plutôt qu'à offrir des soins de santé adaptés à la culture. Il semble donc que vous pénalisez les administrateurs généraux et que vous ne faites rien pour responsabiliser aussi tous ces employés. Est-ce possible? Parce qu'ils continuent de le faire; ils diront qu'ils ont fait telle chose ou qu'ils n'ont pas fait telle chose, et ils continueront à travailler et la même chose se produira. Je pense que c'est ce que vous vouliez dire. Par conséquent, quelles recommandations feriez-vous pour tenir compte de cette dynamique?

Mme Gelfand : Pour ce qui est de responsabiliser l'administrateur général, ce que l'honorable John Godfrey suggérait, c'était de responsabiliser les fonctionnaires à un certain niveau et au-delà. Par exemple, ce pourrait être le directeur général, le sous-ministre adjoint. Cela ne vaut pas seulement pour le sous-ministre. On pourrait abaisser le niveau plancher; la responsabilisation pourrait commencer à l'échelon de directeur, par exemple. Ce serait une façon de le faire.

La sénatrice McCallum : Je parle des employés, des fonctionnaires qui travaillent au niveau du sol. Ils sont nombreux et ce sont eux, en fin de compte, qui déterminent ce qui se produit. Il n'y a pas d'obligations redditionnelles à leur endroit ni aucun pouvoir de sanction qui permettrait de les démettre lorsqu'ils ne respectent pas le protocole.

Mme Gelfand : Je dirais que c'est assez difficile de faire cela dans la fonction publique fédérale.

M. Hayes : Je dirais que la gestion du rendement est un moyen de parvenir à ce genre de responsabilisation. Cela devrait être lié à l'établissement des priorités des aspects du

development aspects of FSDA, for example, and create motivation for leadership to set the frame for all of their employees and hold them accountable through performance management.

Senator McCallum: Has that worked?

Ms. Gelfand: In the area of sustainable development, no, it has not worked. To be honest, these organizations are huge. Federal government organizations have thousands of employees but, for example, I believe the clerk put a focus on mental health issues and that got into each deputy minister. Every deputy head had something related to dealing with mental health issues, and that can infiltrate the rest of organization.

They often talk about tone at the top and whatever the top person is held accountable for, they spread that down through the organization. It doesn't guarantee that the front line clerk will do the right thing at the right time, but I don't know of any other mechanism except performance management.

Senator McCallum: If they are the ones driving the system it seems like you are penalizing the top people, and they can't do it themselves; it's the clerks.

Ms. Gelfand: But they can demand that the next in line achieve those goals, and then the next in line can demand and it can go all the way down. For example, in the area of mental health, you can get it right down to the clerk where their performance agreement with their boss includes that. It can. I don't know if it works. I'm not an expert on that. We don't have that person around the table here to tell you that.

The Deputy Chair: I want to give the table notice that we are going to have a shorter meeting today because we will go to an in camera meeting at quarter to ten. There will only be a couple more questions. However, I have a question for you.

It is regarding section 5 of the act. It addresses the principles that must be considered in developing sustainable development strategies. This was substantially amended to include a list of specific values for consideration, including the principle of sustainable development, which is a continually evolving concept that the internalization of costs and intergenerational equity must be considered.

Can you give the table an example of how intergenerational equity will be measured in developing federal sustainable

développement durable de la Loi fédérale sur le développement durable, par exemple, et inciter les dirigeants à établir un cadre approprié pour tous leurs employés et à responsabiliser ces derniers par l'intermédiaire de la gestion du rendement.

La sénatrice McCallum : Cela a-t-il donné des résultats?

Mme Gelfand : Dans le domaine du développement durable, non, cela n'a pas fonctionné. Pour être honnête, ces organisations sont énormes. Les organismes du gouvernement fédéral comptent des milliers d'employés. Toutefois, par exemple, je crois comprendre que le greffier a mis l'accent sur les questions de santé mentale, ce qui a touché chaque sous-ministre. Chaque administrateur général était responsable de certains aspects liés aux problèmes de santé mentale, et c'est le genre de chose qui peut se répercuter dans le reste de l'organisation.

On dit souvent qu'il faut donner le ton aux échelons supérieurs. La personne de la haute direction transmet tout ce dont elle est tenue responsable à l'ensemble de l'organisation. Cela ne garantit pas que le commis de première ligne fera ce qu'il faut au bon moment, mais la gestion du rendement est le seul moyen que je connais pour tendre à cela.

La sénatrice McCallum : Si ce sont eux qui dirigent le système, il semble que vous pénalisez les gens de haut niveau, alors que ce ne sont pas eux qui font, mais bien les commis.

Mme Gelfand : Mais ils peuvent exiger que le prochain en ligne atteigne ces objectifs, puis le suivant en ligne peut exiger la même chose du prochain, et cela peut continuer jusqu'en bas. Par exemple, dans le domaine de la santé mentale, vous pouvez vous rendre jusqu'au commis; l'entente de rendement conclue avec leur patron contient quelque chose à cet effet. C'est possible. Je ne sais pas si ça marche. Je ne suis pas un expert en la matière. Nous n'avons pas cette personne autour de la table pour nous le dire.

Le vice-président : Je tiens à informer l'assemblée que la séance d'aujourd'hui sera écourtée, parce que nous allons tenir une séance à huis clos à dix heures moins quart. Il ne nous reste suffisamment de temps que pour quelques questions. Néanmoins, j'en aurais une à vous poser.

C'est au sujet de l'article 5 de la loi, où il est question des principes dont il faut tenir compte dans l'élaboration des stratégies de développement durable. Ceci a été modifié en profondeur pour inclure une liste de valeurs précises à prendre en considération, dont le principe du développement durable, un concept en constante évolution selon lequel l'internalisation des coûts et l'équité intergénérationnelle doivent être prises en considération.

Pouvez-vous nous donner un exemple de la façon dont l'équité intergénérationnelle sera mesurée dans l'élaboration

development strategies? How much weight will be given to this, in light of this and other competing factors?

Ms. Gelfand: I can speak to these principles generally in the sense that these principles will be turned into “audit speak” — turned into criteria under which we can then hold the departments accountable. We will be looking at the various definitions of intergenerational equity. It’s defined here — it’s about meeting the needs of the present generation without compromising the ability of future generations to meet their needs — and we will be turning those into criteria against which we will audit the departmental sustainable development strategy progress reports and the FSDS.

There are the precautionary principles and a whole series of principles. I didn’t grow up in the audit world, but my audit people know how to take these words and develop specific criteria against which we can measure. That’s the job of the audit office.

We were pleased to see quite a big suite of principles we can use as audit criteria when we audit this area.

Senator Cordy: Thank you for being here again. It’s always helpful to hear your opinions.

I’m going back to the comment about being more specific as to the committee that should be doing the five-year review. I don’t have the bill; I just have the legislative summary before me. It says:

The bill adds a new provision requiring review of the act by a parliamentary committee, House of Commons or Senate, or a joint committee of the House of Commons and Senate.

It’s not specific; it just says “relating to sustainable development.” Did you want it to be more specific than that? To me, that’s pretty broad. In fact, when I questioned the minister, I thought it might be a little too broad.

Ms. Gelfand: The way it’s written in there, I must say is quite broad. In our opening statement, we were proposing that we be quite specific — potentially more specific — and refer the sustainable development strategy to more than just one committee. Typically, sustainable development is put in with the environment committee, but sustainable development is about integrating social, economic and environmental. It is our understanding that the sustainable development strategy should actually go to the Public Accounts Committee, and perhaps the Industry and the Social Committees. A much wider group of

des stratégies fédérales de développement durable? Quel poids accordera-t-on à cette question, à la lumière de ce facteur et d’autres facteurs concurrents?

Mme Gelfand : Je peux parler de ces principes en général pour dire qu’ils seront transformés en « jargon de vérificateur », en critères en vertu desquels nous pourrions ensuite tenir les ministères responsables. Nous examinerons les diverses définitions de l’équité intergénérationnelle. Selon la définition que nous avons ici, il s’agit de satisfaire aux besoins de la génération présente sans compromettre la capacité des générations futures de satisfaire à leurs propres besoins. Nous allons donc partir de cela pour mettre au point les critères en fonction desquels nous vérifierons les rapports d’étape sur la stratégie ministérielle de développement durable et sur la stratégie fédérale de développement durable.

Il y a les principes de précaution et toute une série de principes autres. Je n’ai pas grandi dans le monde de la vérification, mais mes vérificateurs savent comment prendre ces mots et élaborer des critères précis en fonction desquels nous pouvons évaluer ce que l’on nous rapporte. C’est le travail du bureau de vérification.

Nous avons été heureux de constater qu’il existe dans ce domaine un grand nombre de principes que nous pouvons utiliser comme critères de vérification.

La sénatrice Cordy : Merci d’être là de nouveau. C’est toujours utile d’entendre vos opinions.

Je reviens à ce que vous avez dit au sujet du comité qui devrait procéder à l’examen quinquennal. Je n’ai pas le projet de loi devant moi, seulement le résumé législatif. Voilà ce qui est écrit :

Le projet de loi ajoute à la Loi une nouvelle disposition prévoyant l’examen de celle-ci par un comité parlementaire — soit le comité de la Chambre des communes ou du Sénat qui étudie habituellement les questions touchant le développement durable ou un comité mixte [...]

Ce n’est pas précis. On parle des questions « touchant le développement durable ». Voulez-vous que ce soit plus précis? Pour moi, cela évoque quelque chose de passablement vaste. En fait, lorsque j’ai interrogé la ministre, j’ai pensé que c’était peut-être un peu trop général.

Mme Gelfand : Je dois dire que ce libellé englobe quelque chose d’assez vaste. Dans notre déclaration liminaire, nous proposons de rendre cela très précis — potentiellement plus précis que cela — et de renvoyer la stratégie de développement durable à plus d’un comité. Habituellement, le développement durable est confié au comité de l’environnement, alors qu’il s’agit d’un concept qui englobe des aspects sociaux, économiques et environnementaux. Nous sommes d’avis que la stratégie de développement durable devrait en fait être soumise au Comité des comptes publics, et peut-être aussi au Comité de

committees should be looking at the Federal Sustainable Development Strategy.

The idea is to integrate everything and not put it into a one column that is just the environment. It's not just the environment; it's about industry, economy, the social side of things and environmental things.

We actually think we should be more specific and refer the Federal Sustainable Development Strategy to more committees, not just to one.

Senator Cordy: But it isn't just to one. It says "relating to sustainable development." I guess we are arguing about what the definition of a committee that would deal with sustainable development. I like the broader aspect of it that you are saying, but should that be an amendment to the bill or in an observation where you talk about the definition? Might it be in the regulations?

Ms. Gelfand: It would be my advice that it be an amendment to the bill; that we list more specifically what committees the Federal Sustainable Development Strategy should be referred to. It should include the Public Accounts Committee and committees dealing with economic, social and environmental, of both the house and the Senate. That would be the best.

Senator Cordy: Thank you.

The Deputy Chair: I think we're out of time for a second round. I want to thank all three of you for your testimony this morning. I appreciate you coming. We will suspend for a few minutes to move to go in camera.

Ms. Gelfand: One last comment: We really need people to have a look at the consequential amendments to the Auditor General Act. The FSDA is linked to that act, and there are no consequential amendments. We need some of the lawmakers to worry about that.

The Deputy Chair: Noted, and thank you.

(The committee continued in camera.)

l'industrie et à celui des affaires sociales. La Stratégie fédérale de développement durable devrait être examinée par un groupe beaucoup plus vaste de comités.

L'idée est de tout intégrer et non d'en faire une question strictement environnementale. Il ne s'agit pas seulement de l'environnement, mais aussi de l'industrie, de l'économie et de l'aspect social.

Nous pensons en fait que nous devrions être plus précis et renvoyer la Stratégie fédérale de développement durable à un plus grand nombre de comités, et pas seulement à un seul.

La sénatrice Cordy : Mais il n'y en a pas qu'un. C'est écrit « touchant le développement durable ». Je suppose que nous discutons de la définition de ce que serait un comité qui s'occuperait du développement durable. J'aime l'aspect englobant dont vous parlez, mais cette définition devrait-elle prendre la forme d'un amendement au projet de loi ou d'une observation? Est-ce que cela devrait faire partie du règlement?

Mme Gelfand : Je suis d'avis que cela devrait faire l'objet d'un amendement au projet de loi. Il faudrait que nous indiquions de façon plus précise à quels comités la Stratégie fédérale de développement durable devrait être renvoyée. Cela devrait comprendre le Comité des comptes publics et les comités de la Chambre et du Sénat chargés des questions économiques, sociales et environnementales. Ce serait la meilleure solution.

La sénatrice Cordy : Merci.

Le vice-président : Je crois qu'il ne nous reste plus de temps pour une deuxième série de questions. Je tiens à vous remercier tous les trois de votre témoignage de ce matin. Merci d'être venus. Nous allons suspendre la séance pendant quelques minutes pour passer à huis clos.

Mme Gelfand : J'ai une dernière observation : il faudrait à tout prix que des gens jettent un coup d'œil aux modifications corrélatives à la Loi sur le vérificateur général. La Loi fédérale sur le développement durable est liée à cette loi et pourtant, il n'y a aucune modification corrélative. Il faudrait que des législateurs se penchent là-dessus.

Le vice-président : C'est noté. Je vous remercie.

(La séance se poursuit à huis clos.)

APPEARING

Tuesday, November 6, 2018

The Honourable Catherine McKenna, P.C., M.P., Minister of Environment and Climate Change.

WITNESSES

Environment and Climate Change Canada:

Stephen Lucas, Deputy Minister;

Hilary Geller, Assistant Deputy Minister, Strategic Policy Branch;

Gail Haarsma, Acting Director, Sustainable Development Policy Division, Strategic Policy Branch.

Treasury Board of Canada Secretariat:

Nick Xenos, Executive Director, Centre for Greening Government.

Thursday, November 8, 2018

Sustainable Development Advisory Council:

Brett Favaro, Member.

International Institute for Sustainable Development:

Stefan Jungcurt, Lead, Sustainable Development Goals Knowledge.

Office of the Auditor General of Canada:

Julie Gelfand, Commissioner of the Environment and Sustainable Development;

Andrew Hayes, Senior General Counsel;

Heather Miller, Principal.

COMPARAÎT

Le mardi 6 novembre 2018

L'honorable Catherine McKenna, C.P., députée, ministre de l'Environnement et du Changement climatique.

TÉMOINS

Environnement et Changement climatique Canada :

Stephen Lucas, sous-ministre;

Hilary Geller, sous-ministre adjointe, Direction générale de la politique stratégique;

Gail Haarsma, directrice par intérim, Division des politiques relatives au développement durable, Direction générale de la politique stratégique.

Secrétariat du Conseil du Trésor du Canada :

Nick Xenos, directeur exécutif, Centre pour un gouvernement vert.

Le jeudi 8 novembre 2018

Conseil consultatif sur le développement durable :

Brett Favaro, membre.

Institut international du développement durable :

Stefan Jungcurt, chef de pratique, Connaissances des objectifs de développement durable.

Bureau du vérificateur général du Canada :

Julie Gelfand, commissaire à l'environnement et au développement durable;

Andrew Hayes, avocat général principal;

Heather Miller, directrice principale.